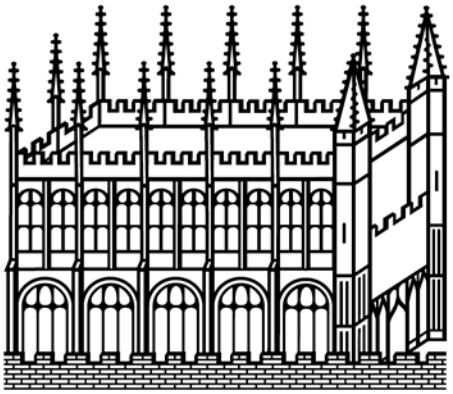

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
REP. F. 7485
~~L/R 4905 A.1~~

# PIE X

PIE X.

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

# PIE X

FLAMMARION

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 3 MAR 1969
OF OXFORD
LIBRARY

Droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.
Copyright 1928,
by ERNEST FLAMMARION

# PIE X

## CHAPITRE PREMIER

### L'ENFANT DE RIESE

Dieu le fit naître à Riese, village de la Haute Vénétie, et non pas dans la misère, mais dans une grande pauvreté. La richesse n'est pas sa bénédiction. Il a mieux à donner : un sang pur, un grand cœur, une famille croyante.

Tel fut le don choisi, pour celui qui devait un jour gouverner l'Eglise. Il faut y ajouter cette grâce encore de naître dans la campagne, et d'apercevoir de bonne heure, partout, le travail associé, calme et souvent béni, des saisons et des hommes. Campagne toute plate, herbue et feuillue, autour de ce Riese. On se trouve dans la plaine qui, aperçue de loin, des hauteurs d'Asolo, parait indéfinie. Mais, de Riese, on ne découvre pas toujours Asolo vers le Nord, ni le

*Monte Grappa,* ni la chaîne des Alpes du Trentin, en arrière, avec ses sommets formant guirlande et barrant l'horizon. La vue, presque partout, est courte. Les routes s'en vont tournantes, bordées souvent de platanes étêtés ; les champs, avec leurs moissons de blé, de maïs, d'orge, d'avoine, leurs fèves, leurs vignes en festons pendues aux mûriers bas, sont séparés par des fossés, où courent les eaux venues de l'Avenale, et d'autres ruisseaux ou torrents, dérivés de la Brenta ou du Piave. Le long des fossés, verdissent les arbres grands buveurs : les aulnes et les saules. C'est déjà bien si l'on aperçoit le long rectangle d'un champ voisin. Il y a des bourgs, çà et là, dans l'immense vallée, tous importants ; beaucoup de maisons autour de l'église et de son campanile, beaucoup d'enfants sur les seuils, et dans les petits vergers où le pêcher domine avec le pommier. Population laborieuse et population croyante, richesse d'un Etat et richesse de Dieu. « Chez nous autres Italiens, dira un jour Pie X, la foi est comme un don de naissance. » Les preuves en sont évidentes, à qui parcourt la Vénétie. L'assistance aux offices, le nombre des enfants, les croix au bord des chemins, les statuettes de la Vierge ou des saints qui décorent le mur des maisons, les expressions populaires aussi ne laissent

point douter de la foi du pays. Et, par exemple, si vous demandez son âge à un vieil homme, à une vieille femme, vous aurez seulement cette réponse, qui est belle : « *Poco manca andar casa ;* il s'en faut de peu que j'aille à la Maison Paternelle. »

La famille Sarto était une de ces familles-là. Le père, Giovanni Battista, ayant épousé, le 13 février 1833, Margherita Sanson, originaire du village de Vedelago, et qui avait vingt ans, eut d'elle dix enfants, dont huit vécurent. L'aîné de ceux-ci, né le 2 juillet 1835, et baptisé le lendemain, fut nommé Giuseppe-Melchiore (1). Le second s'appela Angelo. Les six autres furent des filles : Rosa, Teresa, Maria, Antonia, Lucia et Anna. Jean-Baptiste, de vingt ans plus âgé que sa femme, possédait une maison dans Riese, deux pièces de terre dans la campagne voisine, et remplissait la fonction de « *cursore* », c'est-à-dire qu'il tenait en ordre la mairie, la balayait et faisait les courses du maire, ce pourquoi, quotidiennement, il recevait cinquante centimes. Même en ce temps-là, ce n'était guère. La mère essayait donc de gagner aussi quelque chose. Avant son mariage, elle était couturière

(1) Les jeunes époux avaient eu, l'année d'après leur mariage, un petit garçon, Giuseppe, mais qui ne vécut pas. Il en fut de même du dernier ; Giuseppe-Melchiore, le futur Pape, était, en réalité, le second enfant.

« *faceva la sarta di campagna* », et donc, à présent, quand elle avait fait le ménage, fait la cuisine, habillé les petits ou les petites, lavé, brossé, racommodé, s'il lui restait une heure avant de préparer les légumes et de tailler la soupe, elle se remettait à coudre le tablier ou la robe qu'attendait la voisine. Elle n'avait un peu de demi-repos que le jour où Dieu le commandait.

Il suffit de regarder le portrait qui est resté d'elle, photographie reproduite en héliogravure, pour deviner son âme et saluer cette *Mater admirabilis*. Dans l'image, elle est assise sur une chaise, elle porte une robe montante et d'étoffe durable, un tablier qui devait être en soie, un fichu croisé sombre, brodé de quelques grandes fleurs ; elle se tient bien droite ; on sent qu'elle pourrait se lever vite, elle en a l'habitude. Mais c'est le visage qui retient l'attention. Margherita Sanson ne sourit point. Elle devait avoir un visage assez plein, quand elle était jeune, mais tant de fatigue et de soucis ont aminci les joues, au-dessous des pommettes, et à la hauteur des lèvres, qui sont fines. Elle a le nez bien régulier, les yeux petits, sans crainte et sans vaine gloire, un beau large front, et, au-dessus, des cheveux gris, séparés par une raie, et qui luisent. Cette femme du peuple italien a un air de dignité, de sérieux, de

bonté, de distinction naturelle. En vérité, elle est de noblesse : elle est une de ces princesses de foi, d'acceptation du devoir, de tendresse familiale et de silence, qui vivent ignorées du monde, en tout pays chrétien ; elle est la mère du Pape, et Pie X lui ressemblait beaucoup.

Jean-Baptiste Sarto eut assurément une part moins grande qu'elle dans l'éducation des enfants. Mais il sut comprendre l'exceptionnelle valeur et la vertu de sa femme. Il était lui-même très pieux, assistait chaque jour à la messe, et, le soir, en famille, expliquait le catéchisme, et disait la prière.

Leur maison, aujourd'hui signalée au passant par une inscription, est demeurée telle qu'elle était à l'époque où deux parents et huit enfants l'habitaient. Assez loin de l'église, sur la route d'Asolo, la principale du bourg, tout près de l'auberge ancienne des Deux-Epées, vaste, allongeant au dehors sa longue tringle de fer et les deux lames d'épées qui pendent, inégales, se trouve cette maison à un seul étage, qui était la propriété de Jean-Baptiste. Elle commence à devenir un musée, en attendant peut-être qu'elle soit transformée en chapelle. Rien n'a été changé : les meubles, très simples, sont les mêmes que connut Pie X, quand il était le petit Beppi, Beppe ou Beppino,

selon qu'il vous conviendra. En bas, deux pièces et une cuisine ; en haut, trois chambres, dont l'une fut la chambre-salon où Giuseppe Sarto, devenu dignitaire de l'Eglise, recevait les visites, lorsqu'il venait, pour bien peu de temps, à Riese, et cette destination qu'elle eut est encore marquée, puisqu'on y peut voir « le fauteuil », et, dans le lit, la paillasse la plus épaisse de la maison : tout le luxe. Une autre chambre, celle dont les deux fenêtres ouvrent sur la route, est toute nue. C'est là, cependant, que couchaient les époux ; c'est là que le premier-né des enfants, — et chacun des autres à son tour, — est venu au monde. On demande : « Il y avait là un grand lit? — Oui, un lit de bois. Il a été vendu, par la mère veuve... » et la réponse s'achève, après un silence : « ...un jour qu'elle était dans le besoin. » Par la fenêtre du « salon du patriarche » on aperçoit, derrière la maison, une petite cour d'abord, et un petit jardin entouré de murs, qui complètent le domaine.

Tel était le milieu. On doit ajouter qu'à cette époque lointaine, la Vénétie appartenait encore à l'Autriche, puisqu'elle ne fut rattachée à l'Italie qu'en 1866, et que ces Italiens avaient donc leur souverain à Vienne.

Beppi Sarto, ayant des parents si chrétiens, ne

pouvait manquer d'aimer l'église, l'office, le prêtre, le ciel, dont tant de petits enfants sont détournés. D'eux-mêmes, ils vont à Dieu. Il suffit d'en avoir élevé quelques-uns, pour admirer en eux l'instinct du divin, et l'étonnante, l'immédiate intelligence qu'ils ont du monde surnaturel. Bien né, bien entouré, Beppi eut tout de suite la liberté d'être pieux. Dès qu'il eut la taille voulue, il revêtit la soutane des enfants de chœur, servant la messe, portant un cierge ou l'encensoir, mêlé au clergé, qui admirait le recueillement de ce jeune visage, la douceur, la finesse de ses yeux châtains.

A onze ans, il devint maître des cérémonies, guidant ses compagnons, dont il était admiré, comme un petit chef aimé. Il avait décidément le goût des choses saintes, il avait également celui des études. A l'école de Riese, il remportait tous les prix. Ses camarades écoutaient ce garçon avenant et décidé, qui riait volontiers, qui avait toujours un projet, un jeu à proposer, un mot à dire, et dont les mères de Riese, leurs mères, parlaient avec envie. Ils le suivaient. A quelque distance du village, il y a un sanctuaire célèbre dans la région, l'église de la *Madona delle Cendrole,* fondée sans doute, comme l'indique le nom, sur l'emplacement d'un cimetière romain, et

mise sous l'invocation de la Vierge de l'Assomption. Elle s'élève, blanche et jaune, au milieu des champs ; elle est flanquée, à droite, d'un campanile au toit de zinc, et précédée d'une grande pelouse, que défendent des bornes de granit reliées par des barres de fer. Elle est même autre chose qu'un lieu de pèlerinage, où se rendent, en procession, chaque année, les habitants des agglomérations voisines, ceux de Godego, de Poggiana, de Loria, de Spinea, de San Vito, même ceux des villes d'Asolo et de Montebelluna : chaque semaine, aux *Cendrole,* plusieurs messes sont dites, à la demande des fidèles, par le clergé de Riese, et, d'avril à septembre, c'est là qu'est célébrée, le dimanche, la première messe paroissiale. Bien souvent, du temps que Beppi était enfant de chœur, une troupe de gamins, chantant, courant, conduits par lui, arrivait devant l'église *delle Cendrole,* se faisait ouvrir la porte par le fermier qui habite en bas, récitait une prière, se recommandait à l'*Assunta,* et rentrait en jouant.

Le fils aîné des Sarto fit sa première Communion à onze ans, selon l'usage établi alors, et que de telles dispositions, de cœur et d'esprit, auraient suffi à condamner. Ce jour-là, il se consacra à Dieu, lui promettant de rester chaste, et de ne vivre que pour son

service. Il répondait ainsi plus solennellement à un appel depuis plusieurs années entendu et compris. La mère n'en sut rien d'abord. Il lui sembla qu'elle pouvait l'interroger ; elle le fit, craintivement, et il avoua qu'il voulait être prêtre. Elle en eut la fierté qu'il fallait, et sacrifia tout de suite l'aide qu'elle pouvait espérer de cet adolescent, qui serait bientôt un homme, pour élever la famille. Elle mit de la gratitude à dire le *fiat voluntas tua*. Le père fut moins prompt à accepter. Il sentait diminuer ses forces ; le gain était toujours petit, la charge de plus en plus lourde. Comment vivrait-on demain ? Il fut tenté de dire non. Mais sa foi, sa mémoire et sa femme eurent raison de ce premier mouvement. Jean-Baptiste se souvint que son frère Angelo avait, lui aussi, un fils entré dans les ordres ; qu'il en était de même chez son frère Antonio. Il pensa : « C'est la famille qui veut ça. » Au fond, il savait que c'était Dieu qui demandait l'enfant, et que Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. Et puis Marguerite avait confiance : il fit comme Marguerite, il consentit.

Le plus heureux peut-être fut le curé de Riese, Don Tito Fusarini, qui connaissait, mieux que les parents, ce que valait Beppi, et qui disait de lui : « C'est l'âme la plus noble de ce pays. » Le vicaire

donnait déjà des leçons de latin à un frère cadet ; il fut convenu qu'il aurait désormais deux élèves, et que le jeune Sarto suivrait bientôt les cours du collège secondaire de Castelfranco.

Castelfranco n'est plus un gros bourg, comme Riese, c'est un assemblage de deux petites villes, l'une ancienne, bien serrée dans ses remparts crénelés et rouges, l'autre plus récente, répandue au hasard autour de la première. Toutes deux sont animées et plaisantes. L'école où Giuseppe allait continuer ses études, afin d'être un bon clerc, est située dans la ville moderne. Quand on vient de Riese, on arrive juste sur la promenade qui sépare les deux cités, entre l'enceinte du moyen âge et les cafés abondants, qui sont du nôtre. On tourne à gauche, on trouve presque tout de suite une église au coin d'une rue, de la *strada san Giacomo ;* quelques pas plus loin s'élèvent les longs bâtiments du *ginnasio* où le jeune Sarto entrait, comme élève externe, recommandé par son curé.

La distance n'est pas petite entre Riese et Castelfranco. On compte sept bons kilomètres, de l'un à l'autre. Aller et retour, flâneries comprises à travers champs, le collégien devait faire près de quatre lieues pour apprendre la grammaire, l'histoire, les

Photo G. Felici, Rome.

MARGHERITA SANSON, MÈRE DE PIE X.

mathématiques et le reste, tant de choses qui nous servent, tant d'autres dont il faut croire qu'elles nous ont servi. La course était rude, en hiver ; elle l'était aussi en été, lorsque le soleil chauffe, et vivement, la campagne vénitienne. Giuseppe ne semblait guère s'en apercevoir. Il était un jeune homme, déjà, bien découplé, nourri comme on pouvait le nourrir, et, selon le mot d'un de ses amis, « vêtu comme il plaît à Dieu. » Sachant par ouï-dire, que les cordonniers font payer cher le cuir, à peine sorti de Riese, il quittait ses souliers, les attachait avec une ficelle, et les jetait sur l'épaule, comme une besace. Il faisait ainsi le sacrifice d'aller pieds nus, pour ménager la bourse des parents. Au bout de la ficelle, se balançait également le petit sac où la mère, pour le goûter, avait mis un morceau de pain, et quelque chose en plus, si cela se trouvait.

Au collège de Castelfranco, où il étudia quatre années, de 1846 à 1850, dès le début, Giuseppe prenait la tête de la classe comme il avait fait à Riese. Il s'appliquait à tout, et, selon le récit des témoins de sa jeunesse, montrait au travail, et dans mille circonstances de la vie, une conscience sans démenti, qui n'est pas un don de nature. Ils ajoutent qu'il était d'un tempérament très vif, prompt à s'irriter, prompt

à s'indigner, de sorte que cette douceur, chez lui, dont le monde entier fut témoin par la suite, s'ils la remarquaient déjà dans l'adolescent, on peut sûrement affirmer qu'elle était une jeune vertu, que l'enfant devait surveiller toujours et parfois défendre. Entre les classes du matin et celles de l'après-midi, il se retirait chez de braves gens appelés Finazzi, et, pour payer un peu l'hospitalité qu'il recevait, Giuseppe faisait travailler les enfants, plus petits que lui.

Années décisives, ces années de Castelfranco, pendant lesquelles le fils de la pauvre famille de Riese, travailleur dans le domaine de l'esprit, acquérait et maintenait, comme son père, comme sa mère, mais pour un autre avenir, l'habitude de l'énergie quotidienne. Chaque soir, après la longue marche, après les classes de la ville, il entrait au presbytère de Riese, et prenait une répétition de latin chez Don Tite Fusarini. La quatrième année, — depuis l'automne de 1849 jusqu'à la fin de juillet 1850, — il ne fit plus la route tout seul. Son frère Angelo voulut être du voyage. Il avait l'idée de devenir menuisier. On s'en alla donc de compagnie, le long de la route bordée de platanes. Et, merveille inattendue, ce n'était plus à pied. Les champs de la famille avaient-ils donné double récolte ? Une occasion rare s'était-elle pré-

sentée ? Le père avait acheté un âne, — pas un gros, — et une charrette, — pas une belle, — et il les prêtait aux enfants, pour se rendre à Castelfranco. Il faut dire qu'Angelo, par la suite, ne devint pas menuisier : l'âge venu, il choisit une autre carrière, et s'engagea dans la gendarmerie autrichienne. Nous aurons l'occasion de montrer quelle conscience avait, lui aussi, ce second des Sarto. Pour Giuseppe, les examens de fin d'année passés, selon les règlements officiels, au Séminaire diocésain de Trévise, furent un triomphe. Il fut déclaré « éminent » pour les cinq séries de questions : en religion, latin, grec, histoire et géographie, arithmétique. Ses notes le classèrent premier parmi les quarante-trois candidats préparés au dehors, et subissant l'examen devant le jury de Trévise. Mais cette réussite n'était pas la grande joie attendue. Il n'avait qu'une ambition : entrer au Séminaire, pour achever les études d'humanités, et suivre les cours de théologie.

## CHAPITRE II

### LA PRÉPARATION AU SACERDOCE

Sa vocation, pour personne, n'était douteuse. Mais sa famille était sans ressources : le curé de Riese également. Comment payer la pension ? Don Fusarini réfléchit, et trouva un moyen, un seul qu'il fallait tenter. Il y avait une fondation anciennement faite, en 1363, par un prêtre bolonais, et qui portait le nom de fondation Campion. Elle était destinée à subvenir aux frais d'instruction et d'entretien de jeunes gens sans fortune (1). Le patriarche de Venise avait le droit de désigner les titulaires de quelques bourses gratuites. Or, qui était patriarche de Venise en 1850 ? le cardinal Jacques Monico, fils d'un artisan de Riese,

(1) *Il seminario di Padova*, autori Prof. Luigi Todesco e Prof. Serena, 1911.

lettré, poète et d'un cœur excellent. Refuserait-il d'aider un compatriote, un sujet aussi recommandable que Giuseppe Sarto ? Tout l'espoir était là. Don Fusarini, pour mettre toutes les chances de son côté, fit appuyer sa demande par un ami puissant : un chanoine, vicaire général de Trévise. La lettre fut mise à la poste le 27 juillet, et on attendit la réponse impatiemment, à Riese encore plus qu'à Trévise. Un des biographes de Pie X, et qui fut de ses plus chers amis, Don Angelo Marchesan, révélait assurément une des confidences qu'il avait reçues jadis, quand il écrivait ces mots : « Il faut s'être trouvé dans de pareilles circonstances » touchant la vie et la vocation, pour comprendre entiè- » rement l'angoisse qui étreint le cœur d'un jeune » homme appelé à l'étude et au sanctuaire, absolu- » ment privé de ressources, et qui regarde au loin, » et cherche d'où pourrait lui venir quelque secours. »

Dans les derniers jours d'août, la réponse arriva. Elle fut communiquée à Giuseppe par le curé de Riese, qui écrivit ce billet : « A genoux, Beppi, et remercie Dieu, qui a sûrement quelque dessein sur toi : bientôt, tu entreras au Séminaire, et comme moi, toi aussi, tu seras prêtre. » Toute la famille Sarto fut ainsi mise en joie, et tout le voisinage averti de l'honneur dont elle etait l'objet. Moins d'un mois après, l'aîné, dans

l'église de Riese, recevait la soutane, des mains de Don Fusarini. Il devenait « *abatino* », et de ce jour-là, Margherita Sarto commanda aux autres enfants de ne plus tutoyer leur frère, mais de lui dire « vous ». Délicatesse encore, de cette âme vénérable et charmante, sentiment des convenances et des nuances de la politesse, qu'elle n'avait point apprises, mais que lui dictait, en chaque occasion, ce catholicisme qui est tout compréhension, tout respect et tout mesure. Beaucoup se sont demandé comment Giuseppe Sarto, élevé peu à peu aux plus hautes dignités de la terre, fut toujours ce qu'il fallait être, et toujours à sa place : il le dut à la même cause merveilleuse d'intelligence et d'à-propos.

Au mois de novembre 1850, l'*abatino*, précédé d'une lettre de l'évêché dont il dépendait, — celui de Trévise, — se rendait à Padoue, en voiture, le chemin de fer alors n'étant point construit, et entrait au grand Séminaire. Les bâtiments de ce Séminaire d'une ville illustre d'Italie étaient vastes et magnifiques. Son église, dont trois arcades claires portent le jubé orné de peintures, plusieurs des salles bâties au dix-septième siècle, son réfectoire, son théâtre, sa bibliothèque, sont mentionnés dans les livres à la gloire de Padoue. Les élèves étaient nombreux. Avant d'étudier

la philosophie, ils devaient faire ou refaire deux années d'humanités, et les deux années qui suivaient, consacrées plus particulièrement à la philosophie, achevaient encore de perfectionner les séminaristes dans la connaissance de l'italien, du latin, du grec, de l'histoire, des sciences naturelles. Alors seulement on commençait la théologie. C'était, on le voit, une très longue et solide préparation aux sciences sacrées.

Giuseppe Sarto, à la fin de l'année au Séminaire de Padoue, fut déclaré le premier de son cours. Ses notes ont été conservées, dans les archives. Elles portent, à la suite de son nom : « Discipline irrépro-» chable, — intelligence supérieure, — mémoire excel-» lente, — il donne tout espoir. » Ces éloges, adressés au meilleur élève d'un cours qui en comptait une quarantaine, se répéteront, avec des variantes toujours très louangeuses, pendant toutes les années de séminaire, et, par exemple, à la fin de la première année de philosophie, les professeurs diront, de leur élève :

« *En religion :* Eminemment distingué, s'intéresse » vivement à chaque partie de l'enseignement. »

« *En philosophie :* Distingué, doué pour la pensée, » a su acquérir, à un degré peu commun, les con-» naissances requises, en étendue et en profondeur. »

« *En langue italienne :* remarquable par la facilité

» dans l'interprétation des classiques, la correction de » son style, ses nombreuses connaissances en littéra- » ture. »

« *En grec :* Connaissance approfondie de la gram- » maire ; grande exactitude dans la traduction. »

« *En histoire :* Très rare ensemble des faits de » l'époque moderne et de leur ordre chronologique. »

Il en était de même pour les autres points du programme. On pourrait résumer en quelques mots les jugements des professeurs de Padoue, sur Giuseppe Sarto : esprit supérieur, que développe, en tous sens, un travail soutenu. Et ce n'est là qu'un éloge incomplet ; il resterait à montrer ce qu'était l'âme, ce qu'étaient la piété, la pureté d'intention, la force déjà éprouvée de ce jeune homme : ce sera la vie qui s'en chargera.

Riese, déjà, était fier de son enfant, et comme on savait la grande gêne des Sarto, chaque année, on faisait discrètement une quête, entre amis, pour que l'*abatino* eût de quoi acheter les livres, les vêtements nécessaires, et de quoi revenir à la maison.

Dans la seconde année de son séjour à Padoue, Giuseppe perdit son père. Il semble bien qu'il ait été averti de cette mort. Car les sœurs du Pape ont raconté que le séminariste d'alors alla trouver, tout en lar-

mes, le supérieur, lui demandant un congé. « Pourquoi ? — Parce que mon père est très malade. » C'était vrai, et rien ne l'avait fait prévoir. Le *cursore* de Riese, à la fin d'avril 1852, avait pris froid, il s'alita, et, après quelques jours de maladie, le 4 mai, mourut. Le dernier des enfants, Pierre-Gaëtan, qui ne devait pas vivre, naquit le jour même de la mort du père. La mère, demeurée veuve, avec sept enfants encore à la maison, résolut, pour parer à la misère, de se remettre à chercher du travail de couture : elle rassembla, autour d'elle, ses filles un peu grandes ; leur adjoignit une ou deux ouvrières, plus habiles, et, ayant ainsi formé un petit atelier, gagna le pain de tout son monde.

Un autre chagrin, moins cruel assurément, mais auquel il fut très sensible, éprouva bientôt le séminariste. Le curé, Don Tito Fusarini, malade, résigna sa cure ; le vicaire, que Joseph Sarto aimait beaucoup, ne tarda pas à être nommé à un autre poste, et à quitter le pays.

Et cependant, Riese restait Riese. Les vivants continuaient de s'aimer ; les vacances d'être le rêve de tous. Dès qu'elles venaient, la mère elle-même faisait semblant d'être toute au présent, ou toute à l'avenir. Les élèves du Séminaire de Padoue passaient dans

leur famille les trois mois d'août, de septembre et d'octobre. Giuseppe, levé à cinq heures, se rendait à l'église, faisait une longue oraison, assistait à la messe, communiait presque chaque jour, puis récitait l'office de la Vierge, et, à la fin de la journée, dans sa chambre, lisait à genoux un chapitre du Nouveau Testament. Le soir encore, on peut dire qu'il y avait, chez les Sarto, un office en commun. Le comte de Colleville, qui a beaucoup connu Pie X, rapporte, en effet, que dans cette maison bénie, « la journée se termi-» nait par la prière et l'examen de conscience en » famille ; chacun avouait ses torts, et demandait par-» don à celui qu'il avait offensé, usage admirable, qui » existait dans la famille Sarto, comme dans les famil-» les des premiers âges chrétiens. » Est-il étonnant qu'une âme sainte soit sortie de là ? Et qui pourrait douter qu'il y en ait eu plusieurs ?

De telles gens peuvent peiner, souffrir, pleurer : leur cœur demeure en paix. La joie leur est naturelle : ils savent la raison de l'épreuve. Un soir de fatigue plus grande, Margherita Sarto pouvait dire à son fils l'abbé, à demi-voix : « Beppi, que la vie est difficile ! » et il devait répondre : « Elle est faite pour cela. Si elle était facile, maman, où serait notre mérite ? » Et ces mots-là, sans doute, c'est elle qui

les avait dits la première, autrefois. Mais on avait le bonheur d'être ensemble. Beppi, qui travaillait même pendant les vacances, lecteur de plus de livres qu'on n'en avait jamais vu dans la maison, faisait volontiers des visites à ses amis d'enfance. Les longues courses plaisaient à ce jeune homme plein de force. Il retournait à Castelfranco ; il partait pour Montebelluna ; pour Asolo que domine le château de la reine de Chypre ; bien entendu les *Cendrole* n'étaient pas oubliées. Quelquefois même, si quelqu'un de connaissance, heureux d'obliger un compatriote déjà populaire et renommé, lui prêtait une voiture, l'*abatino* pouvait aller plus loin. C'était un luxe rare. Les vieilles demoiselles Sarto, au temps du Pontificat, ont raconté, à ce sujet, une histoire jolie. Elles se souvenaient de leur jeunesse, et elles disaient qu'une fois, pour revenir de Padoue à Riese, au commencement des vacances, Margherita Sarto avait envoyé à son fils une de ces voitures de louage que les Italiens appelaient *carrozzella*. Dans la voiture, avait pris place une de ses filles, Teresa, nouvellement mariée et devenue madame Parolin. L'*abatino* fut bien content et bien touché de l'attention qu'elle avait eue. Mais il songea : « Il suffit de peu de chose, pour qu'on parle mal d'un abbé. Nous sommes loin de chez nous ; personne ici

ne sait qu'elle est ma sœur ; cela n'est point écrit sur son visage. » Alors, il mit la valise sur le siège, et dit : « Ecoute, Teresa, je préfère aller à pied jusqu'à la dernière maison de Padoue : de cette façon, rien ne m'échappera de la ville que j'habite. Ensuite, je monterai près de toi. » Ce qui fut fait. Arrivé à Riese, le séminariste expliqua tout à sa mère, et, la remerciant de tout son cœur, lui demanda d'avoir soin, au cas où elle enverrait encore une voiture au-devant de lui jusqu'à Padoue, de n'y laisser monter aucune femme, surtout une jeune.

En novembre 1854, avec ses compagnons de cours, il commença l'étude de la théologie, qui le retint quatre années encore au grand Séminaire. Il attendait cette période avec impatience. Tout ce long passé d'analyse, de comparaison, entre les chefs-d'œuvre littéraires des différents siècles, entre les systèmes philosophiques de tous les temps, qu'avait-il été, sinon une préparation qui allait lui permettre de mieux comprendre la littérature inspirée de Dieu, l'Ecriture sainte ; de suivre sans peine l'exposé de la Révélation, histoire, dogme, morale ; de vivre le plus près possible du ciel, afin d'en rapporter, pour ses frères les hommes, quelque chose des trésors qu'ils ne connaissent guère, et dont ils ont tant besoin ? Ce petit sémi-

nariste ! On lui donnait la clé des greniers sacrés ; il était le fils élu, à qui le Chef moissonneur disait : « Prends de mon grain pur, et alourdis ta charge, car » ils ont faim, ceux d'en bas, et, quand tu auras dis- » tribué ce que je t'aurai permis de prendre, avant » même, toujours, à toute seconde, remonte vers mes » greniers ; le grain ne manquera jamais : ce sont les » distributeurs comme toi qui font défaut ; multiplie ton effort : moi, je multiplierai ton courage. »

A quoi bon répéter, dès lors, que Giuseppe Sarto continua d'être le premier de son cours de théologie, le plus remarquable même des élèves dont les plus vieux maîtres pouvaient se souvenir ? Mieux vaut observer trois choses, dont l'avenir dira qu'elles ont marqué le futur Pape d'un signe ineffaçable. La première, c'est que, dans le temps du bienheureux Barbarigo, évêque de Padoue, et véritable fondateur du Séminaire, vers la fin du XVII^e^ siècle, la philosophie, la théologie étaient enseignées selon l'esprit et la méthode de saint Thomas d'Aquin. Une édition des œuvres de ce génie solide et clair fut même publiée, par les soins de la célèbre imprimerie du Séminaire de Padoue (1698), en cinq volumes in-folio (1). Sans nul doute

(1) *La tipografia del seminario di Padova,* autore Don Giuseppe Bellini (1927).

Giuseppe Sarto étudia, à Padoue, la Somme de saint Thomas. Le même Barbarigo avait établi une école de chant grégorien, et obligé tous les élèves à en suivre le cours. L'abbé Sarto, depuis sa première jeunesse, aimait la musique et chantait au pupitre ; il y devint plus habile, et fut nommé, la dernière année, « directeur du chant des clercs ». Enfin, celui qui devait montrer, dans ses encycliques et ses autres actes, une connaissance étendue de la doctrine des Pères de l'Eglise, s'était mis à leur école, dès le Séminaire. Une lettre du 14 janvier 1858 en donne une preuve amusante. L'*abatino* écrit, à l'ancien vicaire de Riese, don Jacuzzi, l'avisant qu'à Padoue, vers la fin de l'automne, on trouvait à acheter, et à bon compte, les œuvres choisies de saint Cyprien et celles de saint Jean Chrysostome, « édition assez correcte ». Celles-ci, — en vingt-quatre tomes, — il avait réussi, « en sacrifiant autre chose », à les acquérir pour vingt lires italiennes. « Mais on dit, ajoute-t-il, qu'il reste encore, » dans la boutique, d'autres exemplaires des saints » Pères », et il s'offre à les acheter pour son ami : » Ecrivez-moi une ligne, et je me trouverai honoré de » vous faire plaisir, si petite que soit l'occasion. »

Giuseppe Sarto, fait sous-diacre à Trévise, le 19 septembre 1857, diacre, dans la même ville, le 27

février 1858, était ordonné prêtre, avec dispense pontificale de huit mois d'âge, le 18 septembre, dans la cathédrale de Castelfranco. C'est l'église qui se trouve dans l'enceinte des remparts anciens, au fond d'une petite place où il y a toujours des marchands ambulants et des troupes d'enfants. La mère était venue de Riese, avec toutes ses filles. Le lendemain, dans sa paroisse de Riese, elle assistait à la première messe de son fils aîné. Tant de soins et de prières, depuis vingt-trois ans, avaient préparé et obtenu ce jour qu'elle voyait. Sa maison avait été le premier séminaire de son enfant. Les mains de Giuseppe étaient consacrées. Ses lèvres avaient reçu le pouvoir de détruire la substance du pain, et de faire naître Jésus-Christ glorieux, sous l'apparence conservée de l'Hostie. Elles allaient absoudre les péchés des hommes, ranimer les courages, atténuer, par l'espérance, — et cette mère le savait bien, — des chagrins qui n'ont pas de fin ici-bas. Tous deux, ils priaient, dans l'accord que donnent la même foi, la même joie, les mêmes souvenirs et le même sang. Ils n'avaient, dans leurs cœurs, aucune ambition terrestre. Leur désir, ardent celui-là, était que le nouveau prêtre devînt un saint inconnu, méconnu s'il le fallait, mais pour le bien d'un grand nombre, dans les campagnes de la Vénétie natale.

Photo G. Felici, Rome.

MAISON NATALE DE PIE X, A RIESE.

# CHAPITRE III

## TOMBOLO

L'évêque de Trévise, en octobre 1858, nommait Don Giuseppe Sarto vicaire à Tombolo. Don Giuseppe, à ce moment, était un jeune prêtre de bonne taille, très maigre, mais fortement charpenté, comme le sont, en général, les Italiens du Nord, et doué d'un visage charmant. Deux photographies de lui en portent témoignage. Ce front haut, ces cheveux abondants et rejetés en arrière, ces lèvres fines, ce modelé solide des joues et du menton, qui donne l'idée du bien bâti, tout cet ensemble, en cherchant un peu, on le retrouverait, parmi les vivants d'aujourd'hui. Mais la physionomie, l'âme répandue sur les traits, voilà le rare et l'incommunicable. Giuseppe Sarto avait le regard d'une pureté, d'une bonté, d'une suavité, qui transparaissent

parfois, dans les yeux de la jeunesse, mais qui durèrent chez lui. Quelqu'un dira, plus tard, de Pie X : « Tout cœur droit vole à lui. »

Le village où il arrivait, vicaire de vingt-trois ans, comptait alors, — campagne et bourg compris, — un peu moins de quatorze cents âmes. Il y en a beaucoup plus aujourd'hui. C'était un pays d'agriculteurs, sans doute, mais Tombolo était surtout fameux, dans toute la Vénétie et la Lombardie, comme la patrie par excellence des marchands de bestiaux. « C'est un peuple » de robuste complexion, dit Mgr Marchesan, indiffé- » rent à la pluie, à la neige, au vent, au soleil. Y a-t-il » à faire un tour au marché ? A d'autres de regarder le » temps ! Le Tombolano se met en route, et le temps » s'arrange comme il l'entend. Face rubiconde, traits » accusés, voix rauque, à cause de l'habitude de crier » et de boire, allures larges, parler haut, ample veste, » manteau à collet de fourrure, un bâton à la main : » voilà le portrait. Cependant le Tombolano n'est pas » mauvais : il a bon cœur et il est religieux. »

On ne sera pas étonné qu'on doive ici ajouter : le Tombolano avait le défaut de souvent jurer. Ce fut une des épreuves du vicaire, qui mit beaucoup de zèle, et même beaucoup d'esprit, à corriger ses marchands de bestiaux. Un journal italien a raconté qu'un groupe de

paroissiens, causant avec Don Giuseppe, déploraient de ne savoir point lire et d'ignorer l'arithmétique, car pour faire un compte juste, ils s'y entendaient admirablement. « Voulez-vous une école du soir ? — Plutôt ! répondit le chœur. — Inscrivez-vous ! » Ils s'inscrivirent, nombreux, mais d'ignorances différentes. Les uns savaient déjà quelque chose, d'autres ne savaient rien. Ils revinrent trouver Don Giuseppe, et exposèrent le cas. « Je l'avais prévu, mes amis, et nous ferons donc deux sections. Les maîtres d'école de la commune se chargeront des élèves qui savent un peu lire, un peu compter ; moi je me charge de ceux qui ne savent rien. — Et pourquoi vous ? demandèrent-ils. — Parce que ce sera plus fatigant. » Les plus jeunes dirent alors : « Don Giuseppe, que donnerons-nous pour vous remercier ? — Pas d'argent, mais une chose plus importante : vous ne blasphémerez plus ! »

Ils le connurent bien vite. Il y a des bontés graves : la sienne était gaie. Elle comprenait que le passe-temps peut être une œuvre. Il se mit à jouer aux boules, avec eux, quand il le pouvait. Mais il ne le pouvait pas très souvent : les loisirs manquaient. Ce jeune vicaire était adjoint à un curé valétudinaire, non pas âgé, mais presque impotent. Il soignait l'abbé Antonio Costantini, prenait conseil de lui, et souvent

devait le remplacer. Les offices, les prônes, les visites qu'il faisait aux malades, celles qu'il recevait des bien portants, et qui commençaient par la plainte pour finir par l'aumône, les confessions, les catéchismes, les répétitions de chant, — n'avait-il pas entrepris de faire chanter ses paroissiens en faux-bourdon, — absorbaient tellement de minutes ou d'heures, dans la journée, qu'il fallait bien veiller pour achever de réciter le bréviaire, préparer un sermon, continuer les études d'Ecriture Sainte et de théologie. Les marchands de bestiaux revenant d'une foire tard dans la nuit, les jeunes gens qui, au petit matin regagnaient le domicile, après avoir dansé à quelque noce de campagne, ne manquaient pas de lever les yeux vers la fenêtre de la chambre qu'habitait le vicaire, leur ami. Veillait-il encore ? Etait-il déjà levé ? La chandelle était-elle allumée ? Mais oui, presque toujours, chez le vieux maître maçon Francesco Beghetto, où il logeait, la fenêtre de Don Giuseppe était éclairée. Quelqu'un, de ses intimes, interrogea un jour ce grand travailleur : « Dites-moi » la vérité : pour que vous puissiez prétendre, sincè- » rement, que vous avez dormi votre content, combien » vous faut-il d'heures de sommeil? — Quatre, répondit » Don Giuseppe. — Heureux homme, repartit l'ami, qui » savez vivre, quand nous autres nous sommes morts ! »

Déjà, à cette époque lointaine, et quand il n'avait que de misérables ressources à sa disposition, il donnait plus qu'il ne possédait. Tout le long de sa vie, les personnes chargées de pourvoir à sa table, à l'entretien de sa garde-robe, à ses menues dépenses nécessaires, que ce fussent des servantes de la cure, ou ses propres sœurs, ou un secrétaire, se plaignirent de l'absence de mesure de sa charité. On raconte qu'un jour qu'il avait reçu pour honoraires un « napoléon d'or », pour avoir prêché un panégyrique dans un pays des environs, il revint à Tombolo sans un centime, parce que des pauvres l'avaient quêté. Un autre jour, un homme qui voulait se rendre à Vérone, pour chercher du travail, et qui n'avait pas de quoi, vint lui demander « un demi-marengo », c'est-à-dire environ dix francs. Le vicaire n'avait rien dans sa bourse. Le quêteur, se souvenant que les prêtres d'alors recevaient de petits émoluments en nature, riposta aussitôt : « Mais du maïs, vous en avez ? — Du maïs, oui. — Est-ce que ?... — Sans doute, apporte un sac, et reviens. » L'homme revient avec le sac, et Don Giuseppe, le menant au grenier, devant un tas de grain d'une centaine de litres : « Moitié pour toi, moitié pour moi : ça te va ? — Tout à fait bien. » Quand le pauvre, — ou celui qui se disait tel, —

eut mis cinquante litres dans son sac, et le sac sur son épaule, il voulut remercier, mais l'émotion « lui faisait un nœud dans la gorge », et il lui fallut un peu de temps pour dire : « Dieu vous le rende, Don Giuseppe ! »

Les Tombolani aimaient à entendre prêcher Don Giuseppe. Que prêchait-il ? Toujours l'Evangile. Il le faisait lumineusement, avec une force tendre. On sentait qu'il avait coutume de méditer, coutume aussi de vivre le livre qu'il expliquait. Comme il parlait aisément, que sa voix était belle, il y avait une autre sorte de plaisir et de profit à l'entendre. On lui demandait souvent de prêcher dans les bourgs voisins ; il acceptait ; sa renommée grandissait dans ce canton de Vénétie. Les gens disaient : « Il est trop bien pour nous. Comment nous le laisse-t-on ? Cinq ans déjà, sept ans, huit ans, qu'il est à Tombolo ! » Don Costantini l'avait jugé avant eux, car il écrivait à un ami : « On m'a envoyé, comme vicaire, un jeune prêtre, » en me recommandant de le former aux devoirs du » curé. Je vous assure que c'est le contraire qui arri- » vera. Il est si zélé, si plein de bon sens et d'autres » qualités précieuses, que je pourrais apprendre de lui » beaucoup de choses. »

De ses premiers discours, — toujours préparés,

— peut-être est-il resté quelques manuscrits qui seront un jour révélés. On connaît, du moins, — les journaux du temps l'ont publié, — l'éloge qu'il prononça à Cittadella, le 24 novembre 1863, de la signora Elisabeth Viani, grande dame très humble, grande riche très aumônière, bienfaitrice de Cittadella et de Tombolo, morte l'année d'avant. Le vicaire avait alors vingt-huit ans. Et c'est une fort belle chose, cette oraison funèbre, en ceci notamment que ce vicaire pauvre, et fils de pauvre, louait la richesse chrétiennement employée, l'élevait à la haute dignité que l'Evangile reconnaît à la pauvreté, et déclarait que la première béatitude du sermon de la Montagne, « Heureux les pauvres... », a été proclamée, par le Christ, pour les riches aussi qui savent être pauvres. Vérité depuis longtemps certaine, mais qui jamais ne fut un lieu commun.

« Je n'entends pas, disait-il, louer cette nécessaire » et inévitable nécessité de vie à laquelle sont condam- » nés ceux qui naquirent de familles sans ressources, et » manquent de moyens pour améliorer leur condition, » car, pour mériter l'éloge, ils doivent, patiemment, » transformer en vertu leur misère. Je n'appelle pas » non plus vrais pauvres ceux qui, habillés en haillons, » et vivant de mendicité, errent dans nos pays, parce » que la plupart du temps, sous les apparences de la

» pauvreté, ils cachent une richesse de désirs : mais, » selon la loi d'esprit et de vérité, j'appelle vrai pauvre » celui qui, même comblé de richesse, renonce mora- » lement, de cœur et de volonté, à tout le bien que la » terre peut lui offrir. »

Le rare mérite de Don Giuseppe Sarto ne pouvait être indéfiniment méconnu. Un jour de 1866, et au presbytère de Tombolo, un chanoine de Trévise étant venu rendre visite à son ami Don Costantini, celui-ci, qui aimait tendrement son vicaire et le considérait comme un saint, résolut tout à coup de le recommander au chanoine. Il fit, de Don Giuseppe, un tel éloge, que le personnage trévisan commença de s'émouvoir.

— Que voulez-vous, dit-il, ce jeune prêtre a fait ses études à Padoue : ses supérieurs, dans notre diocèse, ne le connaissent pas... Serait-il capable de faire, dans la cathédrale, le panégyrique de saint Antoine ?

— Très capable, répondit le curé.

— J'en prends note, fit le chanoine.

Et Don Giuseppe fut invité à parler dans la grande ville.

Le curé de Tombolo, qui ne pouvait accompagner son vicaire, voulut du moins lui amener des auditeurs, et il écrivit une lettre que plusieurs témoins se sou-

LE SANCTUAIRE « DELLE CENDROLE », PRÈS DE RIESE.

viennent d'avoir lue avec surprise, dont ils se sont rappelé ensuite les termes avec émerveillement. Car la lettre portait ces lignes : « Allez l'entendre avec » des amis, et rapportez-moi le succès qu'il aura, les » jugements, les impressions... Faites attention à mes » paroles : bientôt, nous le verrons curé d'une des plus » importantes paroisses du diocèse ; puis il aura les » bas rouges !... et puis... ? »

Le mercredi 13 juin 1866, après la grand'messe, le jeune vicaire, dont les gens de Trévise disaient : « C'est un drôle de choix qu'on a fait cette année », prononça, devant une très nombreuse assistance, le panégyrique de saint Antoine de Padoue. Son discours dura une heure un quart, et les Trévisans se retirèrent avec une tout autre opinion du vicaire de Tombolo. « Le choix fut bon, reprenaient-ils, et ce » jeune homme ira loin. »

Dix mois plus tard, l'administration ecclésiastique ayant ouvert un concours, pour cinq charges paroissiales du diocèse, Don Giuseppe, sur l'invitation de l'évêque de Trévise, se fit inscrire parmi les concurrents, subit les épreuves écrites et les épreuves orales, et obtint la plus importante des cinq cures, celle de Salzano, dans le district de Mestre.

Au temps dont il vient d'être parlé, un événement

considérable s'était produit. A la suite d'une guerre qui mettait aux prises d'un côté l'Autriche, de l'autre la Prusse et l'Italie, l'empereur d'Autriche avait cédé la Vénétie à Napoléon III, qui l'avait remise aux mains de son allié Victor-Emmanuel. Bien des choses étaient ainsi changées. Riese, comme Venise, Castelfranco avec Tombolo, avec Trévise, tous les villages et toutes les villes passaient de l'empire ancien au royaume nouveau. Les habitants, Italiens par le sang, devenaient sujets d'un prince italien. La chère Margherita Sarto, ses fils, ses filles, et tous ceux et celles d'un immense voisinage, respiraient, moissonnaient, vendangeaient au soleil d'Italie. Giuseppe, devenu citoyen d'Italie, prit part de tout son cœur aux fêtes populaires qui célébrèrent à Tombolo, comme partout ailleurs, la libération de la province.

Son frère, nous l'avons dit, s'était engagé dans la gendarmerie autrichienne. Comme il n'y avait plus d'Autriche à servir, et qu'il se trouvait donc sans place ni fonction, des amis lui conseillèrent de s'enrôler parmi les carabiniers italiens.

— Vous ne changerez pas de métier, disaient-ils : on vous acceptera tout de suite.

— Je veux bien, répondait Angelo, mais à deux conditions.

— Tiens ! Lesquelles ?

— D'abord, j'ai prêté serment à l'empereur d'Autriche : il faut que je m'en fasse relever.

— Moi, je n'y aurais pas songé. Et la seconde ?

— Il m'a donné un cheval : je dois le prix.

Rien ne parvint à l'ébranler. Angelo Sarto partit pour Vienne, ce qui n'était pas alors un petit voyage. Dans la capitale, il est facile de le deviner, les militaires et les civils, auxquels il s'adressa, le reçurent avec stupéfaction, l'assurèrent qu'après le traité, le serment, ni le cheval, ne le constituaient plus débiteur. Mais il avait épuisé son argent de route, et on dut le rapatrier aux frais de l'Etat. Il servit, au retour, dans les carabiniers italiens, et, après quelques années, reçut du gouvernement italien la direction d'un bureau de poste.

# CHAPITRE IV

## LA GRANDE PAROISSE

Un samedi soir, au milieu de juin, le nouvel archiprêtre arrivait à Salzano, en très modeste équipage. Trois de ses sœurs l'avaient précédé, pour préparer la maison. Il avait trente-deux ans. La paroisse qu'on lui donnait à gouverner, une des plus vastes du diocèse, comptait plus de 2.000 habitants.

Cette fois, le pays était tout agricole. On y vient aisément, aujourd'hui, par le chemin de fer de Venise à Trévise. La station est à deux kilomètres environ du village. Belle campagne fertile : comme à Riese, l'eau des rivières lointaines court dans les fossés ; la verdure est partout, abondante et peu haute ; on y voit des fermes bien bâties, qui ont des portiques ouverts au midi, des puits anciens en pierre dure,

de forme évasée, comme des chapiteaux de colonnes creuses, où la chaîne descend en criant. Au-dessus des terres bien nivelées, de très loin, on aperçoit le campanile de l'église et l'ange posé tout au sommet.

La route tourne pour entrer dans le village. On trouve bientôt l'église, flanquée de sa haute tour, et, un peu à droite, une vaste maison carrée, couleur de brique, précédée d'un jardin qui ne peut être qu'un jardin de curé. C'est là, en effet, qu'habite le curé de Salzano. Du temps de Don Giuseppe, le presbytère, bâti au fond de la place, touchait presque l'église. Il a été démoli.

Mais le souvenir du prêtre qui l'habitait est demeuré intact. Si vous prononcez, aujourd'hui, le nom de Pie X devant un habitant de Salzano, celui-ci prend aussitôt l'air de l'homme à qui l'on rappelle une gloire de famille, et répond : « Nous l'avons eu » ici pendant huit années. » S'il est jeune ou s'il a un moment de loisir, il vous mènera dans l'église, dallée de rose et de blanc, par les soins du curé Sarto, dotée d'une tribune par Pie X, agrandie également grâce aux libéralités du Pape, et vous verrez, au-dessus d'une porte, vers la moitié de la nef, un buste en marbre blanc, où l'artiste, travaillant pour Sal-

zano, sut mettre plus de jeunesse que n'en avait alors son modèle, le Souverain Pontife.

Le curé de Salzano fut ce qu'avait été le vicaire de Tombolo : le prêtre qui n'oublie que soi-même. Il avait deux vicaires, et pouvait aussi compter, la veille des fêtes, pour entendre les confessions des fidèles, sur l'aide d'un prêtre habitué. Et ce n'était pas trop, si l'on songe que, dans ce pays de grande foi, le nombre des communions annuelles approche de 60.000, et qu'il était déjà très élevé à la fin du siècle dernier.

Le saint dont le nouveau curé parlait le plus volontiers, était saint Vincent de Paul, dont il disait : « Celui-là avait compris que la volonté de Dieu est « de ne pas vivre pour soi, mais pour tous... » Belle maxime, que plusieurs se contentent de copier sur un cahier, et de relire quelquefois. Mais lui, Don Giuseppe, la mettait en pratique, et ce n'était pas son début. Un de ses amis, curé de la paroisse voisine de Noale, étant venu lui rendre visite, après quelque temps :

— Rends-moi un service ? demanda Don Giuseppe.

— Volontiers : tu n'as qu'à parler.

— Fais-moi vendre mon cheval, toi qui a des relations !

C'est qu'il avait un cheval et une voiture, l'archiprêtre de Salzano. Seulement, il appliquait si bien le précepte de saint Vincent de Paul, que tout le monde se servait de l'équipage, et que la pauvre bête, à force de trotter, et la voiture, à force de rouler...

— Oui, dit l'ami courageux, ton cheval, je te le ferai vendre.

— Alors, la voiture aussi, n'est-ce pas ?

— Garde-la encore un peu, celle-là. Crois-tu sincèrement qu'on puisse l'offrir à un chrétien ?

Et Don Giuseppe, obligé de garder la voiture, ne la prêta plus qu'aux emprunteurs qui avaient un cheval.

A Tombolo déjà, il avait mis au Mont-de-Piété les deux seuls objets précieux qu'il possédait : sa montre et un couvert d'argent. Il en fut de même à Salzano, où les pauvres ne manquaient pas, où il y avait un hôpital assez mal outillé, et d'autres œuvres à soutenir. Le curé dépensait plus que son revenu. Les remontrances de Rosa ou d'Anna n'y pouvaient rien : le frère répondait toujours : « La Providence ne manque jamais. » Mais le peuple de la grande paroisse, qui trouvait que Don Giuseppe parlait éloquemment, entendait mieux encore la prédication de cette vie sacrifiée, que menait son prêtre-chef. Il le

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE CASTELFRANCO VENETO, DANS LAQUELLE EUT LIEU L'ORDINATION SACERDOTALE DE GIUSEPPE SARTO.

trouvait gai, de la gaieté qui habite le cœur, et dans la paix ; il le trouvait pieux, serviable à l'excès : il eut l'occasion de le voir héroïque. Ce fut en 1873, quand une épidémie de choléra ravagea la Vénétie. Le récit le plus sûr, de cet admirable épisode de la vie de Giuseppe Sarto, nous semble être celui qu'a écrit Mgr Marchesan, dont l'ouvrage a paru tout au début du Pontificat de Pie X, et qui avait connu, interrogé, écouté les témoins des scènes qui ajoutèrent une espèce de dévotion au respect de ses paroissiens pour le curé de Salzano. Nous en traduirons quelques passages.

« Dans nos contrées, ici plus et là moins, le » choléra fauchait les vies humaines. En cette occasion, » Don Giuseppe montra quel bien, matériel et moral, » peut faire un bon curé parmi des paroissiens malades » et découragés. Il était partout présent. Il y a un mort » à ensevelir, un malade à confesser ; cette maison » manque du nécessaire ; dans cette autre, personne » ne peut assister les malades, leur donner à temps » les remèdes : donc, il faut aller, voir, secourir, con- » seiller. Et Don Giuseppe, tout zèle, tout charité, de » nuit et de jour, à toute heure, secourait et conseil- » lait... Sachant que le devoir d'assistance aux malades » regarde d'abord le curé, il ne voulait absolument

» pas que les vicaires s'exposassent au danger, mais,
» autant qu'il le pouvait, accourait près du malade, et
» la plupart du temps, ne lui donnait pas seulement
» les secours spirituels, mais, avec beaucoup d'affec-
» tion, l'assistance matérielle, et faisait comme un
» véritable infirmier, jusqu'aux frictions avec de la
» glace. Il inspirait du courage à tous ; d'accord avec
» le médecin, il conseillait les remèdes du moment.
» Afin d'exciter les réactions, s'il arrivait à l'heure vou-
» lue, il tâchait que le malade bût au moins du vin.

» Un jour, il est appelé en hâte. Il part.

« — Monsieur le Curé, dit le patient, dès qu'il
» le voit, je suis mort !

« — Eh ! non ! tu n'es pas mort !

» — Si, je suis mort, je suis mort, monsieur le
» Curé ! Confessez-moi tout de suite !

» — C'est entendu, je vais te confesser, répon-
» dit Don Giuseppe.

» Puis, se détournant vers quelqu'un de la
» famille :

» — Cours chez Sogaro, et demande-lui, de ma
» part, deux litres de bon vin !

» Le parent revient promptement avec le vin.

« — Bois ! dit alors Don Giuseppe au ma-
» lade.

» — Monsieur le Curé, je ne peux pas : cela » fait mourir.

» Il faut observer que nos gens, aux époques » d'épidémie, ont de terribles préjugés : ils ont peur » que les médecins, ou les gardes-malades, ne leur » administrent du poison, pour les envoyer plus vite » dans l'autre monde. L'archiprêtre comprit, avec cette » pénétration d'esprit qui lui était coutumière, la rai- » son du refus, et, se versant un verre de vin, le but » d'un trait, et dit : « A présent, c'est à toi de boire ! » » Et le malade, à cette vue, devenu obéissant, avala un » premier verre de vin, puis, sur les instances de Don » Giuseppe, un second, un troisième, même un qua- » trième... Le lendemain, le malade était mieux...

» Bénédiction de Dieu ! me disait une vieille » femme de Salzano, si Don Giuseppe, notre curé très » aimé, n'avait pas été là, je serais morte de peur » et de tout le mal que j'avais alors ! »

« Un certain jour, Giuseppe, avec le sacristain, » se rend dans une partie éloignée de la paroisse, » pour l'enterrement d'un mort. Y eut-il malentendu, » ou bien la population se trouvait-elle réellement » occupée aux travaux des champs : le fait est qu'il y » avait là seulement trois hommes, et que le qua- » trième faisait défaut, pour porter le corps, au pas-

» sage difficile d'un pont. Don Giuseppe s'en aperçoit » et ne dit rien ; il entonne le *De Profundis,* et puis, » en surplis et l'étole au cou, il se met tout simple- » ment, lui quatrième, à porter le cadavre jusqu'au » delà du pont...

« On sait qu'en temps d'épidémie, et par mesure » d'hygiène, on a coutume d'enterrer les cadavres » pendant la nuit, sans autre cortège que les quel- » ques personnes nécessaires. Le curé de Salzano, » qui, pour assister les cholériques, ne dormait pas » la nuit, et qui se privait de pain et de viande pour » en donner aux miséreux, assistait aussi, en curé » pieux et prudent, à ces ensevelissements noc- » turnes, pour que la triste cérémonie ne fût pas » troublée par des actes sacrilèges... »

Rosa cherchait en vain à modérer le zèle extrême de son frère. « Il ne se ménage jamais, disait-elle, il dit oui à tout le monde ! » Le pauvre curé, au sortir de ce temps d'épreuve, n'avait plus, comme elle disait encore, que la peau et les os, et il fallut de longs mois pour que la santé lui revînt. A Salzano, ainsi qu'il l'avait déjà fait à Tombolo, Don Giuseppe se préoccupa de la bonne tenue des écoles, veilla à ce qu'elles fussent assidûment fréquentées, par le plus grand nombre possible d'enfants ; comme

à Tombolo, il fut le catéchiste des catéchistes, n'épargnant rien pour que ce pauvre cher monde, détourné du salut par tant d'ennemis, connût du moins sa destinée, sa noblesse et son Dieu. Et là, également, il réforma le chant d'église.

Ce furent ses mérites à la fois et les imprudences de sa charité qui lui valurent d'être nommé chanoine du chapitre de Trévise, chancelier de l'évêché et directeur spirituel du grand Séminaire. Il avait emprunté 25.000 francs pour augmenter et réparer l'hôpital de Salzano. C'était alors une grosse somme, surtout pour lui. L'évêque de Trévise, Mgr Zinelli, qui avait déjà promu Don Giuseppe de Tombolo à Salzano, vint en ce dernier pays pour sa visite pastorale. Il gronda un peu le débiteur embarrassé et impénitent. « Vous finirez, lui dit-il, par faire saisir l'encensoir ! » De tout côté, d'ailleurs, l'éloge de ce curé miséricordieux enveloppait l'évêque. Mgr Zinelli, avant de quitter Salzano, acheva de prononcer son arrêt, en ajoutant : « Pour vous empêcher de faire de nouvelles folies, je vous nommerai chanoine de ma cathédrale. » Don Giuseppe protesta : « Je suis redevenu paysan », dit-il. Cela n'empêcha rien.

# CHAPITRE V

## LES ANNÉES DE TRÉVISE

Le dimanche 28 novembre 1875, par une matinée de bourrasque et de pluie, Mgr Giuseppe Sarto parut, pour la première fois, dans sa stalle de chanoine, au chœur de l'antique cathédrale, dédiée à saint Pierre. Trévise sur le Sile, Trévise sur la route de Venise à Trieste, ville d'art et de courtoisie, douce de lumière, dont le poète Fazio degli Uberti a écrit :

*Nous trouvâmes en route Trévise,*
*Toute riante de ses claires fontaines ;*

Trévise enfin, où il avait reçu les ordres mineurs, c'était, pour ce Vénitien, un lieu déjà connu et cher.

Les chanoines de Trévise, en vertu de décrets

anciens, émanés du Sénat de la Sérénissime République de Venise, avaient droit de porter un costume de drap violet : manteau à traîne, soutane, collet, ceinture. Le chapeau même était violet. On les appelait *monsignori*. A leur cou, pendait une croix pectorale, que retenait un cordon semé de fils d'or. Avec le temps, l'étoffe de laine était devenue étoffe de soie. Dans la cuve des teinturiers, la proportion de bleu avait aussi diminué, celle du rouge augmenté. Mgr Sarto, dès le début, sans rien dire, prit l'habitude de sortir en noir, dans la ville, et sans qu'aucun ornement rappelât qu'il était chanoine de l'insigne cathédrale, si ce n'est le collet violet. On le trouva austère ; quelques-uns le lui firent savoir ; il ne répondit pas : finalement presque tous ses vieux confrères imitèrent le nouveau chanoine.

Les fonctions de chancelier étaient pour lui nouvelles, mais les circonstances et l'étonnante clarté de son esprit l'y rendirent maître en peu de temps. Il le fallait bien. Le vicaire général, qui vieillissait, laissa peu à peu au chancelier beaucoup d'affaires à traiter. L'évêque, frappé d'une attaque d'apoplexie, revint à la santé, mais non point à l'activité qui avait fait de Mgr Zinelli un des évêques les plus distingués du nord de l'Italie. Et ce fut Mgr Sarto qui, en mille

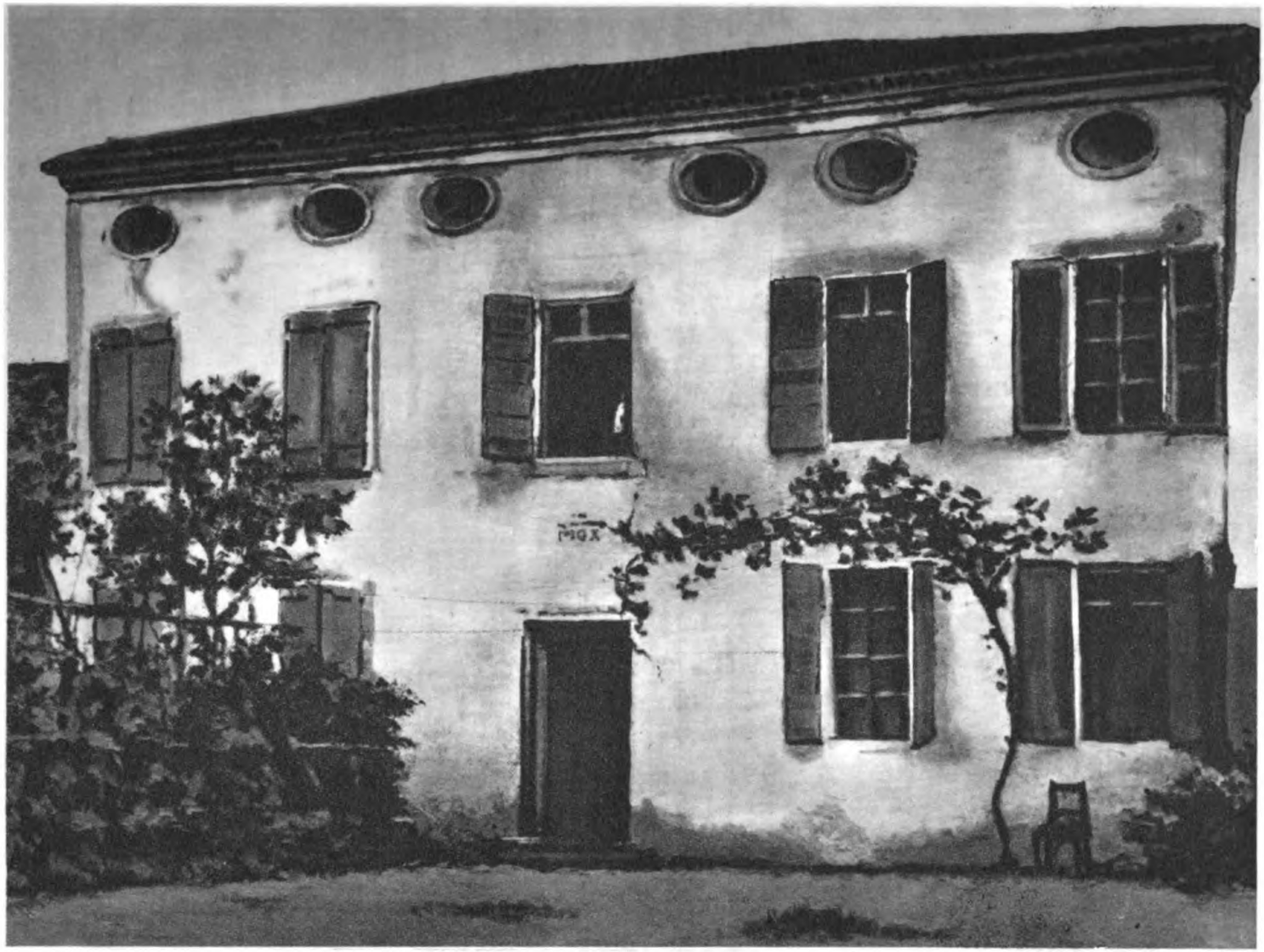

SECONDE MAISON HABITÉE PAR GIUSEPPE SARTO,
VICAIRE A TOMBOLO.

occasions, et les plus diverses, pendant plusieurs années, administra sous leur nom. Il y réussit. Nous savons tous, dès que nous avons passé la quarantaine, — âge où commencent les emplois à grande clientèle, — combien il est fatigant de recevoir beaucoup de gens à la file, soit qu'ils demandent le même service, soit qu'ils s'efforcent de nous faire comprendre, en peu de minutes, les affaires compliquées dont la pensée, depuis des jours et des nuits, ne les quitte pas ; combien il est difficile surtout de conserver pour le quatrième, le cinquième, le huitième, hélas ! l'égalité d'humeur dont le premier a bénéficié. Mgr Sarto avait pour tous le même accueil, plein de bonne grâce, la même patience, et la justesse de son esprit, pour résoudre les cas proposés, demeurait fraîche jusqu'au dernier. On l'admirait. Comme il avait, nous l'avons dit, une nature extrêmement vive et sensible, c'est là peut-être, dans l'obscur travail de bureau, qu'il donna l'une des plus fortes preuves de sa vertu.

Lors de son avènement au Pontificat suprême, les professeurs du grand Séminaire, interrogés par un rédacteur de *la Croix* de Paris, exprimèrent leur étonnement d'une pareille maîtrise de soi.

« Tenez pour certain, disaient-ils, qu'il a fait » toujours la besogne de quatre. Le premier levé, il

» était le dernier dont la lampe s'éteignît. A quatre
» heures, il était debout, et le soir, à onze heures
» et demie, il travaillait encore. Sitôt qu'un de nous
» arrivait à la chapelle pour dire sa messe, il ren-
» contrait Mgr Sarto qui achevait la sienne ou déjà
» commençait son action de grâces.

» Chaque matin, il faisait à haute voix la médi-
» tation pour les séminaristes ; chanoine, il chantait
» l'office à la cathédrale, puis il se rendait à son
» bureau de l'évêché... Lorsqu'il avait passé à l'évêché
» sa matinée, une matinée qui durait jusqu'à deux
» heures, car c'est à cette heure-là que, pendant l'année
» scolaire, a lieu notre repas de communauté, il arrive
» ici (au grand Séminaire), apportant avec lui les
» dossiers à dépouiller et les notes à faire expédier.
» Et il s'asseyait à cette table, souriant, car, en cette
» multiplicité d'occupations, on ne le vit jamais sou-
» cieux, préoccupé, agité. Les saillies spirituelles,
» les aimables taquineries abondaient sur ses lèvres.
» Il avait le courage joyeux, et répandait autour de
» lui cette robuste bonne humeur... C'était sa seule
» récréation : il remontait chez lui, pour travailler... »

« Une seule chose excitait chez Mgr Sarto l'im-
» patience et presque la répulsion : c'était la mollesse
» ou le genre plaintif chez un séminariste. »

On avait assigné au directeur spirituel un appartement, au second étage, composé d'un cabinet de cinq mètres sur cinq, et d'une chambre moins grande encore : mais les fenêtres ouvraient au Midi, sur les jardins, le Sile aux eaux calmes, et sur les campagnes étalées à l'infini, où les frondaisons des platanes et la pointe des peupliers rappellent seules qu'il y a des collines par le monde. Sûrement Giuseppe Sarto a goûté la sérénité de ce paysage, comme il aimera les lointains de Rome et de la campagne romaine, mais il n'a pas rêvé longuement devant sa fenêtre ; il n'avait pas le temps. Revenu de l'évêché au Séminaire, avec ce paquet de dossiers qu'il examinerait au premier moment de liberté, il se devait à ses multiples occupations de directeur spirituel. La charge était lourde. Pour les séminaristes, il préparait des instructions religieuses et des méditations ; il était le confesseur et le directeur de la plupart de ces jeunes gens, — que de visites reçues, que de charité, que de correspondance, que de démarches cela suppose ! — de plus, il préparait à la première communion les enfants d'un collège secondaire annexé au grand Séminaire ; il professa même, en 1883-1884, un cours de religion aux élèves des classes supérieures. Les étudiants aimaient à l'entendre, ce qui n'est pas un mince éloge.



TAYLOR INST. OXFORD

Non seulement les séminaristes suivaient avec plaisir, avec un sentiment de sûreté, les enseignements de Mgr Sarto, mais les petits se réjouissaient de la classe de catéchisme. On sentait de la science dans sa clarté; on lisait son âme dans son regard ; il parlait un bel italien, et beaucoup de ses mots, dans ces jeunes esprits ouverts, laissaient de longues résonances. Mais le charme était ici mêlé à la grâce de Dieu, et c'est pourquoi il était si puissant. L'extrême humilité de l'homme touchait cette jeunesse ; elle ne l'empêchait nullement de voir qu'il y avait là, au grand Séminaire de Trévise, un homme tout à fait supérieur aux titres qu'il se donnait. Dès la première fois qu'il parut dans la chaire du directeur, les séminaristes ne s'y trompèrent pas. Cependant bien peu de professeurs se sont présentés ainsi à leurs élèves ! Mgr Marchesan, qui était de l'auditoire, s'est souvenu des paroles mêmes : « Chers jeunes clercs, vous croyez » peut-être que je suis un de ces pères spirituels qu'une » longue expérience des milieux d'étudiants, une vaste » et profonde doctrine ascétique et théologique, une » savante manière d'exposer la pensée, mettent en » mesure de vous diriger, de vous conseiller, de vous » faire avancer, en toute sécurité, dans la voie où vous » marchez avec l'aide de Dieu; mais, laissez-moi vous

» le dire franchement, je n'ai rien, ou presque rien, de » tout cela, je ne suis qu'un pauvre curé de campagne, » venu ici par la volonté de Dieu; et, puisque le Seigneur » l'a voulu ainsi, il faut, de votre côté, que vous vous » prêtiez à entendre la parole d'un pauvre curé de cam- » pagne, et que vous pardonniez si elle n'est pas, comme » elle devrait être, à la hauteur de cet office dont mes » supérieurs m'ont voulu charger, moi incapable, moi » indigne. » Il fit ensuite un discours le plus excellent du monde, et les étudiants de théologie, sortant de l'église, se disaient les uns aux autres : « Eh bien ! en voilà un curé de campagne ! L'avez-vous entendu? Quel discours ! »

Ceux qui sont nés pour servir, s'ils ont une très grande âme, peuvent s'étonner de monter : les témoins ne s'étonnent pas. Mgr Sarto répétait fréquemment à ses futurs prêtres les paroles de l'Apôtre : « Ne vous » laissez pas circonvenir par les doctrines fantaisistes » et étranges. » Il disait de la religion catholique : « Elle exerce la primauté de certitude, au-dessus de » tous les systèmes religieux hétérodoxes, au-dessus » également de toutes les sciences humaines. » Il disait : « La vérité absolue est immuable... Ce que le » premier homme et tous ceux de l'Ancien Testament » ont cru *en germe,* est cru, aujourd'hui encore, par les

» catholiques. La foi antique et la nôtre se rencontrent, » et se lient au centre unique et indissoluble de vérité : » Jésus-Christ. Au contraire, étudiez l'histoire de » toutes les sciences, et, dans les changements suc- » cessifs de leurs théories, vous trouverez la marque » de leur faillibilité. » Heureuses formules, qui mani- » festent l'homme de doctrine.

A son voisin de chambre, qui, le voyant fatigué, le soir, et toujours écrivant, le suppliait ainsi : « Allez vous reposer, monseigneur ; celui qui travaille trop travaille moins bien ! » il répondit spirituellement : « Vous avez raison, Don Francesco : allez au lit, et dormez bien ! » Parfois, avant le jour, on observa qu'il travaillait encore, et que son lit n'avait pas été défait.

Parmi les études auxquelles s'appliqua cet extraordinaire travailleur, durant les années de Trévise, il faut noter celle des œuvres du cardinal Pie, évêque de Poitiers. Il le raconta lui-même, bien des années plus tard, à un visiteur qu'il recevait à Rome. Ce visiteur, qui était Mgr de Teil, vice-promoteur, pour la France, de la cause de béatification de Pie IX, lui disait : « Très Saint Père, j'ai été l'élève du cardinal Pie. — Vous avez été son élève ! répondit le Pape, avec une expression d'étonnement et de joie, eh bien !

à l'époque où j'étais vicaire général, je voulus m'habituer à lire le français. Mon évêque l'apprit. Il avait grandement admiré le rôle du cardinal Pie au concile du Vatican. « Lisez les œuvres de celui-là, » me dit-il. Je l'ai fait aussitôt. J'ai lu tout ce qu'a écrit le cardinal Pie : c'est mon maître. »

Ainsi les jours passaient, tous bien employés.

Les dignités allaient venir à celui qui avait peur d'elles. Le 12 juin 1879, Mgr Zinelli l'investissait d'une des trois charges du Chapitre de Trévise auxquelles était attaché un modeste traitement supplémentaire, et le nommait *primicier*. En novembre, ce très digne évêque mourait, et le Chapitre élisait, comme vicaire capitulaire, Mgr Giuseppe Sarto. Celui-ci remplit ces fonctions délicates pendant sept mois. Il eut tout de suite affaire, en cette qualité, aux représentants du gouvernement, et notamment à l'Economat Royal de Venise, chargé, pendant la vacance du siège, de pourvoir aux dépenses. Mgr Sarto eut soin d'écrire à l'administration que la curie de Trévise était en fort mauvais état financier ; qu'elle avait dû, à la mort de l'évêque, faire de lourdes dépenses qu'on ne savait comment payer. Il exprimait sa confiance dans les mesures que prendrait l'Econome royal, qui touchait les revenus de la mense épiscopale. Celui-ci fit une

réponse qui n'était pas sans précédents, et qui fut, par la suite, imitée : il assura qu'ayant tenu compte de toutes choses, il accordait cent lires par mois pour les dépenses de la curie. Le déni de justice était flagrant. Pie X en verra d'autres. Mais il est déjà vivant dans le vicaire capitulaire, qui prend la plume, et qui riposte :

« Cent lires par mois, lorsque, simplement pour la » poste, il en faut plus de quarante ! Les pauvres doi- » vent se contenter des miettes qui tombent de la » table des riches ; mais, puisque j'ai pour moi le droit » canonique, et la loi civile, suffisamment claire sur » ce point, je ne veux pas qu'on puisse me reprocher » de n'avoir pas réclamé pour ma juste cause. »

Un « candidat » à l'épiscopat n'eût peut-être pas réclamé. Giuseppe Sarto n'était candidat qu'au paradis. Quelle belle force ! Quelle liberté ! On ne regarde pas à bien faire ; lorsque la justice parle, on lui répond : « me voici ! » ; les chances de succès ne pèsent plus ; les conseils de la peur retombent à l'abîme ; la certitude de faire la volonté de Dieu nourrit le courage, et le monde alors semble petit.

Ce prêtre était donc armé de force et de douceur. La longue préparation était finie. Mgr Sarto, deux fois, avait fait le voyage de Rome : la première, sous

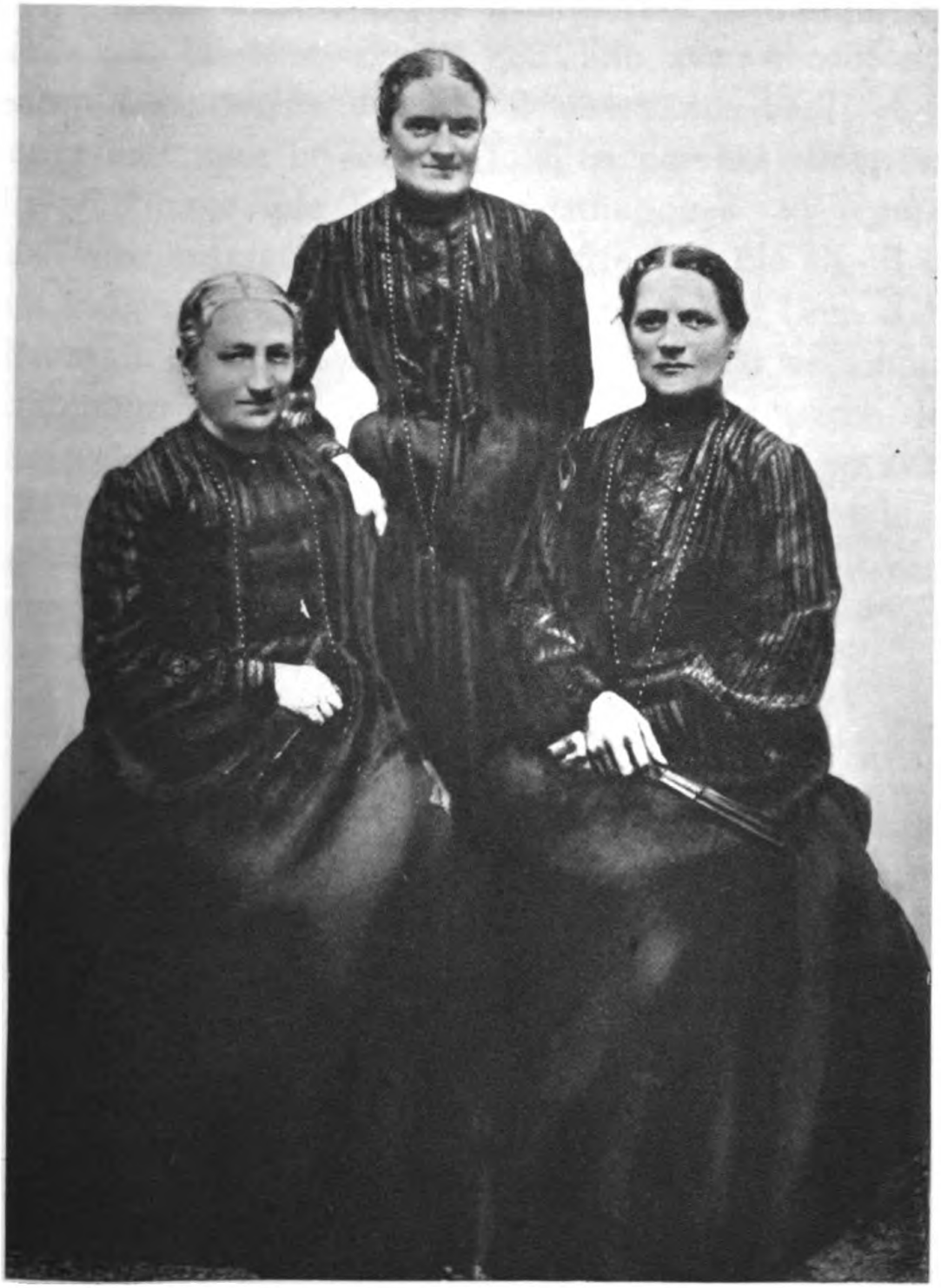

ROSA, MARIA ET ANNA SARTO, SŒURS DE PIE X.

le Pontificat de Pie IX, dont l'univers catholique célébrait le jubilé épiscopal, en juin 1877 ; confondu parmi les pèlerins d'Italie, il passa, fut béni, et se retira inconnu ; la seconde fois, en octobre 1881, lors du pèlerinage que firent les catholiques, en réparation aux outrages faits aux cendres de Pie IX, il ne put même pas apercevoir le nouveau Pape : Léon XIII. Il n'avait été qu'un passant dans la Ville, il ne s'efforçait point de se ménager un protecteur parmi les prélats de la Cour Pontificale. Cependant, il en avait un : le Pape lui-même, grand docteur de la Foi, mais connaisseur aussi des hommes, et qui se faisait renseigner.

## CHAPITRE VI

### L'ÉVÊQUE DE MANTOUE

Un matin de septembre 1884, le chancelier de l'évêché de Trévise travaillait, comme de coutume, dans son bureau. La veille, le nouvel évêque avait inopinément interrompu ses visites pastorales et regagné la ville. Nul ne savait la raison de ce brusque retour, lorsque quelqu'un frappa à la porte de Mgr Sarto : « Sa Grandeur vous prie de descendre. » Le chancelier descendit dans les appartements de l'évêque, qui lui dit : « Cher Monseigneur, ayez l'obligeance de venir un moment avec moi », puis, prenant les devants, entra dans son oratoire particulier. « Agenouillons-nous, cher Monseigneur, reprit l'évê- » que; nous devons prier tous les deux, pour une chose » qui nous touche l'un et l'autre. » Etonné, inquiet

même, Giuseppe Sarto s'agenouilla et pria. Après un instant, sans rien ajouter, Mgr Apollonio se leva, et tendit à son ami le billet pontifical qui nommait Giuseppe Sarto évêque de Mantoue.

Ce fut comme s'il lui apprenait un grand malheur. Devant l'honneur redoutable, Mgr Sarto demeura sans défense ; il cacha son visage dans ses mains, et se mit à pleurer. Les exhortations de son évêque le laissaient indifférent. Cet homme fort ne pensait qu'à la grande charge dont son âme était menacée. Quand il eut vaincu sa première émotion, il retrouva son habituelle puissance de résolution et de parole, il déclara qu'on s'était trompé, qu'il était tout à fait incapable d'occuper un poste aussi considérable, et qu'il allait en écrire au Souverain Pontife. Enfin, sa nature allègre, volontiers plaisante, reprenant ses droits, il acheva, par ces mots, l'entretien commencé dans les larmes : « Vraiment, Monseigneur, il ne manquait plus que cela ! » Dès qu'il fut seul, il écrivit à Rome. Léon XIII qui, comme tous les papes, recevait quelquefois des lettres pareilles, ne tint pas compte de celle-là. Giuseppe Sarto était bien évêque de Mantoue.

Au dehors, personne ne fut surpris. Giuseppe Sarto ne comptait pas des amis seulement à Trévise,

Salzano, Tombolo : ses dons remarquables de parole l'ayant fait inviter dans beaucoup de villes ou de villages du pays de Venise, il y avait longtemps déjà qu'on disait, au sortir des églises où il avait prêché : « Celui-là ne mourra pas dans son lit, à Trévise. » Les journaux rappelaient les prédictions que ses anciens paroissiens avaient faites dès les premières années. La catholique *Difesa,* de Venise, promettait aux Mantouans un évêque qu'ils ne pourraient manquer d'aimer. « Il suffit de le voir, avec cette physionomie » ouverte, gaie, vénitienne, souriante de bonté natu- » relle ; il suffit de l'entendre parler, doux, spontané, » coloré, orateur depuis toujours, mais devenu célè- » bre, et qui possède une rare éloquence. Celui qui l'a » entendu prêcher, avec cette effusion d'âme, cette plé- » nitude de charité, cette voix musicale, est persuadé » de ne pas commettre la plus légère des erreurs, » en affirmant que Mgr Sarto prêche comme prêchait » saint François de Sales... »

Mgr Sarto, après une émouvante réunion où ses collègues du Séminaire lui firent leurs adieux, quittait la ville le 5 novembre, se rendant à Rome. Aux gares de Mestre et de Padoue, des délégations du clergé vinrent le saluer. Le 8, il était reçu par Léon XIII. Préconisé deux jours plus tard, dans le Consis-

toire où le Pape s'éleva contre la guerre que les sectes font à l'Eglise, il était consacré le 16, par le cardinal Parocchi, dans l'église de Saint-Apollinaire. Ce jour était le troisième dimanche de novembre. L'évangile que la tradition de l'Eglise ordonne de lire, à cette date, raconte la parabole du levain qu'une ménagère mêle à sa farine, et qui fait lever toute la pâte.

Le soir même, Léon XIII recevait le nouveau prélat. Il lui donnait une croix pectorale enrichie de pierres précieuses, un Pontifical romain en cinq volumes bellement reliés ; il lui faisait même un troisième cadeau, le plus précieux, car on y pouvait puiser du courage ; il lui disait, en le quittant : « Si les Mantouans n'ai-
» ment pas leur nouveau Pasteur, c'est le signe qu'ils
» n'en pourront aimer aucun, car Mgr Sarto est le
» plus aimable des évêques. »

De retour à Trévise, après qu'il eut reçu, de la population trévisane, les témoignages répétés des regrets qu'elle éprouvait, l'évêque voulut faire une visite d'adieu à ses anciens paroissiens de Salzano. Il vint chez eux le dimanche 8 février, célébra la messe, leur parla des années qu'il avait vécues au milieu d'eux, et, après les vêpres, une seconde fois, monta en chaire. Il voulait recommander à ses amis la dévotion au Sacré-Cœur. Et déjà il avait commencé son

discours, lorsque les portes s'ouvrirent, et que l'évêque de Padoue, Mgr Callegari, arrivant en surprise, vint prendre place parmi les auditeurs de son ami. Le soir, toute la population défila devant les deux évêques, qui s'étaient rendus à la cure, et on causa du passé, jusqu'aux étoiles.

On sait que le gouvernement italien accordait ou refusait, aux évêques nommés par le Souverain Pontife, la reconnaissance légale. L'*exequatur* parvient à Mgr Sarto le 26 février 1885. Quelques jours plus tard, celui-ci notifiait sa nomination au maire de Mantoue. Il prenait ainsi contact, et dans un acte officiel, avec le pouvoir civil. Les termes dont il usait, les pensées qu'il exprimait, font de cette lettre, semble-t-il, un modèle de courtoisie et de justesse.

« A peine ai-je reçu, du ministère de Grâce et » de Justice, l'avis de l'*exequatur* donné aux bulles pon- » tificales qui me désignent comme évêque de cet illus- » tre diocèse, que j'éprouve le besoin de me présenter, » nouveau citoyen de Mantoue, à Votre Excellence, » pour lui offrir mes hommages, et pour lui deman- » der, en tout ce qui pourrait m'être nécessaire, le » concours de son autorité. En effet, connaissant mes » forces, bien trop faibles pour la haute charge que » le Saint-Père a voulu me confier, sans cette aide,

» mon cœur se troublerait, à la pensée que je ne » pourrais procurer, à la ville et au diocèse, le bien » qu'ils ont le droit d'exiger de leur évêque.

» Cette circonstance me donne l'avantage d'assu- » rer Votre Excellence que, connaissant le mandat que » je reçois de Dieu, je connais de même mon devoir de » me montrer parfaitement dévoué aux autorités cons- » tituées, et ministre d'une religion qui a pour dra- » peau le drapeau de la paix ; pour loi, la loi de la » charité. En raison de mon caractère et de mon intime » conviction que, là seulement où règne la concorde, » le prêtre peut étendre son influence, j'affirme à Votre » Seigneurie que, dans le champ de l'action, je m'ef- » forcerai, en toute manière, de maintenir l'accord et » la paix, disposé, s'il en était besoin, à tout sacrifice » honnête,pour éviter le plus léger dissentiment...

» Je vous tends la main, je vous déclare que je » serai heureux le jour où je pourrai remplir, parmi » ceux que je me plais à nommer mes concitoyens » et mes fils, les devoirs du père et de l'ami ; j'ai » confiance que non seulement l'aide ne manquera pas, » pour l'exercice de mes prérogatives de citoyen et » d'évêque, mais que la bienveillance et le secours de » tous rendront féconde ma mission.

» En même temps qu'à Votre Seigneurie, je vou-

» drais exprimer ces sentiments aux adjoints de l'ad-
» ministration municipale et aux conseillers munici-
» paux, et leur dire à tous que le nouvel évêque,
» pauvre de tout, mais riche de cœur, n'a d'autre am-
» bition que de procurer aux âmes le salut, et de for-
» mer, de tout son peuple, une famille d'amis et de
» frères. »

Ces paroles ont le son évangélique. La lettre pastorale que Mgr Sarto, peu de jours après, adressa aux fidèles de son diocèse, ne pouvait non plus être écrite que par un homme qui connaît son Maître depuis l'enfance, et l'écoute, et lui ressemble. Ce ne sont ni les formules toutes faites, ni les citations qui donnent cette impression particulière de suavité. Nous l'éprouvons lorsqu'une autre âme, que nous sentons vivante et voisine de nous, laisse voir, sans les dissimuler sous les formes apprises, sa confiance élargie, sa charité accrue, son humilité et cette ressemblance enfin, imparfaite, certaine, et déjà ravissante, avec N.-S. Jésus-Christ, que Dieu demande à tous les chrétiens.

« Pour l'avantage des âmes, disait donc Mgr Sarto,
» je n'épargnerai ni les soins, ni les veilles, ni la fati-
» gue, et rien ne me tiendra plus à cœur que votre
» salut. L'un ou l'autre de vous se demandera peut-

» être qui me donnera le pouvoir de tenir mes pro-
» messes. Je réponds : l'Espérance... l'Espérance, uni-
» que compagne de ma vie, l'aide la plus puissante
» dans les incertitudes, la force la plus solide dans la
» débilité ; l'Espérance, mais non pas l'Espérance dans
» les hommes... l'Espérance du Christ, qui, appuyée
» sur les célestes promesses, fortifie l'homme le plus
» faible, par la grandeur et le secours de Dieu. Dieu
» ne refuse rien à qui se fie en Lui ; notre pouvoir est
» à la mesure même de notre Espérance, et nous pou-
» vons tout : « Je puis tout en Celui qui m'aide », dit
» l'Apôtre. Dieu a un pouvoir infini et moi, appuyé
» sur lui, en aurai-je moins ? Il a une sagesse infinie,
» et moi, homme lige de sa doctrine, je pourrais me
» tromper ? Il a une infinie bonté, et, si je me confie
» entièrement à Lui, je pourrais être abandonné ? Sa
» Providence est infinie, et si je me mets entre ses
» mains, ne prendra-t-elle pas soin de moi ? Oh !
» Espérance, Espérance, qui m'unit à Dieu et unit Dieu
» à moi ! Connaissant bien mon insuffisance à porter
» la charge qui m'a été mise sur les épaules, je trouve
» toute consolation dans la belle vertu de l'Espérance. »

Il restait bien peu de jours avant celui où l'Evêque ferait son entrée dans sa ville. Quand pourrait-il revoir sa mère, ses proches, ses amis d'enfance ?

Il alla passer la Semaine sainte et la semaine de Pâques à Riese. Ce furent, pour la famille, et pour le pays d'alentour, les plus belles Pâques que l'on eût vues. La maison sur la route d'Asolo connut, de nouveau, ces heures de causerie familiale, où les enfants devenus vieux, et de passage au logis, racontent beaucoup de choses devant la mère et les sœurs attendries. Nous pouvons imaginer quelques-unes des paroles qui furent échangées : mais l'étranger que nous sommes n'est sûr que de deux d'entre elles. Tout le pays les sait par cœur. Il raconte que l'évêque étendit la main, presque en arrivant, et dit :

— Tenez, regardez, maman, mon bel anneau pastoral !

La maman regarda, puis, de ses doigts ridés, elle toucha l'alliance d'argent qu'elle portait elle-même à la main gauche, et elle dit :

— C'est vrai qu'il est beau, ton anneau, Giuseppe ; mais tu ne l'aurais pas si, moi, je n'avais pas eu celui-ci !

Giuseppe Sarto, de Riese rentra promptement à Trévise. Il fallait prendre possession de son diocèse. La nuit vint qui précédait le départ du Séminaire, la nuit après laquelle il faudrait dire adieu à neuf années de la vie facile d'obéissance.

Il ne put dormir. Il sentit qu'il n'aurait pas le courage, le lendemain, de revoir tous ces braves gens du Séminaire. Alors il écrivit une lettre, qu'il remit au recteur, Don Romanella, lui disant : « Vous la lirez au réfectoire, quand je ne serai plus là. » Puis il commanda, en grand secret, un fiacre, qui devait venir le prendre, non pas à la porte de la maison, mais dans un lieu plus éloigné, qu'on ne pouvait apercevoir des fenêtres.

Et il partit, seul, priant, offrant sa peine. Que ces faiblesses de l'homme fort sont plaisantes, et comme elles le complètent !

A la gare de Vérone, ce jour-là, 18 avril, une députation du clergé était venue attendre l'arrivée du train, pour saluer l'évêque, et continuer la route avec lui. Quand on arriva à Mantoue, il était sept heures du soir. Tous les habitants étaient hors des maisons ; toutes les cloches des paroisses sonnaient, et aussi les cloches des chapelles, qui mêlent des sons argentins aux tonnerres des bourdons. Devant la gare, beaucoup de voitures vides. Chaque gentilhomme de la ville avait envoyé la sienne, afin que le cortège fût plus beau. Mgr Sarto monta dans la voiture du sénateur di Bagno. Suivi d'une longue file d'équipages, acclamé tout le long du parcours, il tra-

versa la ville jusqu'à la cathédrale, toute voisine, comme on le sait, du palais épiscopal. Devant le palais, sur la place Saint-Pierre, une grande foule se pressait, criant : « Nous voulons voir l'évêque ! » Il dut paraître au balcon, comme un souverain déjà, et bénir ce peuple qui devinait un ami.

C'était un grand ami, en effet, qui venait au secours d'un diocèse malade. Le Séminaire de Mantoue n'avait que bien peu d'étudiants ecclésiastiques ; les revenus misérables de la mense ne permettaient pas de rétribuer honnêtement les professeurs ; beaucoup de paroisses manquaient de prêtre ; plus d'un prêtre manquait de zèle ; les erreurs modernes et particulièrement celle de Rosmini, avaient des partisans dans le clergé ; une partie du peuple était socialiste.

L'œuvre difficile, obscure et longue qu'entreprit Mgr Sarto, ce fut de rétablir dans le diocèse la discipline, l'espérance, l'union, également diminuées. Pour y réussir, il lui fallait bien autre chose que ce qu'on nomme des qualités d'administrateur. Elles ne suffisent plus, dès que l'âme est en cause : il fallait, et il y eut, pour donner l'exemple et commander, une grande âme surnaturelle. Les habitudes de travail demeurèrent les mêmes qu'au Séminaire de Trévise ;

lever avant cinq heures, coucher à minuit, presque jamais de promenade ; mais une charge nouvelle aggrava le régime ancien : dès que Mgr Sarto devint à proprement parler un homme public, il accepta de recevoir tous les visiteurs qui se présentaient. Il n'avait pas de jours, il n'avait pas d'heures de réception. Quelqu'un a dit joliment : « Il accueillait bien » les riches, et tout à fait bien les pauvres. » Ce n'était pas, on le devine, qu'il eût des préjugés contre les premiers, car la justice ne le permet pas : mais c'est qu'il savait, par expérience, que le pauvre a moins d'amis, et se réjouit davantage d'en rencontrer un.

Il lui arriva souvent d'ouvrir la porte lui-même, au lieu de se dire : « Quelle chance ! ne répondons rien : le visiteur va s'en retourner ! » Le Pape aujourd'hui régnant, Pie XI, racontait tout récemment, à un neveu du Pape Sarto, le trait que voici : Un matin, de bonne heure, l'évêque de Mantoue travaillait, penché sur son bureau, lorsqu'il entendit une voix qui demandait : « Est-il permis d'entrer ? » Il alla aussitôt ouvrir la porte, et reçut les excuses d'un jeune *monsignore,* qui n'avait rencontré personne qui l'introduisît. Ce visiteur s'appelait Mgr Achille Ratti, et venait à Mantoue pour faire des recherches dans la bibliothèque.

— Peut-être n'avez-vous pas encore dit votre messe, monseigneur ? demanda l'évêque.

— Pardon, je l'ai dite à la cathédrale.

— Alors, voulez-vous bien accepter une tasse de café ?

L'évêque sortit du cabinet de travail ; il appela Maria, il appela Anna, il appela Rosa, mais vainement : les sœurs étaient encore à l'église.

— Qu'à cela ne tienne, dit l'évêque : descendons ensemble !

Ils descendirent, entrèrent dans la cuisine, et celui qui devait être un jour Pie X prépara lui-même le petit déjeuner de celui qui, peu après, devait être Pie XI.

Mgr Sarto avait à ranimer l'esprit de zèle, il avait de nombreuses œuvres à créer dans le diocèse de Mantoue. Trois mois après son arrivée, annonçant au clergé et aux fidèles qu'il allait visiter chacune des paroisses, il demandait à ses diocésains non pas de lui préparer des réceptions brillantes, des cortèges et des chemins fleuris, mais, s'il entrait le matin dans un village, de se réunir à l'église, d'y prier avec lui, et d'y communier. « Ce sera le plus » bel accueil qu'on pourra me faire, disait-il, et la » manifestation qui me plaira le mieux, ce seront votre

» confiance, votre candeur, vos cœurs ouverts, vos » visages aimables et respectueux, au passage de celui » qui apporte la bénédiction du Seigneur. » Plus d'une fois, il lui arriva de prendre un surplis, de s'asseoir dans un confessionnal, et d'entendre les confessions des paroissiens ainsi rassemblés, afin d'aider le curé, et de préparer plus d'âmes à la communion. Ce moyen même, cette simplicité que le peuple comprenait si bien, il en usa parfois pour donner, sans bruit, une leçon à des prêtres peu zélés. On raconte que dans une paroisse, où le curé avait l'habitude de ne pas se lever de bonne heure, l'évêque, en tournée pastorale, l'évêque toujours matinal, arrive directement à l'église, aperçoit des paroissiens qui attendent pour se confesser, entre dans le confessionnal, et se met à écouter les fidèles, à les exhorter, à les absoudre. Le curé, quelque temps après, entre à son tour, s'étonne qu'un étranger ait pu prendre, au confessionnal, la place du propre curé, s'avance en hâte, ouvre la porte, et se trouve en présence de l'évêque du diocèse !

D'ailleurs, Mgr Sarto, connaissant la pauvreté de ses prêtres, veillait à ce que sa visite ne fût pas une charge pour eux. Il leur recommandait de ne point se mettre en frais pour le repas, de ne rien changer

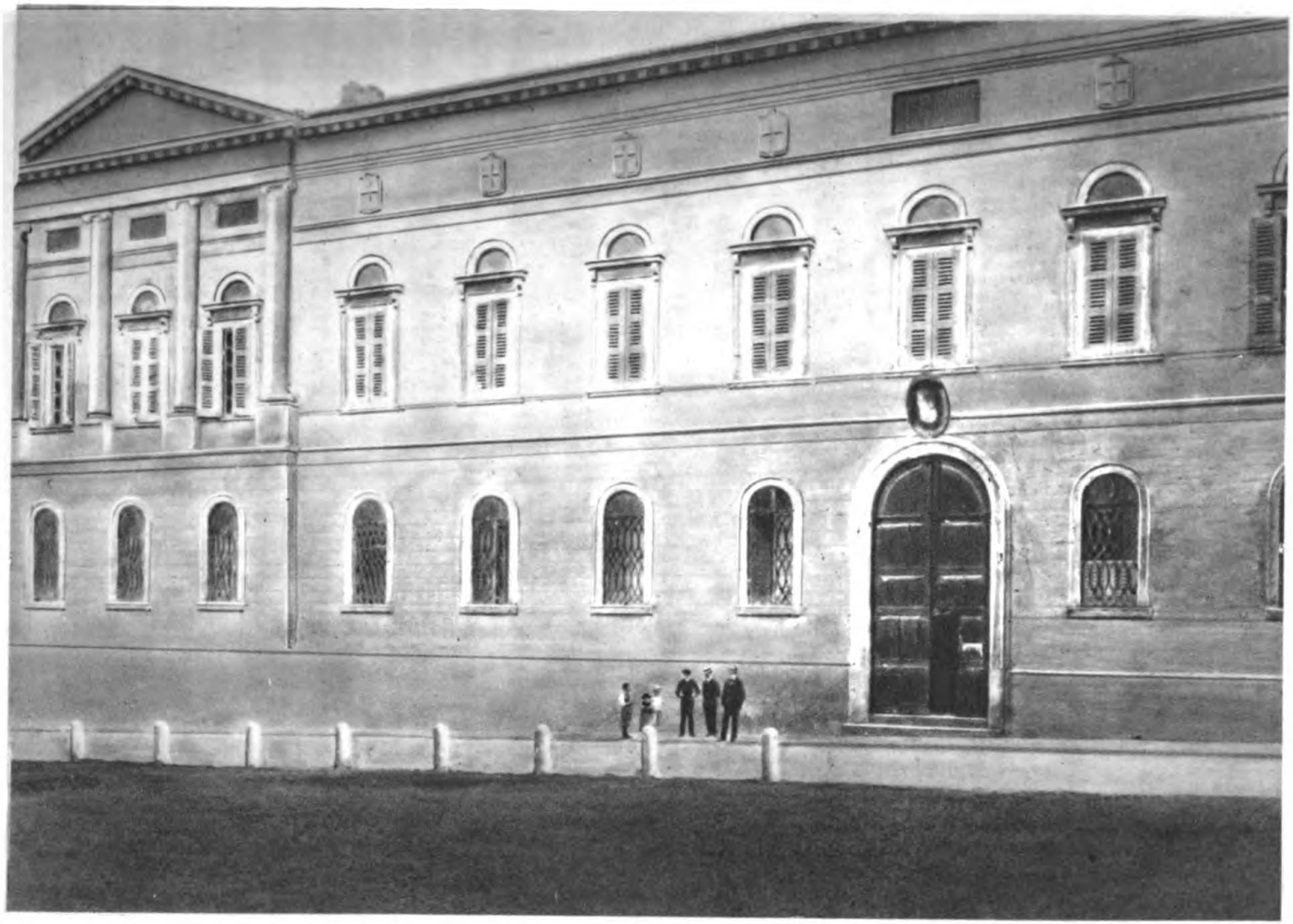

Photo G. Felici, Rome.

PALAIS ÉPISCOPAL DE MANTOUE.

à l'ordinaire médiocre. Il les pressait, au contraire, de fonder des écoles. Au passage, il réunissait les enfants, les interrogeait, leur faisait une leçon de catéchisme. On lui demandait d'aller visiter les malades, et les témoins étaient frappés de l'espèce d'autorité avec laquelle il commandait de vivre à ceux qu'on croyait en danger. Par exemple, dans son *Poverello d'Assisi,* l'avocat Broli a rapporté que Mgr Sarto, étant venu à Castiglione delle Stiviere, patrie de saint Louis de Gonzague, — on se souvient que les princes de Gonzague étaient marquis de Châtillon, — fut mené dans la maison de l'économe du collège où il avait dîné. Là, dans un berceau, il y avait un petit garçon de trois ans, malade de la fièvre typhoïde et que les parents craignaient de voir mourir. L'évêque s'approcha, et dit au père : « Il ne mourra pas, non, il ne mourra pas, Louis. » Puis, ayant béni l'enfant, il se retira. Le petit s'est rétabli, en effet, et les témoins n'ont pas crié au miracle, mais plusieurs ont dû penser, comme en d'autres circonstances toutes semblables de la vie de Pie X, qu'il y a des mystères douloureux et des mystères joyeux par le monde.

Dès le début de son épiscopat, Mgr Sarto annonça également à ses prêtres qu'il les réunirait en un

synode diocésain, selon les prescriptions du concile de Trente. Depuis plus de deux cent trente-neuf ans, dans le diocèse, cette tradition était tombée en oubli. On revit donc une grande réunion de 200 prêtres dans la cathédrale de Mantoue, au mois de septembre 1888, et pendant trois jours, sous la présidence de l'évêque, le synode délibéra, et formula des résolutions sur un grand nombre de points : obligation de faire une instruction religieuse, dans les paroisses, tous les jours de fête, sauf neuf exceptions ; — obligation de faire aux enfants, pendant le carême et l'avent, une instruction quotidienne, pour les préparer à la confession et à la communion ; — règlements relatifs à la communion des enfants, aux fiançailles, aux mariages, aux funérailles, aux heures des messes, au chant grégorien, aux objets anciens, comme tableaux, vases, sculptures, qu'il était défendu de vendre, sous peine de suspense, etc. Le cœur si parfait en charité de l'évêque de Mantoue lui inspirait des décisions comme celle-ci, qui fut prise en assemblée générale du clergé : aux funérailles des pauvres, le curé devra dire une messe, dont les honoraires, s'il est pauvre lui-même, seront pris sur les aumônes pour les âmes des défunts ; il devra aussi faire allumer deux cierges, et les laisser brûler tout le temps de l'office.

Dans les réunions du synode, comme dans les entretiens qu'il avait avec les prêtres et les fidèles, au cours des visites pastorales, l'évêque ne cessait de répéter : « Aimez votre Séminaire de Mantoue ! Sou-» tenez-le de vos prières et de vos aumônes ! Deman-» dez que les vocations se multiplient dans la jeunesse, » car la vie des âmes dépend de là ! » La longue lettre qu'il écrivait à son peuple, sur ce thème, le 7 juillet 1885, est toute vibrante de ces cris paternels. Il disait aux pauvres : « Après Dieu, c'est en vous que » j'espère surtout, ô pauvres gens ! Ne vous effrayez » pas, je ne vous demande pas l'impossible, mais cela » seulement que vous avez : un cœur aimant. Je sais » que vous avez peu d'argent, mais vous êtes nom-» breux ; de nombreux grains de blé font un tas ; de » nombreuses gouttes d'eau, la pluie ; de nombreuses » notes, une harmonie douce... Il n'y a personne qui » ne puisse donner, pour le Séminaire, un centime, un » fruit, un légume. » Il disait aux riches : « Naguère, » les familles opulentes s'honoraient de donner un de » leurs fils au sanctuaire ; aujourd'hui, si Dieu ne fait » entendre sa voix que dans les pauvres maisons, » comme au temps où il demandait ses apôtres à la » barque et aux filets, qui de vous ne s'empressera, » pour la conservation de la foi, de donner au moins

» quelqu'un de ces biens dont Dieu vous a dotés ? » Les lettres ni les allocutions ne suffisent au zèle véritable : le don de soi les dépasse ; presque chaque soir, Mgr Sarto se rendait au Séminaire, et s'informait de toutes choses. En cette même année, il assistait aux examens ; quelques jours après, il distribuait des prix aux étudiants ecclésiastiques, dans une salle de son palais qu'il avait fait décorer, où il avait réuni, autour d'eux, leurs professeurs, le clergé, toute une foule d'habitants de Mantoue.

Assez promptement, il fut récompensé de son effort : le nombre des séminaristes augmenta ; le Séminaire ne devint pas riche, mais désormais, quand les jeunes gens venaient trouver Mgr Sarto et lui avouaient : « Nous sommes bien pauvres à la mai-» son, je ne pourrai payer qu'une petite partie de la » pension, pouvez-vous me recevoir? je voudrais être » prêtre », l'évêque avait la joie très pure, la joie mêlée de divin, de répondre : « Oui, mon petit enfant, » *figliuolo mio.* »

La première visite générale du diocèse avait pris fin en 1888. Dès le mois de mai suivant, Mgr Sarto préparait la seconde. A ceux qui lui disaient : « N'est-ce pas trop ? », il répondait : « Le prêtre est un homme » obligé à la fatigue : ce sont là deux synonymes. »

Il ajoutait : « Pour moi, si une infirmité me rendait » incapable de remplir mon devoir, je prie Dieu misé- » ricordieux de me rappeler à Lui. »

La difficulté du bien, qui est de tous les siècles, l'audace du mal, qu'on vit dans plusieurs temps et dans le nôtre, suffiraient à expliquer la mélancolie que reflétait parfois le regard de Mgr Sarto. Naturellement gai, celui-ci ne pouvait pas, étant d'un clair esprit et chargé de tout un peuple, ne pas dénombrer les multitudes empêchées de voir le Christ toujours donnant, et qui s'écartent, insouciantes ou furieuses, de la route du Paradis. La Charité du Christ travaillait ce bon Pasteur. L'accueil de Léon XIII, qu'il alla visiter de nouveau à la fin de 1889, lui redonna des forces. Mais Rome elle-même, en cette dernière période du XIX^e^ siècle, l'attristait, et, quelques jours avant d'avoir été reçu par le Pape, il écrivait à son ami Jacuzzi : « Même ici, il y a peu de consolation : » on n'entend que gémissements de toutes parts, on ne » découvre partout que l'enfer, qui travaille tant qu'il » peut à paganiser cette pauvre ville, à ce point que je » sens une sorte de besoin de retourner vite à Man- » toue. »

Malgré lui, sa réputation grandissait. On l'invitait à prêcher à Brescia, à Gênes, et dans d'autres grandes

villes. On goûtait ce don de son âme qu'il faisait en parlant, et cette pitié pour le pauvre monde qui lui était innée. Au cours d'une visite pastorale, on lui avait annoncé, par exemple, que, parmi les habitants du village, 305 allaient partir pour l'Amérique, émigrants que la difficulté de trouver du travail « au pays », et l'attrait du lointain décidaient à s'expatrier. A cette nouvelle, il avait éprouvé une douleur vive. Perdre ses fils, les voir à l'aventure ! Quand il eut achevé de faire à la paroisse l'instruction catéchistique, selon sa coutume, sachant qu'il avait là, parmi ses auditeurs, de ces exilés par pauvreté, qu'on ne reverrait jamais sans doute sur la terre italienne, il voulut leur dire adieu. Il devait penser que le gouvernement de cette époque ne faisait pas ce qu'il eût fallu faire, pour conserver tant de travailleurs aux terres italiennes, tant de familles à la cité, tant d'âmes aux églises d'Italie, et il ne dissimula point son regret de ce qu'il y eût un pareil mouvement d'émigration et si peu d'efforts pour y résister : mais avec quelle mesure, lui, ministre de Dieu, il indiquait la négligence ou l'erreur de César ! « Mes très chers, disait-il, il ne m'appartient pas de » juger si nos pays sont de ceux où il y a plus de bou- » ches à nourrir que de moyens de subsistance, où les » bras s'offrent trop nombreux pour le travail à faire :

» mais quelle que soit là-dessus l'opinion d'autres per-
» sonnes, moi, comme père des âmes, je dois déplorer
» le départ de tant de mes fils, pour des pays où ils trou-
» veront rarement et difficilement les secours religieux
» qui, grâce à Dieu, ici, ne manquent pas encore. Aban-
» donner l'église où nous devînmes chrétiens, où nous
» avons appris à prier, où nous avons reçu la première
» communion, où nous avons pris part à tant de fêtes
» du Seigneur, pour aller dans des pays où nous n'au-
» rons plus guère de ces précieux secours, où c'est à
» peine si, une fois dans l'année, il sera possible de
» rencontrer un prêtre, d'assister à la messe... Oh !
» il est impossible, à cette idée, de ne pas sentir son
» âme émue de douleur, de pitié, de compassion ! Je
» vous recommande, mes fils, de conserver cette foi,
» que, dans le saint baptême, vous avez reçue, de
» pratiquer la religion, de vous aider, même à de
» longs intervalles, de ces moyens qui seuls peuvent
» alléger et rendre supportables les misères de la
» vie. Avant de partir, je vous prie de vous présenter
» à votre archiprêtre, de qui vous recevrez, en outre
» des recommandations et après l'échange des souve-
» nirs, un exemplaire du catéchisme diocésain, quel-
» ques livres de dévotion, et les certificats nécessaires
» pour vous faire reconnaître chrétiens et catholi-

» ques. Et que la bénédiction du Seigneur vous accom-
» pagne toujours et partout ! »

Plaindre ne suffisait pas : il essaya de diminuer cette émigration, ruineuse pour tant d'âmes, et pour le pays. Dans une lettre, peu après la rencontre que nous venons de dire, il recommandait à ses curés de bien avertir leurs paroissiens de tant de dangers possibles, de les prévenir contre les habiletés ou les pièges des agents d'émigration, et de les engager au moins à différer leurs projets. « Ne vous laissez pas
» arrêter, disait-il, dans cette œuvre, par la crainte de
» ce dégoût que vous aurez fait succéder à l'enthou-
» siasme, ou par celle d'exciter contre vous la haine
» de quelque personne. La vérité fait naître des hai-
» nes : mais combien n'est-ce pas plus beau, dans une
» pareille affaire, où le salut des âmes est en cause ? »

Il faut retenir ce mot révélateur : ne rien craindre quand le salut des âmes est en cause ; ce fut, en effet, un des traits du caractère de Giuseppe Sarto. La charité ne se comporte pas autrement, on l'entend ici parler. Car la charité est amour ; elle est donc forte. Quand l'objet qu'elle aime est le plus beau du monde, — la vérité, les âmes, — quand elle le défend, sans calcul, sans clameur vaine et sans trembler, mettant toute sa confiance en Dieu dont elle émane, on peut

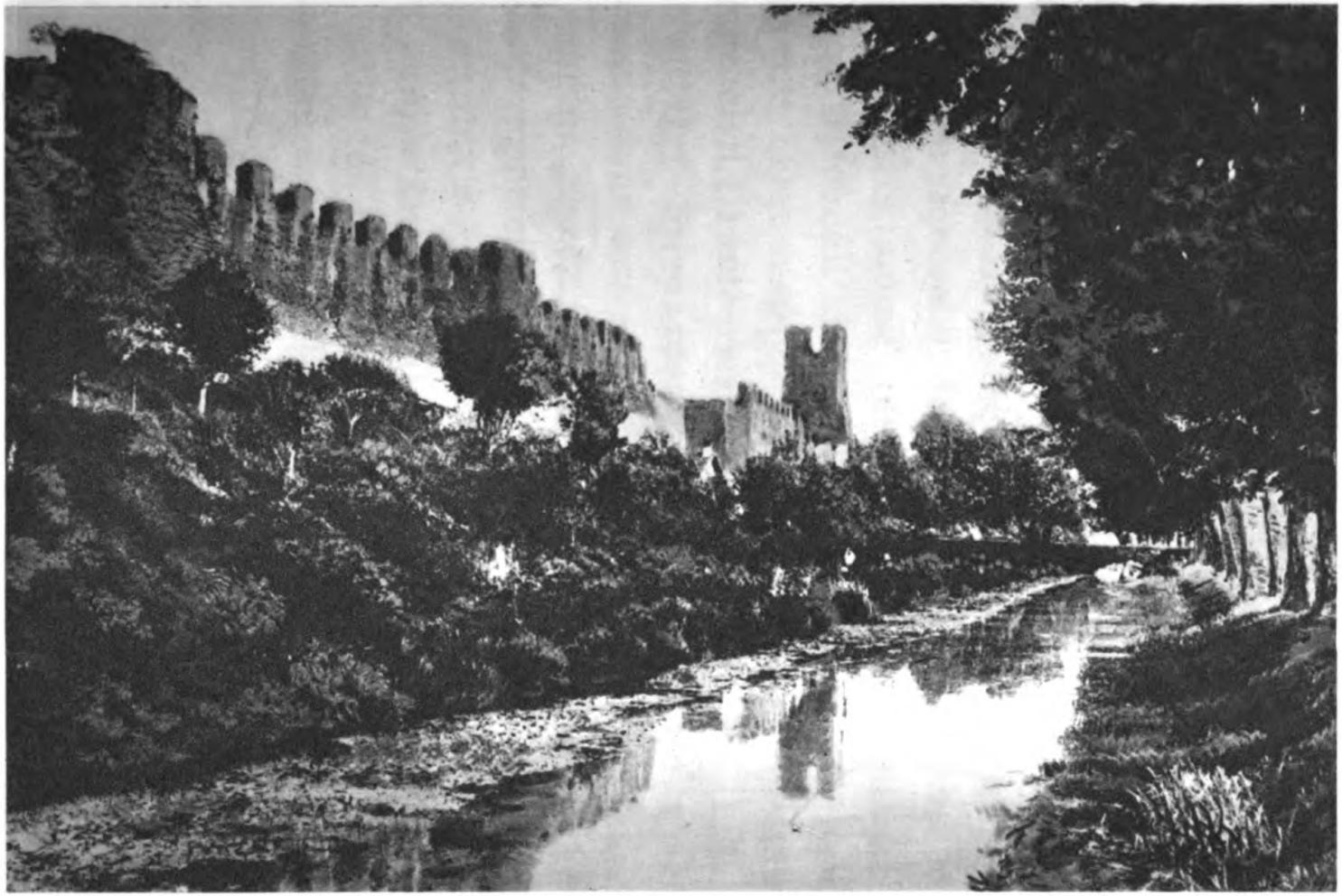

Photo Massaro Giovanni, Castelfranco Veneto.

REMPARTS DE LA VILLE ANCIENNE, A CASTELFRANCO.

dire qu'elle est l'image d'une perfection divine apparue dans un homme. Comme évêque de Mantoue, en d'autres circonstances plus mémorables, Mgr Sarto eut à montrer ce courage simple de la charité. Un cœur ordinaire aurait pu, l'une ou l'autre fois, se laisser intimider, se taire, ou gémir. Le sien s'opposa au mal, et commanda. Lorsque, par exemple, le Parlement italien fut saisi de ces deux projets qui font partie du programme révolutionnaire international, l'un qui défendait de célébrer le mariage religieux avant que l'Etat n'eût procédé à ce qu'on nomme le mariage civil ; l'autre visant à introduire en Italie le divorce, Mgr Sarto réunit les membres du Comité diocésain, dans une salle de l'Evêché, et leur parla, avec la plus grande fermeté, des atteintes que de semblables lois portent au dogme évangélique, à la morale, à la famille, à la patrie. Par exemple encore, le 14 mars, anniversaire de la naissance du roi Humbert, il était d'usage que les autorités civiles et militaires assistassent à un *Te Deum* chanté dans la cathédrale. Le gouvernement de M. Crispi, toujours soigneux du progrès dans l'offense à l'Eglise, avait laissé les fonctionnaires se rendre ensuite à la synagogue, où une autre cérémonie, pour le même objet, avait lieu. C'était oublier que, seule, la religion catholique était,

en Italie, religion d'Etat ; c'était l'abaisser devant le peuple, et faire entendre que l'honneur dû à la vérité peut être partagé ; c'est donc ainsi, et solennellement, avec musique, uniformes, cortège, avec toute l'autorité d'un gouvernement, scandaliser les âmes. Mgr Sarto, selon sa coutume, réfléchit. Quelques jours avant le 14 mars, il avait pris sa décision, et faisait savoir aux autorités que si elles avaient l'intention de maintenir l'usage récent, et de passer de l'église chrétienne dans la synagogue, lui, il se verrait dans la pénible obligation de ne pas les recevoir à la cathédrale. On devine l'émoi produit, dans tout l'officiel, par cette déclaration, les injures des journaux dits libéraux, les réflexions des sages, qui s'imaginent que la modération est toujours une vertu, et demandent toujours à Dieu de faire les frais de cette modération. Le ministère Crispi, tout de suite consulté, déclara que les fonctionnaires s'abstiendraient d'assister à l'une et à l'autre cérémonie religieuse, ce qui ne sembla conforme ni aux sentiments du peuple italien, ni aux intentions qu'on avait eues, en faisant célébrer l'anniversaire du roi.

Mgr Sarto ne se résolvait aux actes de cette sorte qu'après mûre délibération, nous l'avons indiqué, et lorsqu'ils lui étaient commandés par le respect que

le chrétien doit à sa foi, et par la charité qu'il doit aux âmes. Evêque, cardinal, Pape, il eut toujours de la peine de se montrer sévère.

Giuseppe Sarto avait été fait comte romain par Léon XIII. A quelle époque ? Nous l'ignorons. En parcourant le recueil des Lettres pastorales de l'évêque de Mantoue, nous avons rencontré deux lettres, l'une à l'occasion de la fête de Noël, datée du 20 décembre 1892, l'autre à l'occasion du carême prochain, datée du 29 janvier 1893, qui portent, en tête, les mentions suivantes : « Giuseppe Sarto, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, — évêque de Mantoue, — prélat domestique de S. S. le Pape Léon XIII, — assistant au trône pontifical et comte romain, — au vénérable clergé et au très cher peuple — de la ville et du diocèse de Mantoue, — salut et bénédiction. » Mais ce titre de noblesse romaine, dont il ne pouvait pas, au moins une fois ou deux, ne pas faire état, nous n'en avons plus trouvé trace dans la suite de la longue vie de Mgr Sarto.

Parmi les traits qui se rapportent à cette période de l'épiscopat, il en est un qu'un des biographes de Pie X, le postulateur même de la cause de béatification, le P. Abbé Benedetto Pierami, a trouvé dans la

*Gazette de Ferrare* du 11 juillet 1923, et qui est trop parfait pour qu'on puisse omettre de le raconter. Un homme d'affaires, habitant Mantoue, avait écrit, sans le signer, bien entendu, un livre plein de diffamations contre son évêque. L'évêque ne tarda point à savoir l'auteur, et se mit aussitôt à prier pour lui. A ceux qui lui conseillaient de le poursuivre en justice, il répondait : « Ce malheureux a plus besoin de prières que de punitions. » Un peu de temps s'écoula, et cet homme fut tout à coup ruiné. Les créanciers se lancèrent contre lui ; la faillite était trop certaine : ils eussent voulu qu'elle fût déclarée frauduleuse, bien que ce commerçant, paraît-il, n'eût pas contrevenu aux règles de la probité. Tout était perdu, lorsqu'une main, anonyme aussi, répara tout le mal. L'évêque de Mantoue fit appeler une vieille dame de bonnes œuvres, et lui dit : « Vous voyez, c'est un malheureux ; on ne » peut le nommer autrement. Allez trouver sa femme, » et portez-lui ceci. » En parlant, il prenait, dans le tiroir de son bureau, la grosse somme nécessaire, et la mettait dans une enveloppe. « Surtout, ajouta-t-il, ne » dites pas que c'est moi qui vous envoie. Si on insiste » par trop, vous pourrez dire que la personne qui a réuni » cette somme d'argent est la Dame la plus miséricor- » dieuse de toutes : la Vierge du Perpétuel Secours. »

Quand un homme est ainsi oublieux de l'injure, oublieux de sa propre gloire, ardent à celle de Dieu, on comprend pourquoi Dieu le charge des plus grands devoirs et des plus grands soucis. Mgr Giuseppe Sarto allait devenir patriarche de Venise et cardinal de la Sainte Eglise romaine.

# CHAPITRE VII

## PATRIARCHE DE VENISE

Le patriarche de Venise, cardinal Agostini, étant mort le 31 décembre 1891, Léon XIII pensa d'abord à lui donner pour successeur le vieil évêque de Trévise, Mgr Apollonio. Mais celui-ci fit valoir de graves raisons de santé ; il écrivit au Pape, et finit par obtenir que le projet fût abandonné. Des mois passèrent. Le 23 mai 1893, la *Voce della Verità* annonçait que Mgr Sarto, dans le prochain Consistoire, serait promu patriarche de Venise. Quelques jours après, les journaux ajoutaient que, dans ce prochain Consistoire, qui aurait lieu le 12 juin, le patriarche serait fait cardinal. Après avoir essayé de se soustraire à ces honneurs et à ces charges, Mgr Sarto avait accepté de devenir patriarche et cardinal, lorsque le Secrétaire

d'Etat lui avait dit qu'un plus long refus serait un grand déplaisir pour le Pape.

Le 7 juin, il était à Rome. Accueilli avec de vives démonstrations de sympathie, dont Léon XIII n'était pas prodigue, il entendit ce grand seigneur lui exprimer une pensée singulièrement flatteuse. Les termes exacts n'ont pas été conservés, mais la phrase, dans sa substance, appartient à l'histoire de ces deux grands hommes : « Je veux faire cardinal l'évêque de » Mantoue, et, si mes canonistes n'y font pas d'objec- » tion, je désire que, jusqu'à votre prise de possession » du siège de Venise, vous puissiez garder le titre » d'évêque de Mantoue, afin que l'on voie bien que le » cardinalat est moins l'accompagnement coutumier de » votre charge nouvelle, qu'une récompense que Nous » vous destinions personnellement. »

Mgr Sarto, évêque de Mantoue, fut, en effet, dans le Consistoire, proclamé cardinal prêtre, et, seulement trois jours plus tard, préconisé patriarche de Venise. Son titre cardinalice était celui de saint Bernard aux Thermes. D'autres évêques recevaient, en même temps que Mgr Sarto, la pourpre cardinalice, parmi lesquels deux Français : Mgr Lécot, archevêque de Bordeaux, et Mgr Bourret, évêque de Rodez.

Aussitôt, un conflit fut soulevé par le ministère

Photo Massaro Giovanni, Castelfranco Veneto.

L'ÉGLISE, DANS LA VILLE ANCIENNE, A CASTELFRANCO.

Crispi. Le ministère refusa l'*exequatur* pour la nomination du patriarche. Il réclamait, pour l'Etat italien, le droit de désignation, en vertu du privilège accordé jadis, par les Pontifes, à la Sérénissime République de Saint-Marc. Le Vatican répliqua en prouvant que ces antiques privilèges étaient tombés. Ils n'avaient plus, d'ailleurs, de raison d'exister. La municipalité de Venise, composée en majorité d'hommes hostiles à l'Eglise, ne paraît pas avoir hâté le dénouement de cette grave affaire, qui laissait le diocèse sans évêque. Pendant seize mois encore, le patriarche allait être empêché de prendre possession de sa charge, et, pendant le même temps, le gouvernement italien allait s'approprier les revenus de la mense.

Le cardinal, ses visites terminées, — et l'impression qu'elles laissèrent parmi les Romains fut très vive, — se hâta de regagner Mantoue. Le 23, dans cette ville, il était reçu solennellement. Au cours de l'été, il y eut beaucoup d'autres fêtes en Vénétie, en Lombardie, dans les villes et les grands villages, auxquelles il dut se prêter ; car le nouvel élu, sans cesse, était prié de présider des cérémonies religieuses, et il se mettait en route, et le son des cloches l'accompagnait. Enfin, le 14 octobre, il se trouva libre d'aller saluer la bonne Margherita Sarto,

la mère devenue toute vieille, infirme, et qui n'avait pu venir au-devant de son glorieux fils. Lui, il quitta Mantoue par un train qui devait le mener, avant le soir, à Castelfranco. On était prévenu. Les gens du pays s'étaient mis en marche vers les stations proches. A Cittadella, pendant l'arrêt du train, les habitants de Tombolo, hommes, femmes, enfants, groupés sur le quai de la gare, ne cessèrent d'acclamer leur ancien vicaire, qu'ils appelaient encore : « Don Giuseppe ! Don Giuseppe ! » A Castelfranco, ce furent les représentants de l'évêque de Trévise, et une foule innombrable qui entourèrent le prélat. Lui, il se rappelait le temps où, à pied, ses souliers sur l'épaule, il venait à Castelfranco, pour suivre les cours du gymnase. Il monta alors en voiture, et sous les branches des platanes qui avaient bien épaissi, il refit le chemin d'autrefois. Dans la cour des fermes, et aux carrefours, il reconnut tant de visages, et il vit tant de jeunesse, qu'il ne connaissait pas, et qui criaient : « Je suis la » fille de Bartolomeo qui fut votre ami, bénissez-moi ! » Je suis le fils d'Andrea, votre camarade : honneur à » vous ! »

Ce que fut l'accueil de Riese, quand Giuseppe Sarto descendit devant la porte de l'église, on le devine. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, Giu-

seppe Sarto, obligé de remonter dans sa voiture, accompagné des vivats qui ne cessaient point, fut conduit de l'église de Riese jusqu'à la petite maison où Margherita, l'octogénaire, attendait son fils premier-né. Elle reconnut son pas sur les marches de l'escalier, elle entendit sa voix, elle le vit, et lui, se penchant au-dessus du lit de l'infirme, embrassa sa mère. Ils durent parler longtemps, dans la chambre toujours pauvre, où elle avait été jeune, où il avait vécu enfant.

Le lendemain, qui était un dimanche, appartint presque entièrement à la « représentation ». Le patriarche célébra la messe, parla après l'Evangile, et fit pleurer beaucoup de ceux qui l'écoutaient, car il parlait d'eux tous, en rappelant le passé. Ce jour-là, il ne cessa d'être entouré, de recevoir, de bénir, de remercier. La foule était accourue de tous les pays voisins. Riese était décoré d'arcs de triomphe ; le soir, tous les murs et toutes les fenêtres avaient leurs lanternes vénitiennes ; le grand bruit d'un peuple en fête ne s'apaisa que bien tard dans la nuit.

Mais le troisième jour, de bonne heure, Giuseppe revêtit, pour la maman qui l'avait demandé, la *cappa magna* d'écarlate ; il mit à son cou la chaîne et la croix d'or, et il s'approcha de Margherita Sanson,

surprise, émue à en mourir, on ne sait s'il faut dire de joie ou de confusion. Ce n'était pas une joie orgueilleuse, en tout cas, qu'éprouvait cette mère chrétienne. Comme son fils, elle tenait son âme au-dessus du monde. Ç'avait été l'exemple et l'enseignement qu'elle avait donné toute sa vie à ce Giuseppe, maintenant monté si haut, dans la hiérarchie de l'Eglise aimée. Elle remerciait, elle disait, dans son cœur instruit de l'Evangile, qu'elle n'avait plus guère de temps, avant de se rendre à la maison du ciel, et que, probablement, elle ne reverrait plus ici-bas le fils de tant de bénédictions. Ce moment, comme bien d'autres, fut pour eux doux et mêlé. Puis le cardinal partit, afin de célébrer la messe, dans le sanctuaire *delle Cendrole*, dans la campagne chère, où tout un peuple de pèlerins l'attendait.

Les pressentiments qu'ils ne s'avouèrent pas ne les avaient pas trompés. Le mère de Giuseppe survécut peu de mois à cette rencontre. Elle mourut rapidement et doucement, le jour de la Chandeleur de l'an 1894. Et ceux qui visitent le cimetière de Riese peuvent voir, à l'intérieur d'une chapelle de pierre blanche et de brique, cette inscription gravée :

« Marguerite Sanson, — Femme exemplaire, » épouse fidèle, — mère incomparable, — le 4 mai 1852

» — ayant perdu son mari — Jean-Baptiste Sarto —
» au long des jours tristes ou consolants — résignée
» et pleine de sérénité, — après avoir virilement —
» élevé dans la foi chrétienne neuf enfants, — le 2
» février 1894, — dans sa quatre-vingt-unième année,
» — consomma par la mort des justes, — une vie de
» travail et de sacrifices. »

Et à la suite, il y a encore ces lignes :

« Pour les chers parents, — le cardinal Giuseppe
» Sarto, — ensemble avec son frère et ses sœurs, —
» demande — l'éternelle paix. »

Le temps s'écoulait ; le patriarche de Venise continuait d'habiter Mantoue : l'*exequatur* gouvernemental ne sortait point signé du ministère. Plaintes réitérées, consultations des plus renommés jurisconsultes, affirmant que le droit de patronage de l'Etat n'existait point pour le siège de Saint-Marc, lettres adressées par d'éminents personnages à des hommes politiques, grande réunion populaire dans le palais *dei Mercanti* à Venise : rien ne semblait émouvoir Francesco Crispi. Interpellé au Parlement, le président du Conseil avait osé dire qu'il « ne cherchait point la lutte, et qu'il res-
» pectait l'Eglise catholique, Eglise de la grande majo-
» rité des Italiens. » Depuis près de trois ans, le diocèse de Venise était sans évêque, lorsque, tout à

coup, le 5 septembre 1894, l'*exequatur* fut donné à la bulle pontificale, déjà si ancienne, qui nommait le Patriarche. On prenait comme prétexte, à l'usage des journaux, que Léon XIII ayant érigé l'Erythrée, colonie italienne, en Préfecture apostolique, et permis aux Franciscains italiens de s'y établir, à la place des Franciscains français, le ministère, en réponse à cet acte favorable du Saint-Siège, et sans rien préjuger, acquiesçait à la nomination de Mgr Sarto. On murmurait d'autres choses, et, notamment, que le nouveau Patriarche était un esprit « très disposé à la conciliation. »

Ce qui est nommé conciliation, dans de pareilles circonstances, mérite souvent un autre nom, et vaut qu'on s'en indigne. Le cardinal sentit l'injure. Ce fils du peuple était fier : fier de l'Eglise. Il ne laissa pas le doute s'établir, et, dans sa première lettre pastorale, datée de la fête de saint Laurent Justinien, évêque de Venise (5 septembre), il écrivit aux fidèles de son diocèse nouveau :

« Dieu est chassé de la politique, par la théorie » de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; de la science, » par le doute érigé en système ; de l'art, avili par le » réalisme ; des lois, modelées sur la morale de la » chair et du sang ; des écoles, par l'abolition du caté-

» chisme ; de la famille enfin, qu'on veut laïciser dans » son origine et priver de la grâce du sacrement... »

Comment donc s'opposer à tant de maux ? La lettre répond : « Il faut combattre le crime capital » de l'âge moderne, qui prétend sacrilègement substi- » tuer l'homme à Dieu ; apporter la lumière des pré- » ceptes et des conseils évangéliques, et celle des » œuvres de l'Eglise, dans tous ces problèmes que » l'Evangile et l'Eglise ont si clairement et triompha- » lement résolus : éducation, famille, propriété, droits » et devoirs ; rétablir l'entente chrétienne entre les » diverses conditions sociales ; pacifier la terre et peu- » pler le ciel ; voilà la mission que je dois poursuivre » parmi vous, soumettant toute chose à l'autorité de » Dieu, de Jésus-Christ, et de son Vicaire sur la » terre, le Pape. »

Ce nom du Pape, le Patriarche de Venise, quand il le rencontre, le salue ; il le magnifie, songeant peut-être qu'en ce moment même, Léon XIII, chef passager du combat éternel, était attaqué, du dedans et du dehors. « Quand on parle du Vicaire de Jésus-Christ, » ce n'est pas le lieu d'examiner, mais d'obéir ; il ne » faut pas mesurer l'étendue de l'ordre donné, afin de » restreindre l'obéissance qu'on lui accorde ; il ne faut » pas chicaner sur la plus claire parole du Pape, pour

» en travestir le sens ; il ne faut pas interpréter la vo-
» lonté du Pape selon des préjugés en détruisant la
» substance évidente ; il ne faut pas opposer des droits
» au droit qu'a le Pape d'enseigner et de commander ;
» il ne faut pas peser les jugements, discuter les ordres,
» si l'on ne veut pas faire une injure directe à Jésus-
» Christ lui-même... La société est malade ; toutes les
» parties nobles de son corps sont touchées, les sour-
» ces de la vié sont atteintes. L'unique refuge, l'uni-
» que remède, c'est le Pape. »

Dans cette étonnante lettre de prise de possession, il disait encore, s'adressant au clergé du Patriarcat :

« Que les prêtres prennent garde de n'accepter
» aucune des idées de ce libéralisme qui, sous l'appa-
» rence du bien, prétend concilier la justice et l'ini-
» quité... Les catholiques libéraux sont des loups cou-
» verts de la toison des agneaux ; c'est pourquoi le
» prêtre vraiment prêtre doit dévoiler, au peuple con-
» fié à ses soins, leurs dangereux pièges et leurs
» mauvais desseins. Vous serez appelés papistes, clé-
» ricaux, rétrogrades, intransigeants. Vantez-vous-
» en !... Soyez forts, et obéissez à ce commandement
» que rappelle Isaïe : *Crie, et ne t'arrête point, élève*
» *ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple*
» *ses scélératesses, et à la maison de Jacob ses péchés.* »

Photo Massaro Giovanni, Castelfranco Veneto.

RUE A CASTELFRANCO.

Avant même qu'il prît possession de sa charge, on ne pouvait donc douter des principes qui guideraient le cardinal dans la direction spirituelle de son peuple. Il voulut assurer, en même temps, les autorités civiles de l'esprit de concorde qu'elles trouveraient en lui. « Très illustre monsieur, écrivait-il au Syndic » de Venise, le 14 novembre, voici que s'approche le » jour où je devrai assumer le gouvernement de l'archi- » diocèse, et je considère comme un devoir d'exprimer » mon respect à votre personne et à vos honorables » collègues de la municipalité. » Il disait son espoir de trouver, chez les représentants de la ville, l'aide qui rend moins lourde la charge pastorale. « J'en suis » même sûr, car, si distincts que soient nos champs » d'action, nous devons tendre, les uns et les autres, » au même but, qui est le bien des citoyens, et il ne » saurait y avoir collision entre les deux pouvoirs, la » Religion et la Société ayant un même Auteur. »

Le chef de la municipalité radicale répondit par une lettre fort courtoise.

Dix jours plus tard, le Patriarche faisait son entrée solennelle à Venise. Il y avait une telle foule sur les quais autour de la gare, dans les ruelles voisines et celles d'en face, que tout le monde craignait la moindre poussée, qui eût fait choir des grappes

entières de curieux dans le Grand Canal. Sur le Grand Canal, des centaines de gondoles et de petits vapeurs attendaient. Le train siffla. Alors, toutes les cloches de Venise, — et Dieu sait s'il y en a ! — se mirent à sonner. Le ciel, les maisons et la mer chantaient. Les hommes se taisaient encore. Ils regardaient s'avancer, vers les marches de pierre, une vedette de la marine royale, où se tenaient plusieurs officiers en grande tenue. C'était le premier salut du gouvernement. Puis la porte de la gare s'ouvrit : à travers la foule, le cardinal descendait. Une immense acclamation s'éleva ; et, renaissant de place en place, à mesure que la première barque du défilé entrait dans un quartier nouveau, elle continua d'accompagner le patriarche jusqu'à la *Piazzetta*. Lui, il se tenait debout, vêtu de pourpre, souriant et bénissant, à la proue de la vedette ; il avait à sa droite la croix, portée par un prêtre ; à sa gauche, son vicaire général ; près de lui, les officiers de la marine royale. Tous les palais étaient décorés, sauf celui de la municipalité ; toutes les fenêtres et les parapets des ponts, et les terrasses des maisons, avec leurs pentes de tapis précieux, avec leurs banderoles, leurs drapeaux, leur peuple levant les bras, prenaient part à la fête si longtemps désirée. La Petite Place, où l'on aborda, puis la Grande Place Saint-

Marc furent longues à traverser ; le cortège longea le Palais des Doges, passa devant la basilique célèbre, et, de l'autre côté, s'arrêta lorsque le cardinal fut entré dans le palais patriarcal. Quelques réceptions officielles eurent lieu : le Patriarche reçut l'amiral Canevaro, le Président de la Cour d'Appel, le Procureur du Roi, les autorités militaires, enfin le maire de Venise. Puis la nuit vint ; le lendemain se leva ; les pigeons trouvèrent avec plaisir quelques dalles libres où se poser, et la vie vénitienne commença pour le Patriarche, encore chargée, il est vrai, pendant une semaine, d'obligations officielles. Il rendit les visites qu'on lui avait faites, il en reçut d'autres, et, notamment celle des vingt consuls étrangers résidant à Venise, qu'il entretint d'une question qui les intéressait tous : l'émigration italienne. On remarqua d'ailleurs, dans cette circonstance toujours difficile de « l'avènement », la présence d'esprit dont témoignait le cardinal Sarto, la promptitude de ses réparties, son art de conduire une conversation, l'aisance de ses manières, la connaissance qu'il avait des mille choses du monde profane, et l'équilibre de tant de qualités qui ajoutaient à sa vertu.

Le palais du Patriarche de Venise, c'est donc, à gauche de la « basilique d'or », et en retrait, une

grande bâtisse cubique, revêtue de marbre blanc, et qui fut construite vers 1850. Il a de trop beaux voisins pour être lui-même très remarqué. Une petite place, prolongement de la place Saint-Marc, s'étend devant lui, et conduit à la porte surélevée de trois marches. A l'intérieur, pas de luxe de tentures, de peintures ou de meubles : de grandes salles de réception, et, pour le logement, des pièces nombreuses et modestes. Le cardinal Sarto n'en demandait pas tant. Ses deux sœurs l'avaient suivi ; elles firent la cuisine, — toujours la même, depuis Riese, — elles ne mirent pas de chapeau, et, la tête couverte d'une mantille ou d'une étoffe sombre, ne se distinguèrent en rien des Vénitiennes qu'on rencontrait, sur les places, dans les églises, le long des quais, femmes de pêcheurs ou de commerçants. On peut dire que le Patriarche ne changea rien non plus, de son plein gré, au règlement qu'il s'était tracé, dès le début de sa vie sacerdotale. Le lever fut toujours à cinq heures, le coucher à minuit. Les affaires seulement s'étaient multipliées, et les relations, et les obligations de paraître dans les solennités religieuses. Chaque jour, le cardinal recevait, de dix heures à midi et demi. Il arrivait, à Venise aussi, que le cardinal descendît ouvrir sa porte. Quand il l'avait ouverte :

— Vous venez peut-être pour voir le Patriarche ? Sauf votre respect, c'est moi-même. »

Il lui arrivait même d'ajouter : « Je ne suis qu'un pauvre cardinal de campagne. » Mais tous ces Vénitiens, dont l'esprit est agile, souriaient en l'écoutant. On attendait dans la grande salle du premier étage, d'où l'on voit la *Piazzetta dei Leoncini* et tout un côté de la grande place blanche de Saint-Marc ; de là on passait dans le grand salon, où se tenait le cardinal, et dès que celui-ci n'avait plus de clients à recevoir, il se retirait dans un petit bureau voisin, où il se mettait à écrire. Car il avait un immense travail de correspondance, et il écrivait lui-même le plus de lettres qu'il pouvait, bien qu'il fût aidé par son secrétaire, Mgr Bressan, et par l'abbé Pescini. A Venise comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, on courait l'entendre, car il parlait en dialecte vénitien, et avec tant de cœur, et avec tant d'esprit ! Il fut bientôt partout connu, salué, aimé. La plupart du temps, s'il devait visiter un hôpital, un asile, un couvent, il s'y rendait à pied, causant volontiers avec « le peuple de la mer », qui l'avait adopté. Les revenus du patriarcat, qui n'étaient que d'une douzaine de mille francs, n'auraient pas suffi aux seules aumônes d'un Patriarche toujours quêté et toujours

prompt à donner. Il s'en plaignait souvent à Mgr Bressan, qui lui remettait, au commencement de chaque mois, la somme jugée convenable. Le premier du mois, le deux, le trois, les choses allaient bien. Mais, en moins d'une semaine, la bourse pour les pauvres était vide. Comment faire ? Dépenser le moins possible pour soi-même. Les Vénitiens avaient cru remarquer plus d'une fois que la *cappa magna* du cardinal Sarto n'était pas d'un éclat uniforme. Eh, sans doute ! Ils ne savaient pas que c'était celle du prédécesseur. On l'avait ajustée, retapée, aussi habilement qu'on avait pu. Mais les restaurations ne valent pas la fraîcheur. Ecolier, séminariste, vicaire, curé, évêque, Giuseppe Sarto avait toujours été pauvre : il demeurait tel sur le siège de saint Marc. Si quelque personnage ecclésiastique traversait Venise, et qu'il fallût le recevoir, l'hospitalité commandait que la table fût mieux servie, et l'hôte charmé de tout ce qu'il y avait de seigneurial dans l'accueil de Mgr Sarto ne s'apercevait point que la vie quotidienne était là bien modeste. Les prêtres du diocèse, invités au passage, pouvaient eux-mêmes garder la meilleure illusion, car les sœurs, ingénieuses, avaient toujours quelque provision en réserve. Mais cette demeure officielle de la place des Petits-Lions n'avait proba-

blement jamais connu moins de richesse. En dehors de son anneau pastoral, de sa croix pastorale, de sa montre d'or, — qu'on assure qu'il mit parfois au Mont-de-Piété, — le cardinal ne possédait qu'un objet de grand prix : c'était une gondole que lui avaient donnée les catholiques de Venise, gondole noire, bien entendu, selon la tradition, mais fine, joliment relevée et armée d'une lame de fer à la proue, construite par Casal, sculptée par un spécialiste, Besarel, et menée par un gondolier dont le nom rappelle les chevaux antiques, tout dorés, de la façade de Saint-Marc, un gondolier qui s'appelait Cavaldoro ! Encore se servait-il assez peu de la gondole, sauf pour aller dans les quartiers éloignés, ou bien se rendre à la plage du Lido, où il faisait, avec Mgr Bressan, une promenade à pied.

Pendant neuf ans qu'il demeura Patriarche de Venise, le cardinal Sarto demeura fidèle aux règles de gouvernement paternel et ferme qu'il avait suivies déjà comme évêque de Mantoue. Le lendemain du jour où il avait pris possession de sa charge nouvelle, harangué, en latin, devant une foule immense réunie dans la basilique de Saint-Marc, par un de ses vieux professeurs du Séminaire de Padoue, il avait commencé par répondre en latin, élégamment, facilement,

puis, s'exprimant en italien, il avait continué ainsi : « Je devrais être confus de tant de manifestations » de joie, de respect, de tant d'honneurs dont j'ai été » l'objet. Mais je sais que ce respect et ces honneurs » ne s'adressent point à ma pauvre personne, mais au » Christ, le grand Législateur et Roi, au nom duquel je » suis venu parmi vous... Dieu ! qu'en serait-il de moi, » si je ne vous aimais pas ! Même ceux que je n'ai » jamais vus, tous, je vous porte dans mon cœur, curés » des paroisses, clergé, magistrats, nobles, riches, fils » du peuple et pauvres, vous êtes ma famille, vous » êtes mon cœur et mon amour, et de vous je n'at- » tends que votre affection en retour. Je demande » que vous puissiez dire, dans toute la sincérité de » votre âme : « Notre Patriarche est un homme d'in- » tention droite, qui ne veut pas de moyens termes, » qui tient haut la bannière sans tache du Vicaire » du Christ, et ne vise à rien autre qu'à soutenir et » à défendre la vérité et à faire le bien. » Que si, » un jour, je devais manquer à ce programme, ici » affirmé solennellement, que Dieu me fasse mourir » auparavant ! »

Il recommandait à ses prêtres de faire moins de discours et plus d'instructions religieuses, car, disait-il, la prédication suppose déjà des fidèles instruits ; il

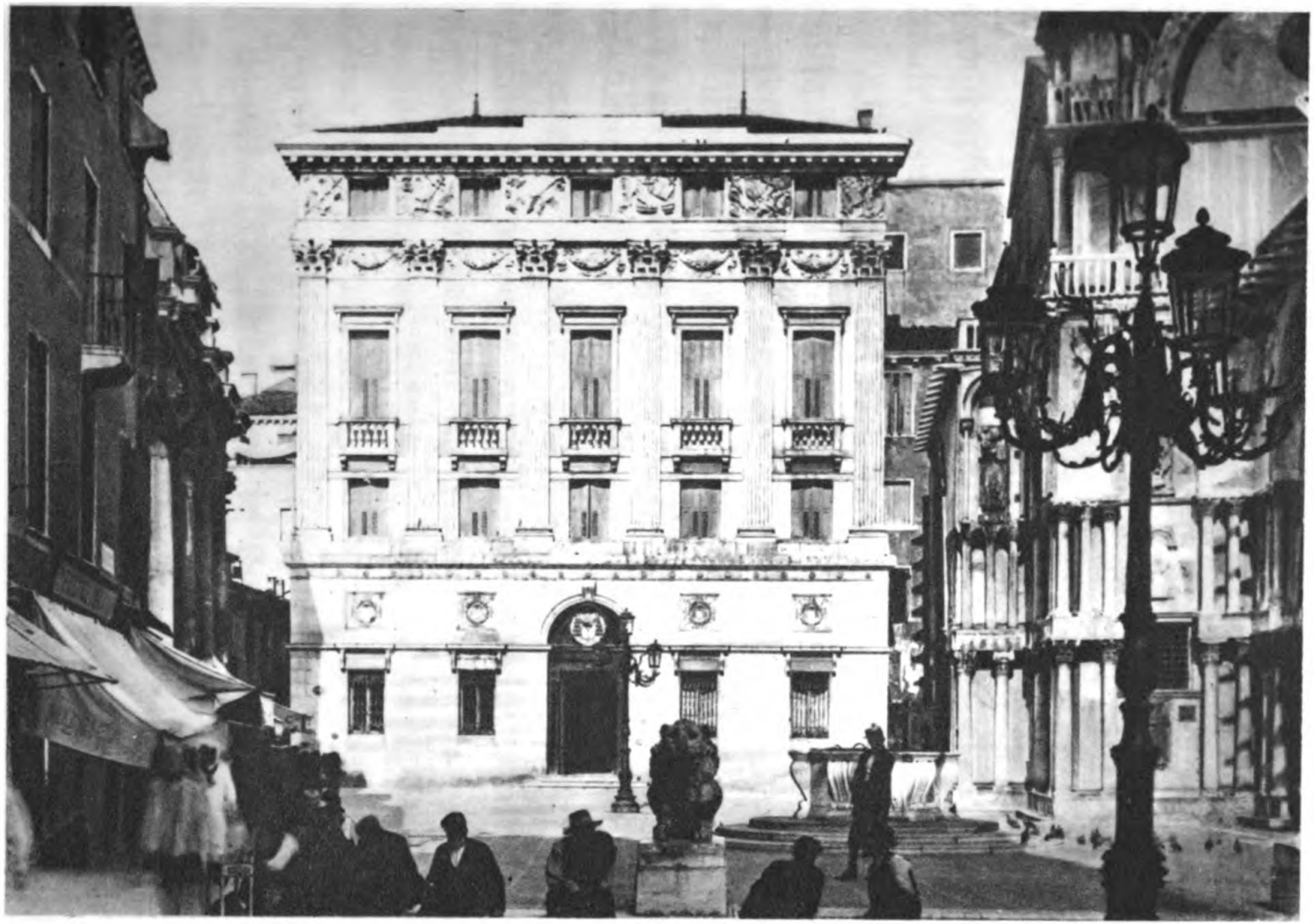

Photo G. Felici, Rome.

PALAIS DU PATRIARCHE, A VENISE.

les obligeait à expliquer le catéchisme — non aux enfants seulement, mais également aux grandes personnes de bonne volonté — et à choisir, pour ces exercices, une heure favorable de l'après-midi ; il veillait à l'exacte discipline des clercs, leur recommandant de ne pas s'abonner aux journaux qui ne seraient pas en parfaite communauté d'esprit avec l'Eglise, de soutenir, selon les recommandations répétées de Léon XIII, la presse catholique, et, dans la presse catholique, les feuilles régionales, « où l'on trouve immédiatement le remède aux torts qui peuvent être faits, dans le pays, à la foi ou aux mœurs » ; il interdisait sévèrement le théâtre aux membres du clergé, sous peine de suspense *ipso facto*. Son Séminaire, comme à Mantoue, était l'objet de ses soins constants et presque quotidiens. Il s'assurait de la valeur de l'enseignement, interrogeait les séminaristes, les connaissait, les aidait de ses deniers, instituait pour eux une faculté de droit canon autorisée par le Pape, qui reconnaissait les titres de bachelier, licencié, docteur, conférés par le corps professoral. En outre, chaque mois, et sous sa présidence, le cardinal faisait faire, soit au Séminaire, soit au palais patriarcal, des conférences de théologie, de science biblique, d'histoire ecclésiastique, d'économie sociale,

auxquelles étaient conviés, non seulement le clergé, mais les laïcs instruits. Pour ses séminaristes encore, il organisait la procession solennelle du Saint-Sacrement, dans les jardins du Séminaire, et y prenait part. A l'automne de 1894, indigné de la guerre déclarée au Christ par la franc-maçonnerie italienne, et des sacrilèges nombreux commis alors contre l'Hostie sainte, il profita de la réunion, à Venise, des évêques de la province, pour préparer une manifestation de foi et de réparation envers Jésus-Christ Rédempteur. Clergé séculier et régulier, fraternités pieuses, noblesse vénitienne, marchands, ouvriers des Cercles catholiques, gens de la marine, chacun comme il pouvait, répondant à l'appel, le dix-neuvième congrès eucharistique s'ouvrit, le 8 août 1897, dans l'Eglise Saint-Jean et Saint-Paul, une des plus belles de Venise, et la plus grande après Saint-Marc. Quatre cardinaux, vingt-huit évêques, un très grand nombre de prêtres et de fidèles suivirent les réunions, qui se succédèrent pendant quatre jours. Don Perosi, devenu, par le choix du Patriarche, chef de la *Schola Cantorum,* dirigeait les chants sacrés, et faisait exécuter, pour la première fois, une Trilogie de la Passion. Au moment où s'achevait le congrès, s'ouvrait une exposition eucharistique, organisée dans les salles de la Con-

frérie de Saint-Roch, décorées de tant de célèbres compositions du Tintoret. Le cardinal avait fait réunir toutes sortes d'objets précieux, ciselés, tissés, dessinés par des artistes vénitiens, à la gloire du Saint-Sacrement : ostensoirs, ciboires, calices, étoffes d'or, de velours et de soie, étendards et bannières, dentelles anciennes. Plus de dix siècles d'art se trouvaient là rassemblés, chantant la même louange. Lorsque Mgr Sarto vint inaugurer cette exposition, entouré des évêques, du syndic, des officiers de la ville et du gouvernement, de tout ce qu'il y avait d'illustre dans Venise, il pouvait dire à cette assemblée que des foules populaires allaient suivre : « Ce que vous » admirez n'est pas venu des pays lointains, mais a été » recueilli seulement à Venise, et dans la région gou- » vernée autrefois par votre glorieuse République, et » que protège avec un noble orgueil le lion de l'apôtre » saint Marc... De fait, cette exposition prouvera mieux » que les discours les plus éloquents combien nos » pères furent grands, puissants, glorieux, pour avoir » toujours placé la religion à la base de leurs institu- » tions. Jamais ils ne revenaient d'une conquête sans » rapporter à Venise quelque témoignage de leur foi, » quelque preuve de leur amour envers l'Eucharistie, ou » sans élever un monument en son honneur... » Ce

furent des fêtes merveilleuses. Pendant le congrès, le cardinal avait voulu que cinq cents pauvres fussent invités à dîner ; après la dernière séance, il avait établi qu'il y aurait bénédiction de la ville et de la mer, comme au temps des Doges, comme au temps de l'évêque saint Laurent Justinien. Et, en effet, à l'heure dorée du soir, la procession sortait de la basilique de Saint-Marc, passait sous les galeries du Palais Ducal, s'arrêtait sur le quai de la Piazzetta, et alors, dans le silence absolu, toutes les cloches s'étant arrêtées de sonner, tous les hommes de chanter ou de parler, le cardinal Svampa, au-dessus de la lagune, en face de Saint-Georges-le-Majeur, éleva l'Hostie sainte, pour que fussent bénis la mer, et les îles, et le peuple qui vit de la mer ; puis, reprenant sa marche et faisant le tour de la Grande Place, le cortège revint à Saint-Marc, et, une seconde fois, du seuil de la basilique, le Saint-Sacrement fut élevé, afin que la Ville aussi fût bénie.

Partout, en Italie, l'activité, le goût, le don de sympathie du Patriarche de Venise furent célébrés, à cette occasion. Les occasions se renouvelèrent. Depuis le début, la presse ne cessa de louer ce Pasteur qui avait le don de gagner les âmes, par exemple, lorsqu'il entreprit la visite pastorale de son diocèse, dans

l'été de 1895, et qu'il la commença par les « paroisses de l'estuaire », Burano, Torcello la Bysantine, Mazzorbo et autres îles, où il fut accueilli, malgré ses recommandations, magnifiquement ; par exemple, lorsqu'il adressa au clergé une lettre demeurée fameuse, sur la musique sacrée ; lorsque, partout prié de présider de grandes fêtes religieuses dans les diocèses voisins de la Haute Italie, on le vit accepter de bénir la statue colossale de la Vierge, élevée grâce aux souscripteurs populaires, au sommet du *Monte Grappa,* faire l'ascension de la montagne, monté sur une mule blanche, suivi d'un long cortège de Vénitiens, et après un repos de quelques heures dans une maison forestière, le lendemain, dimanche 4 août 1901, achever de monter les 1.800 mètres de la pente, célébrer la messe, et parler à plus de dix mille pèlerins, venus de toute la grande vallée verte où se levait le soleil. Il descendit ensuite jusqu'à la plaine, et il avait, autour de son chapeau, une guirlande d'edelweiss, d'étoiles des Alpes, que son peuple avait cueillies pour lui.

Même sympathie, et pour d'autres mérites, lorsque le cardinal Sarto, dans l'hiver de 1902, combattit puissamment le projet de loi sur le divorce, qu'une fois de plus on essayait de faire triompher en Italie.

L'affreux cadeau de la Révolution fut écarté. Mais l'attention des hommes, en dehors même de l'Italie, devint plus vive encore, quand le cardinal dut parler dans une circonstance où les plus habiles auraient pu échouer.

On se souvient que, le 14 juillet 1902, le campanile de Saint-Marc s'écroula tout à coup, ruinant la loge bâtie à ses pieds et les bas-reliefs de Sansovino. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne, mais les millions d'êtres humains qui avaient vu Venise, ou son image, s'émurent en pensant qu'il y aurait désormais un peu moins de beauté sur la terre. Les Vénitiens décidèrent, sans tarder, que le campanile serait rebâti, et, dès le 25 avril 1903, en la fête de saint Marc, eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre. Dans la tribune royale, élevée sur la Grande Place, se trouvaient le comte de Turin, représentant le roi d'Italie, le cardinal, le ministre Nasi, le maire de Venise, comte Grimani, chef d'une municipalité bien différente de celle qui avait accueilli naguère le Patriarche, un ministre français, M. Chaumié, et un grand nombre d'autres personnages. La foule, autour, était si grande qu'aucune parole humaine n'en aurait pu atteindre les derniers rangs. Ce fut le comte Grimani qui parla le premier ; et

comme le ton révèle l'heureux changement de la politique municipale ! « Dans quatre ans, on verra se » dresser, majestueuse et fière, la tour prête à résister » aux injures du temps, là où elle était, et comme elle » était. Ainsi soit-il, sous vos auspices, cardinal émi- » nentissime, qui, en apportant ici la bénédiction du » Ciel, proclamez la sublime harmonie du sentiment » religieux et du patriotisme. » D'autres discours suivirent. Le cardinal bénit la première pierre. Puis le comte de Turin, le Patriarche, le ministre italien, le maire de Venise, le ministre français, jetèrent un peu de mortier dans les fondations de la tour. Alors, au son de la marche royale, les autorités regagnèrent la tribune, et le cardinal Sarto dut parler à son tour : » Altesse royale, dit-il, Excellences, illustres mes- » sieurs, aucun spectacle n'est plus digne d'admira- » tion qu'un peuple qui, commençant une entreprise, » demande à Dieu de le bénir. » Ce thème d'histoire et de religion, le cardinal le développa quelques minutes, puis il dit :

« Je remercie S. A. R. Mgr le comte de Turin, » S. E. M. le ministre de l'Instruction publique, et tous » ces illustres personnages qui honorent de leur pré- » sence cette fête patriotique et religieuse, et je fais » des vœux pour que, béni du ciel, le campanile s'élève

» de nouveau, conforme aux règles de l'art, en harmo-
» nie avec cette église et cette place unique au monde.
» Qu'il s'élève béni du ciel, le campanile de Saint-
» Marc, et que ni ses fondations, ni son progrès, ni
» son achèvement, ne soient marqués de ces disgrâ-
» ces qui frappent souvent les pauvres ouvriers. Qu'il
» s'élève béni du ciel, le campanile de Saint-Marc, et
» puisse arriver promptement le jour où l'on entendra
» le son des cloches annoncer les vraies gloires de
» Venise et chanter : Gloire à Dieu au plus haut des
» cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne
» volonté. »

Le ministre français, M. Chaumié, qui s'était entretenu avec le cardinal Sarto, qui l'avait vu, dans la tribune royale, entouré des grands de la terre, et faisant preuve de tant de bonne grâce et de dignité, déclarait volontiers que le Patriarche de Venise l'avait charmé.

Eloge appréciable, mais d'un passant. Le peuple de Venise, témoin quotidien de Giuseppe Sarto, Patriarche et cardinal, le jugeait encore mieux. Il n'était point insensible à ce charme de la physionomie, à cette démarche noble, à cette force souriante, qui faisaient dire à une vieille femme, se souvenant d'un autre Pape, celui de sa jeunesse : « Ah ! le beau Pie IX ! »

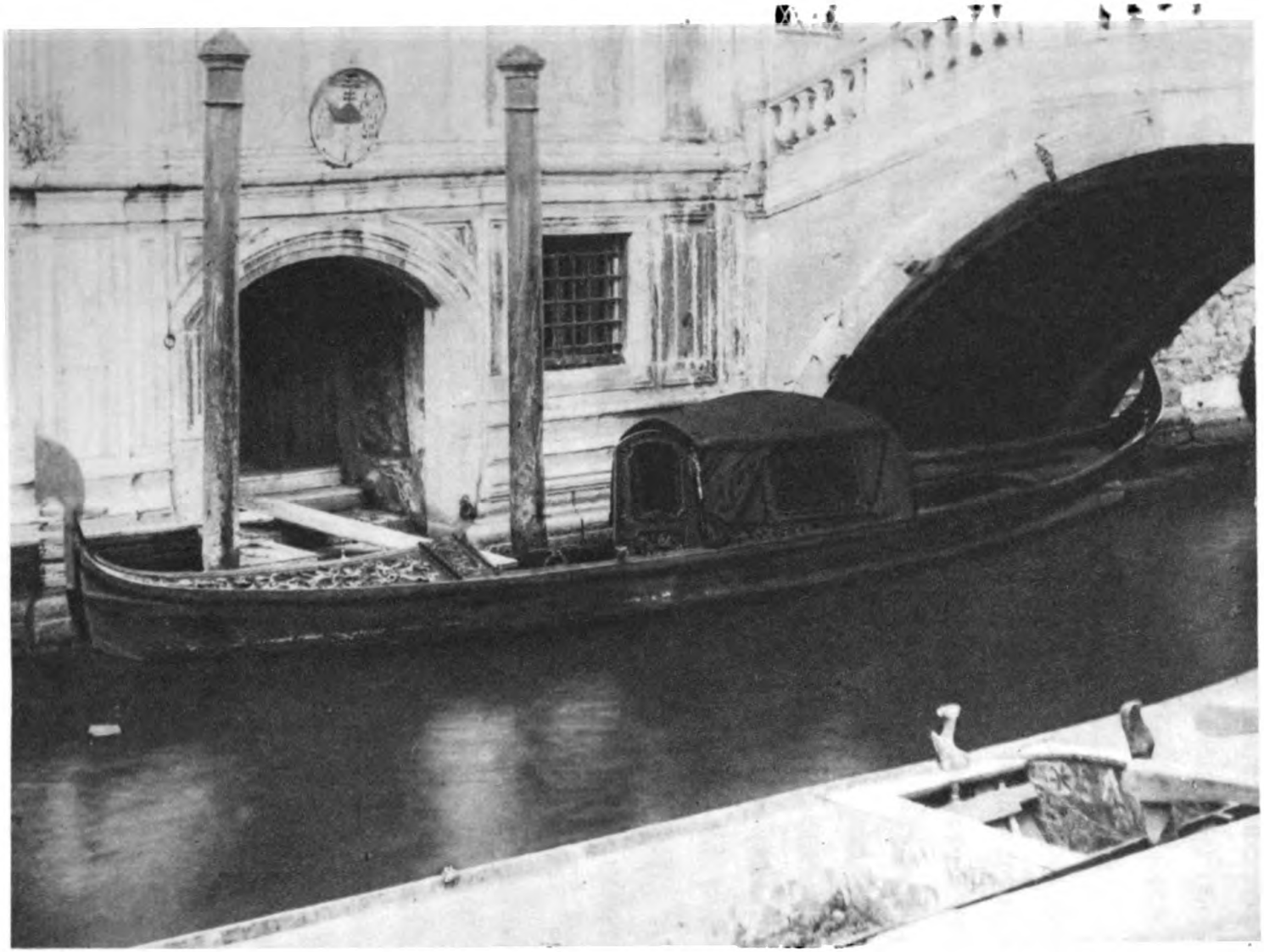

Photo G. Felici, Rome.

LA GONDOLE OFFERTE AU PATRIARCHE PAR LES VÉNITIENS.

Le mot de la *vecchierella* fut repris, avec une légère variante, par ceux qui virent, plus tard, Pie X à Rome, et racontèrent leur visite. Leurs livres disent : « Le beau Pie X. » L'épithète n'est pas déplacée.

Le Patriarche avait donc conquis ses diocésains, et, dans la mesure large où un prêtre parfait peut rénover le monde imparfait qui l'entoure, il avait ranimé, embelli, rendu à la joie divine beaucoup d'âmes sans lui perdues. Il ne les connaissait pas toutes, mais toutes, le voyant passer, elles allaient vers lui. Du seuil des portes, des fenêtres où les ménagères se penchent, de la poupe des gondoles, le peuple de la mer le bénissait, d'une de ces exclamations qui rappellent l'Evangile : « Béni de Dieu ! Et aussi sa maman ! »

Et parfois, on entendait dans les ruelles, quand le cardinal venait de passer, une voix qui disait : « Celui-là, quand nous arriverons devant le paradis, pour avoir le plaisir de nous retrouver, il nous fera ouvrir les portes ! »

Les catholiques s'étaient regroupés, et, alliés aux modérés, avaient chassé l'ancienne municipalité sectaire. Une foule d'œuvres revivaient ou naissaient, œuvres de piété, de charité, d'assistance. Le clergé, plus nombreux, suivait son chef avec admiration.



TAYLOR INST. OXFORD

Venise avait retrouvé un doge, sans armée ni cour, sans autre vaisseau qu'une gondole : et elle l'aimait.

Cet homme était un des mieux doués de son temps. On ne peut dire qu'il excellait en doctrine sans entendre affirmer qu'il excellait aussi en charité ; ni qu'il excellait en charité sans que la preuve soit fournie qu'il avait une étonnante puissance d'assimilation, la connaissance la plus étendue de l'histoire religieuse et de l'histoire profane, un goût très sûr d'artiste, et le sens inné et déjà la longue pratique de l'autorité. L'extrême développement d'une de ces qualités est communément appelé génie. N'est-il pas également un homme de génie, celui qui les possède toutes au plus rare degré, et ne peut-on pas prétendre qu'un tel ensemble de dons naturels et de richesses acquises constitue le génie de perfection ou de gouvernement, et que ce fut le partage, la marque et la gloire de Giuseppe Sarto ? Non pas toute la gloire cependant, ni toute l'explication de ce grand homme. Avant tout, il était un ami de Dieu, une âme sans aucun orgueil, toute souple, dès lors, entre les mains de la grâce divine. Et la grâce vigilante, qui l'avait préparé de loin, voyant que jamais il ne lui avait été rebelle, allait, à cause de cela, lui donner à gouverner les trois cent millions de catholiques, —

et combien d'âmes au delà ? — qui remplissent le monde.

On raconte que Léon XIII vieillissant appelait, dans l'intimité, le cardinal de Venise « *il candidato della Serenissima* ». La dernière fois qu'il reçut la visite du Patriarche, il lui dit : « Un pressentiment nous avertit qu'il faudra bientôt nous rendre à l'appel du Seigneur... Il se pourrait que vous vinssiez à nous succéder. »

Comme le cardinal se montrait stupéfait et malheureux de telles paroles, Léon XIII ajouta : « Nous savons que vous pourriez rendre les plus grands services à l'Eglise. » Les événements devaient justifier promptement cette double prévision. Après quelques jours de maladie, Léon XIII, le 8 juillet, recevait l'Extrême-Onction, répondait aux prières, puis disait : « Nous allons vers l'éternité. » Le 19, comme il avait près de son lit les cardinaux Oreglia, camerlingue de la Sainte Eglise, et Rampolla, secrétaire d'Etat, le Pape mourant dit encore ces mots : « Nous » avons travaillé ensemble pendant vingt-cinq ans, » dans l'intérêt de l'Eglise. Si, pendant ce temps, j'ai » eu quelque tort envers vous, je vous en demande » pardon. »

Le soir de ce même jour, il n'était plus.

Les cardinaux du monde entier furent aussitôt appelés à Rome. Le cardinal Sarto, retenu plusieurs jours par les devoirs de sa charge, quittait, le 26, le palais patriarcal. Au dernier moment, Don Giovanni Bressan ajoutait encore quelques objets à ceux qui emplissaient les valises.

— Que fait Don Giovanni ? Où est-il ? demanda le cardinal à sa nièce Amalia. Allez lui dire qu'un voyage à Rome n'est pas un voyage en Amérique !

— Assistez au Conclave, et revenez tout de suite ! répondit Amalia.

Ce fut la gondole sculptée par Besarel, et conduite par Cavaldoro, qui mena le cardinal du palais à la gare. Tout Venise, le long du Grand Canal, salua son Patriarche ; une partie de Venise l'accompagna jusqu'à la station.

— Bénissez-nous une fois encore ! criait le peuple de la mer.

Quand il eut débarqué devant la gare, sur les marches de l'escalier de marbre, le Patriarche se trouva enveloppé, pressé par une foule qui ne le laissait plus avancer, et qui disait : « Revenez ! Revenez ! » Il étendit les bras, et cria : « Vivant ou mort, je reviendrai ! » Alors il put monter, traversa la gare, prit place dans le train, et, baissant la glace, il se

tint à la fenêtre, aussi longtemps que Venise fut en vue.

Pauvre comme il l'avait toujours été, il avait emprunté quelques centaines de lires, pour faire le voyage.

# CHAPITRE VIII

## LE PAPE GIUSEPPE SARTO

L'ouverture du Conclave avait été fixée au 31 juillet, à 8 heures du soir. Le corps du Pape Léon XIII, pendant trois jours exposé dans Saint-Pierre, à la vénération des fidèles, depuis le 25 juillet enfermé dans un triple cercueil, avait été placé dans une niche de marbre, son tombeau provisoire. Le long des murs de la chapelle Sixtine, soixante-quatre trônes à baldaquins d'étoffe avaient été élevés, pour les cardinaux électeurs du futur Pape. Une partie du Vatican, comprenant cette chapelle célèbre décorée par Michel-Ange, la chapelle Pauline, église paroissiale du palais, la Salle royale qui les relie l'une à l'autre, la cour Saint-Damase, et ce qu'il fallait d'appartements pour loger les cardinaux et leurs conclavistes, formait, dans

l'immense palais, une sorte d'îlot secret, de tout côté soigneusement fermé, de sorte qu'aucune communication avec l'extérieur ne pût avoir lieu. Déjà le monde savait que le Sacré Collège avait choisi pour secrétaire un prélat de trente-huit ans, qui avait représenté Léon XIII au couronnement du roi d'Angleterre, et dont les hauts dignitaires de l'Eglise appréciaient la piété, la loyauté de caractère, la parfaite distinction. C'était Mgr Merry del Val, archevêque titulaire de Nicée, président du collège diplomatique pontifical. On savait que le prince Chigi, par privilège de famille, serait préposé à la garde du Conclave, et que le dernier cardinal nommé par Pie IX, le cardinal Oreglia, avait présidé plusieurs assemblées plénières dans la salle du Consistoire. Tout était prêt pour le Conclave. A 8 heures du soir, le 31 juillet, l'ordre fut donc donné, à tout étranger, de sortir de l'enceinte.

On pensait communément que le cardinal Rampolla serait élu, ou le cardinal Gotti, le premier considéré comme favorable à la France, le second comme favorable à l'Allemagne. Personne ne supposait que le cardinal Sarto dût succéder à Léon XIII, pas même ceux qui lui avaient dit, par manière de politesse, qu'on ne lui permettrait pas de retourner à Venise.

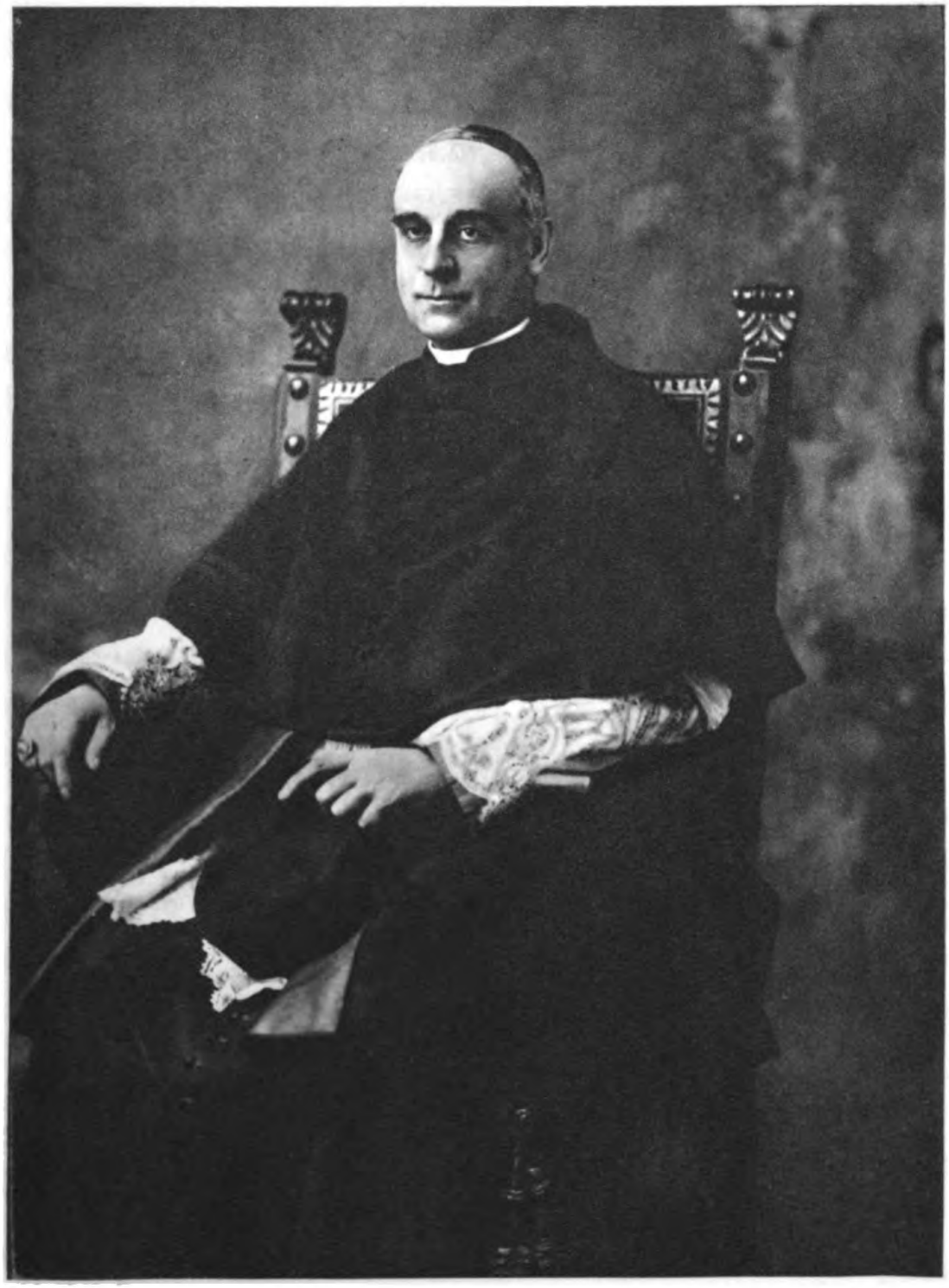

Photo G. Felici, Rome.

LE CARDINAL MERRY DEL VAL.

Seules, peut-être, les sœurs et la nièce Amalia n'étaient pas rassurées.

Les journaux faisaient des pronostics. Le correspondant d'un grand journal de Paris rangeait le cardinal Sarto, avec le cardinal Ferrari, le cardinal Vivès y Tuto, etc., parmi les « figures d'arrière-plan », et disait du patriarche : « Ne vient presque jamais à Rome,... ne brigue pas. Sarto est adoré à Venise. »

Des soixante-quatre cardinaux vivants, soixante-deux avaient pu se rendre au Conclave. Il y eut sept tours de scrutin, répartis entre quatre journées. Voici les résultats des deux premiers : 1er août matin : Rampolla 24 ; Gotti 17 ; Sarto 5 ; voix dispersées, 16. — 1er août soir : Rampolla 29 ; Gotti 16 ; Sarto 10 ; voix dispersées 7.

Lorsque les cardinaux, le 2 août au matin, se retrouvèrent dans la chapelle Sixtine, pour le troisième scrutin, le cardinal Puzyna, évêque de Cracovie, ayant accepté, du vieil empereur d'Autriche, François-Joseph, la mission d'empêcher l'élection du cardinal Rampolla, lut une formule en latin, déclarant que son souverain s'opposait à cette désignation. Il poussait l'oubli des réalités jusqu'à se dire honoré d'une telle ambassade. On aurait pu espérer que ces antiques abus de la puissance séculière demeureraient dans l'histoire qu'on

lit, et ne passeraient pas dans celle que nous vivons. L'émotion fut grande. Le cardinal Rampolla del Tindaro répondit aussitôt : « Je regrette qu'une grave » atteinte soit portée, en matière d'élection pontificale, » à la liberté de l'Eglise et à la dignité du Sacré Col- » lège, par une puissance laïque, et je proteste donc » énergiquement. Quant à mon humble personne, je » déclare que rien de plus agréable ne pouvait m'arri- » ver. »

2 août matin : Rampolla 29, Sarto 21 ; Gotti 9 ; voix dispersées, 3. — 2 août soir : Rampolla 30 ; Sarto 24 ; Gotti 3 ; voix dispersées : 5.

Dès qu'il avait vu s'élever le nombre des voix qui le désignaient, le cardinal Sarto avait tout fait pour écarter la charge dont il se sentait menacé, tout jusqu'à supplier le Sacré Collège de l'épargner, jusqu'à annoncer qu'il n'accepterait pas l'élection. « Oubliez-moi, disait-il, je n'ai pas les qualités requises pour être Pape. »

3 août matin : Sarto 27, Rampolla 24 ; Gotti 6 ; voix dispersées 5. — 3 août soir : Sarto 35 ; Rampolla 16 ; Gotti 7 ; voix dispersées 4.

Ainsi, le 3 août au matin, l'élection, au Souverain Pontificat, de l'enfant de Riese, était déjà certaine. Le soir peut-être, le lendemain sûrement, il

aurait les deux tiers des voix, chiffre qui nomme les Papes. Lui, cependant, troublé jusqu'au fond de l'âme, il déclarait qu'il refusait, et aucune intervention ne l'avait pu fléchir.

Ce jour-là, et après le scrutin du matin, vers midi, Mgr Merry del Val fut chargé, par le cardinal doyen, de se rendre auprès du Patriarche de Venise, et de lui demander s'il persévérait dans ce refus. Il ne connaissait aucunement le cardinal Sarto. S'étant rendu à l'appartement qu'occupait le cardinal, il ne rencontra pas celui-ci. La pensée lui vint de le chercher dans la chapelle Pauline. Il faisait sombre. La nef était vide. Mgr Merry del Val aperçut seulement, près de la porte, le conclaviste du patriarche, Mgr Bressan, et, à l'autre extrémité de la chapelle, agenouillé sur les dalles, un cardinal qui priait, la tête penchée, et se cachait le visage dans les mains.

Le secrétaire du Conclave traversa la chapelle et, doucement, s'agenouilla, sans rien dire, auprès du cardinal Sarto. Celui-ci écarta les mains de son visage en larmes, et demanda : « — Que me voulez-vous ? » Puis il écouta. — Votre Eminence persévère-t-elle ?... Le cardinal doyen doit-il donner au Sacré Collège communication officielle de ce refus ? — Oui, qu'il me fasse cette charité, *mi faccia questa carità*. »

Et il reprit sa prière, pleurant à chaudes larmes. Cependant, quelques heures plus tard, avant le scrutin du soir, il céda aux instances de plusieurs cardinaux, et retira son refus.

Le scrutin du soir lui donna 35 voix, contre 16 au cardinal Rampolla. Le lendemain matin, 4 août 1903, il était élu par cinquante voix.

Aussitôt, sortant de leurs places, les cardinaux entourèrent l'élu « qui se tenait debout, immobile et pleurant ». Le cardinal doyen Oreglia, s'approchant de lui, l'interrogea, comme il est prescrit. Il dit en latin :

« Acceptes-tu l'élection qui vient d'être faite de ta personne, en qualité de Pape ? »

Après un moment de silence, l'élu répondit :

— Que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que la volonté de Dieu soit faite !

La réponse ne fut pas jugée assez nette. Le cardinal Oreglia répéta :

— Acceptes-tu l'élection qui vient d'être faite de ta personne, en qualité de Pape ?

Le cardinal Sarto répondit alors :

— J'accepte, comme une croix.

— Comment veux-tu être appelé ?

— Puisque je dois souffrir, je prends le nom de ceux qui ont souffert : je me nommerai Pie.

Le Pape « était fait ». Tandis que les cérémoniaires entraient dans la chapelle Sixtine, et abaissaient les baldaquins de tous les trônes, sauf celui du cardinal Sarto, pour exprimer que la puissance avait passé du Sacré Collège au Pape Pie X, celui-ci, dans la sacristie, revêtait la soutane blanche. Ramené à l'église, il reçut l'hommage de tous les cardinaux. Le camerlingue lui mit au doigt l'anneau du Pêcheur, que Léon XIII, en vue de son successeur, avait confié au préfet des cérémonies. Il était onze heures trois quarts.

Sur la place Saint-Pierre, une foule immense attendait : elle se taisait ; elle regardait la loggia extérieure de la basilique, d'où est annoncée, à la Ville et au monde, l'élection d'un nouveau Pape. Un murmure s'éleva tout à coup. Quatre employés du Vatican, ouvrant les fenêtres, disposèrent sur le balcon, et laissèrent pendre au dehors, un tapis blanc bordé de pourpre. Le cardinal Macchi s'avança jusqu'au balcon. Cinq mille hommes de troupes, envoyées par le gouvernement italien et massées sur la place, présentèrent les armes. Le cardinal, d'une voix claire, cria :

« Je vous annonce une grande joie : nous avons un » Pape, c'est le très éminent et respectable Seigneur » Joseph Sarto, qui a pris le nom de Pie X. »

Des acclamations s'élevèrent. Les grandes cloches de Saint-Pierre se mirent à sonner, et, ainsi averties, toutes les cloches de Rome s'ébranlèrent à leur tour, et saluèrent le Pape nouveau.

Où logerait-il dans le Vatican ? Les tapissiers s'empressèrent de demander ses ordres à Pie X. Il leur répondit, après avoir consulté quelques prélats, qu'il habiterait provisoirement les anciens appartements du cardinal Rampolla, au troisième étage.

— Surtout, dit-il en les congédiant, ne faites pas trop beau ! Et pas de miroirs !

Après cette épuisante journée, le Pape s'était retiré dans ses appartements ; assis devant une table, il achevait de lire son bréviaire. Quelqu'un annonça le secrétaire du Conclave.

— Très Saint Père, dit Mgr Merry del Val, malgré sa grande fatigue, je crois que Votre Sainteté doit signer, aujourd'hui même, les Lettres par lesquelles Elle notifie sa nomination aux chefs d'Etats.

— Et vous, n'êtes-vous pas fatigué aussi ? Et comment signerai-je ?

Le Pape prit une plume, un morceau de papier, fit une signature d'essai, puis, avec sa simplicité coutumière, demanda :

— Est-ce bien, comme cela ?

Quand tout fut prêt, le secrétaire du Conclave prit congé, en ajoutant que ses fonctions expiraient ainsi.

— Comment ! Vous aussi, vous me quittez ? Je suis donc seul ?... Non, restez provisoirement.

Le couronnement du Pape eut lieu, dans Saint-Pierre, le matin du 9 août. Pie X, porté sur la *sedia gestatoria,* entra dans la basilique, les trompettes d'argent de la garde-noble sonnant, du haut de la loggia, la marche triomphale. Plus de cinquante mille personnes étaient là, pressées dans l'église. Le Pape bénissait la foule, et, comme des acclamations s'élevaient de toutes parts vers lui, il mit un doigt sur ses lèvres, et, aussitôt, le silence se fit partout.

Pie X s'arrêta dans la chapelle du Saint-Sacrement, et, entouré des cardinaux, pria longuement, agenouillé.

Porté ensuite jusqu'au trône blanc qu'on avait placé dans la chapelle grégorienne, il reçut l'obédience des cardinaux, patriarches, évêques et prélats, puis, continuant de présider cette procession solennelle, il s'avança vers l'autel de la Confession, où devait être célébrée la messe. Et tandis qu'il s'y rendait, un des prélats ayant allumé, selon le cérémonial, un peu d'étoupe, qui se consuma en un instant,

chanta trois fois en latin : « Saint Père, c'est ainsi que passe la gloire du monde ! »

Pie X, avant d'arriver à l'autel de la Confession, s'arrêta encore, et s'inclina devant la statue de saint Pierre, le Pape d'il y a vingt siècles. Après la messe, le cortège se rendit devant la Confession de saint Pierre. C'est là que le cardinal Macchi posa la tiare sur la tête du Pontife, en disant : « Reçois la tiare aux » trois couronnes, et sache que tu es le père des » princes et des rois, l'arbitre du monde, le vicaire » de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui tout honneur » est dû, dans tous les siècles des siècles ! »

Alors Pie X, pour la première fois, chanta la formule d'absolution et de bénédiction apostolique.

A ce moment, les cris de « Vive Pie X ! » et même, lancés par des Vénitiens, les cris de « Vive notre Patriarche ! » retentirent sous les voûtes de Saint-Pierre. Ni le doigt posé sur les lèvres, ni les gestes suppliants ne ramenaient plus le silence. Mais on vit le Pape, très pâle et ému, sourire à la joie de son peuple.

Malgré la chaleur, dans ces derniers mois de l'été de 1903 et au début de l'automne, il y eut de nombreuses audiences. L'une d'elles, vers le milieu d'août, fut accordée aux ambassadeurs et ministres accré-

Photo G. Felici, Rome

PHOTOGRAPHIE FAITE LE TROISIÈME JOUR DU PONTIFICAT DE PIE X.

dités auprès du Saint-Siège. Voir le Pape nouveau ! L'entendre ! Le juger ! De toutes les légations, qui n'avaient pas pris leurs vacances, en raison des événements, ils se rendirent, en nombre, dans la salle du Trône. Quelques-uns se disaient, assurément : « Ce » Pape n'est pas un diplomate : quelle attitude aura- » t-il devant nous, gens de la carrière, et quelle conver- » sation sera la sienne ? » Etranges questions. Il fut lui-même. En vérité, il avait vu trop de sortes d'hommes pour être bien étonné de rencontrer une variété de plus. Que celle-ci fût très affinée, ce n'était pas pour déplaire à un Vénitien. Il avait d'ailleurs de très hautes relations, que les diplomates n'ont pas tous. Méditer depuis soixante années ; converser habituellement avec le Christ, avec les anges, avec les saints, cela ne diminue en rien la politesse, mais cela diminue la timidité devant les grandeurs du monde. Pie X se montra plein d'esprit, de tact, de dignité, de bonté qui n'étaient pas dans les mots seulement. Les diplomates, étonnés, admirèrent la perfection que le cœur ajoute à la politesse.

Aussitôt après, ils se rendirent chez Mgr Merry del Val, pour lui faire également leur visite officielle. Celui-ci habitait les appartements Borgia. Il avait fait apporter des sièges, dans cette longue et belle

salle des Pontifes, décorée par le Pinturicchio pour Alexandre VI. Bientôt les diplomates arrivèrent, et vinrent saluer le pro-secrétaire d'Etat. Naturellement, une des questions qui s'offraient à l'esprit était celle-ci : « Quelle impression gardez-vous de l'audience de Sa Sainteté ? » L'ayant posée une ou deux fois, Mgr Merry del Val s'étonna des réponses qu'il reçut. Il ne voyait que des gens assurément satisfaits, mais qui n'osaient pas dire toute leur pensée. L'impression; trop nouvelle, n'avait pas pris encore sa formule, qui sert ensuite dans la conversation quotidienne. Ils hésitaient. Quand l'assemblée fut assise en face du prélat, celui-ci, habilement, commença par faire allusion à ce souvenir, que chacune des personnes présentes emportait, de la première visite faite à Pie X. Alors un des diplomates allemands, le ministre de Prusse, se leva, et dit :

— Qu'a-t-il donc, cet homme, qui attire tant ? Dites-le-nous, monseigneur ?

Ce qu'il avait ? L'histoire de l'Eglise nous offrirait d'autres exemples de cette attirance, mêlée de surprise et de timidité, que ressentent les hommes, en présence de certaines âmes qui transparaissent.

Pie X voulait aussi recevoir le peuple de Rome et être connu de lui. Ces premiers mois du Ponti-

ficat, saison chaude où Rome n'est presque plus visitée par les pèlerins du loin, permettaient de convoquer les paroisses romaines. Elles venaient, le dimanche, l'une après l'autre ; les pèlerins remplissaient la vaste cour Saint-Damase. Les trompettes des gendarmes pontificaux, sonnant à l'angle de la cour, à droite, saluaient l'arrivée du Souverain Pontife. Lui, portant le manteau écarlate sur la soutane blanche, il paraissait au balcon du premier étage, qui est celui des Loges de Raphaël. De longues acclamations l'accueillaient. Il levait sa belle main bénissante, et le silence se faisait aussitôt, et les Romains écoutaient le Pape expliquer l'Evangile du jour. Ce grand curé de Rome et du monde parlait comme saint Pierre, avec assurance et amour, du même Seigneur Jésus-Christ. Les hommes qui l'entendaient, les pauvres et les moins pauvres, se sentaient émus, comprenant qu'il les aimait aussi, et vraiment, et à cause du Seigneur. Lorsqu'il avait fini de parler, et donné sa bénédiction, ils entonnaient le cantique français qui a été traduit en toutes langues : « Nous voulons Dieu ! » Le Pape, un moment encore, les considérait, avec son sourire plein de pensée. Puis son regard se levait un peu. Par-dessus le portique qui ferme la cour Saint-Damase, en face de lui, il contemplait

les collines albaines, quelques villas dans les campagnes, des lignes de grands pins seigneuriaux, immobiles.

C'était « le loin », où il n'irait plus jamais.

# CHAPITRE IX

## ACTES PONTIFICAUX

Pie X connut bientôt le palais, l'étiquette de cour, les bureaux, les règlements, les dignitaires, les moindres serviteurs même de la vaste organisation du gouvernement de l'Eglise. Comme il avait accepté les charges antérieures, il acceptait celle qu'il avait encore moins souhaitée, la charge suprême, et ne s'y montrait point inégal. La Providence l'avait voulu, non pas lui-même, là où il était à présent. S'il demeurait très simple, on ne pouvait l'approcher sans être ému par la grandeur qui était en lui. Cette grandeur, il la possédait depuis toujours : tant de devoirs nouveaux, et de réceptions, la laissaient seulement apparaître à plus de regards. Les pèlerins du monde entier l'ont remarqué : dans les cérémonies publiques, Pie X était

la majesté même. Jusque dans les conversations familières, avec des amis de jeunesse, ou des pèlerins qu'il connaissait de longue date, s'il avait à rappeler l'attaque injuste et incessante du monde contre l'Eglise, s'il avait à défendre la cause de l'Eglise, sa voix prenait une autorité, et sa physionomie une noblesse singulières. Le cardinal Merry del Val nous disait : « Pour Pie X, cette haute dignité, c'était comme la » tiare et les autres ornements sacrés, qu'il ne por- » tait que lorsqu'il le fallait, auxquels il ne songeait » pas, lorsqu'il les avait déposés. Je me souviens de » lui avoir apporté une dépêche d'un évêque, sollici- » tant une dispense pour un cas de mariage. L'affaire » était difficile et grave. Le Pape lut le télégramme » et dit, à demi-voix : « Oui, cela regarde le Pape », » comme s'il se fût agi d'un autre que lui-même. Il » reprit alors, plus haut : « Agissons en Pape ! » et » il me dicta la réponse. »

Lorsqu'on lui demandait une décision, et qu'il n'était pas préparé, il répondait : « Je réfléchirai », puis, désignant le crucifix, il ajoutait : « Celui-là » décidera. »

Ce même témoin, que nous venons de citer, de la vie quotidienne, disait encore : « Il voulait agir, tou- » jours, pour le bien. S'il était obligé de prendre

» une décision qui devait peiner quelqu'un, il en » souffrait le premier, et souvent, il ne dormait pas. » Le jour venu du discours ou de la signature, il » montrait une entière fermeté. »

Peu d'hommes, en effet, ont eu autant d'intrépidité. Il était fort par devoir, à cause de la claire vue qu'il avait des choses, et de la prière qu'il faisait à Dieu afin de ne pas manquer de courage. Ceux qui puisent à cette source-là sont forts presque malgré eux. Leur force est incomparable, elle est une vertu. On peut dire de Pie X, avec exactitude, comme quelques-uns l'ont fait, qu'il était « suave et rigoureux », pourvu qu'on n'oublie pas que la suavité était dans sa nature, et la rigueur parfois dans les obligations de sa charge.

A Rome comme à Venise, comme à Mantoue, comme à Salzano, il fut aussi un grand travailleur, accablé d'affaires, n'en négligeant aucune. Il suffit d'interroger un des prélats qui l'ont connu au Vatican, pour entendre cette réponse : « La part personnelle qu'il prenait aux actes divers qu'il signait était considérable. »

Ces actes furent nombreux, dans un Pontificat de onze années. Ceux qui ont été publiés, lettres, encycliques, *motu proprio,* discours, dépassent le chiffre de

350. Si l'on fait le compte global de tous les actes, en ajoutant, à ceux que nous venons d'indiquer, les décrets des congrégations romaines, et les divers documents émanant de la Secrétairerie d'Etat, actes auxquels le Pape ne peut être dit étranger, on arrive au chiffre de 3.322. C'est celui que donne ce bénédictin italien, que nous avons déjà cité, Dom Benedetto Pierami, qui ajoute cette réflexion : « Ce fut un des Pontificats les plus féconds qui se rencontrent dans l'histoire de l'Eglise. »

Nous ne pouvons, ici, et pour plus d'une raison, analyser une telle œuvre. Il y faudrait un espace, un temps et des moyens que nous n'avons pas. Nous choisirons seulement quelques-uns de ces actes, que Pie X fut désigné, d'en haut, pour accomplir, et qui feront bénir son nom, bien au delà du siècle qui les connut d'abord.

1. *La première encyclique* (4 octobre 1903). — Pie X reprend ici, et développe magnifiquement la devise qu'il s'est efforcé de mettre en œuvre dès qu'il a été prêtre : « *Instaurare omnia in Christo.* » Il rappelle le violent désir qu'il a éprouvé de ne point accepter la charge du Pontificat.

« Sans compter que, en raison de notre peti-

Photo G. Felici, Rome.

**PIE X DANS LES LOGES DE RAPHAËL.**

» tesse, Nous ne pouvions à aucun titre Nous estimer
» digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas
» Nous sentir profondément ému, en Nous voyant
» choisi pour succéder à celui qui, durant vingt-six
» ans, ou peu s'en faut, qu'il gouverna l'Eglise, avec
» une sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur
» d'esprit, et de si insignes vertus, qu'il s'imposa à
» l'admiration de ses adversaires eux-mêmes, et, par
» l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

» En outre, et pour passer sous silence bien
» d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de
» terreur, à considérer les conditions funestes de
» l'humanité, à l'heure présente. Peut-on ignorer la
» maladie si profonde et si grave qui travaille en ce
» moment, bien plus que par le passé, la société
» humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour, et la
» rongeant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ?
» Cette maladie, Vénérables Frères, vous la connaissez :
» c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie...

» ... Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever
» Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puis-
» sance, Nous puisons courage *en Celui qui nous*
» *conforte,* et, mettant la main à l'œuvre, soutenu de
» la force divine, Nous déclarons que Notre but
» unique, dans l'exercice du suprême Pontificat, est

» de *tout restaurer dans le Christ, afin que le Christ* » *soit tout et en tout...* »

Le Pape n'ignore pas, et il le dit ici, que plusieurs, dans ce grand combat qu'il mène pour le Christ, chercheront à scruter les pensées du chef de l'Eglise, et à les tourner dans le sens de leurs intérêts de parti.

« Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous » affirmons, en toute vérité, que Nous ne voulons » être, et que, avec le secours divin, Nous ne serons » rien autre, au milieu des sociétés humaines, que » le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son » autorité. Ses intérêts sont nos intérêts ; leur con- » sacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre » résolution inébranlable... »

Les évêques aideront le Pape, dans cette grande œuvre. Ils savent le frémissement des nations, la guerre impie faite à Dieu, et ces « habitudes de vie, » tant privée que publique, où nul compte n'est » tenu de sa souveraineté. » Pie X, familier depuis l'enfance avec l'Ecriture, et qui a médité toute la folie et la tristesse du monde, se demande alors si nous ne sommes pas entrés dans la période finale, prédite par le Christ ? Il répond : « Qui pèse ces » choses a le droit de craindre qu'une telle per-

» version des esprits ne soit le commencement des » maux annoncés pour la fin des temps, et comme » leur prise de contact avec la terre, et que, véri- » tablement, le *fils de perdition*, dont parle l'Apôtre, » n'ait déjà fait son avènement parmi nous. » Quelle » sera l'issue de la lutte ? « ...au Créateur reste » toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez » dire : la ruine plane de plus près sur l'homme, » justement quand il se dresse plus audacieux dans » l'espoir du triomphe. »

Il importe donc, par la parole et par les œuvres, de revendiquer, pour Dieu, « la plénitude de son » domaine sur les hommes et sur toute créature, de » sorte que ses droits et son pouvoir de commander » soient reconnus par tous avec vénération, et pra- » tiquement respectés.

» Accomplir ces devoirs, n'est pas seulement » obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi » à l'avantage du genre humain. Qui pourrait, en » effet, Vénérables Frères, ne pas sentir son âme » saisie de crainte et de tristesse, à voir la plupart » des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs, et » à juste titre, les progrès de la civilisation, se dé- » chaîner avec un tel acharnement les uns contre » les autres, qu'on dirait un combat de tous contre

» tous ? Sans doute, le désir de la paix est dans
» tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'ap-
» pelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé
» qui la cherche en dehors de Dieu : car chasser
» Dieu, c'est bannir la justice, et, la justice écartée,
» toute espérance de paix devient une chimère...
» Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'igno-
» rons pas, qui, poussés par l'amour de la paix,
» c'est-à-dire de la tranquillité, de l'ordre, s'asso-
» cient et se groupent, pour former ce qu'ils ap-
» pellent *le parti de l'ordre*. Hélas ! vaines espé-
» rances, peines perdues ! De parti d'ordre, capa-
» ble de rétablir la tranquillité au milieu de la
» perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le
» parti de Dieu... Ce retour des nations au respect
» de la majesté et de la souveraineté divines, quel-
» ques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le
» réaliser, n'adviendra que par Jésus-Christ... D'où
» il suit que *tout restaurer dans le Christ,* et ramener
» les hommes à l'obéissance divine, sont une seule
» et même chose...

» Or, quelle est la voie qui nous donne accès
» auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux :
» c'est l'Eglise. Vous voyez donc, Vénérables Frères,
» quelle œuvre Nous est confiée, à Nous et à vous.

» Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées » loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de » l'Eglise ; l'Eglise, à son tour, les soumettra au Christ, » et le Christ à Dieu. »

Pour ramener ainsi le monde à l'Eglise du Christ, quels moyens le Pape recommande-t-il aux pasteurs de toute la terre ? Que les évêques, d'abord, forment des prêtres saints. Que leur premier soin, dans le diocèse, soit d'assurer et d'obtenir l'intégrité de la doctrine et la sainteté des mœurs, dans les séminaires. Sans doute, il est bon que de jeunes prêtres se livrent à l'étude de toutes les sciences qui leur permettront 'de « réfuter plus victorieusement » les calomnies des ennemis de la foi ». Mais le Pape déclare ouvertement que ses préférences « sont » et seront toujours pour ceux qui, sans négliger » les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent » plus particulièrement au bien des âmes, dans » l'exercice des divers ministères qui siéent au prê- » tre... » Car il a pitié de la misère de tant de cœurs, et il cite la plainte de Jérémie : « *Les enfants* » *ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le* » *leur rompre.* » L'enseignement religieux ramènera les hommes vers Dieu. « Combien sont hostiles à » Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evan-

» gile, bien plus par ignorance que par malice, et » dont on pourrait dire : *ils blasphèment tout ce qu'ils* » *ignorent !* Etat d'âme que l'on constate non seule- » ment dans le peuple,... mais jusque dans les classes » élevées, et chez ceux-là même qui possèdent, par » ailleurs, une instruction peu commune. »

Il faut aussi que les âmes égarées soient attirées par la charité. « Cette charité *patiente et bénigne* » devra aller au-devant de ceux-là même qui sont » nos adversaires et nos persécuteurs... Peut-être, » après tout, se montrent-ils pires qu'ils ne sont... » Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de » la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme, » et y fasse régner, avec la lumière, la paix de » Dieu ? »

Enfin, ce ne seront pas seulement les évêques et les prêtres, qui ramèneront le monde à Jésus-Christ. Ils auront pour auxiliaires tous les fidèles, non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, « mais toujours sous la direction et selon la vo- » lonté des évêques, car le droit de commander, » d'enseigner, de diriger, n'appartient, dans l'Eglise, » à personne autre qu'à vous, *établis par l'Esprit Saint,* » *pour régir l'Eglise de Dieu...*

» Que Dieu, *riche en miséricorde,* hâte, dans sa

» bonté, cette rénovation du genre humain en Jésus-
» Christ... »

Lorsque parut cette première encyclique, le Pape n'avait pas encore désigné définitivement son Secrétaire d'Etat. Mgr Merry del Val n'était que pro-secrétaire, et il en fut ainsi jusqu'au 17 octobre. Ce jour-là, après l'audience du matin, où sont examinées, par le Pape, les affaires intéressant le Saint-Siège, Pie X remit, à Mgr Merry del Val, un pli dont celui-ci ne soupçonnait pas la signification. C'était une lettre, élogieuse et affectueuse, conférant la charge de Secrétaire d'Etat au prélat qui, depuis environ trois mois, en remplissait les fonctions. Seize jours plus tard, il terminait par ces mots l'allocution adressée au Sacré Collège réuni en Consistoire : « Et maintenant, Vénérables Frères, il Nous
» est doux de songer à compléter votre illustre Collège ;
» en conséquence, Nous avons décidé de décorer au-
» jourd'hui de la pourpre deux hommes d'élite. L'un
» d'eux, qui pendant l'interrègne fut honoré de vos
» suffrages, a fait preuve sous Nos yeux, pendant ces
» derniers mois, d'un caractère remarquable, d'une
» intelligence supérieure et d'une prudence à la hau-
» teur des affaires qu'il a gérées... »

Mgr Raphaël Merry del Val devenait ainsi car-

dinal, et Pie X donnait, une nouvelle fois, la preuve que le Pape nouveau possédait une des premières qualités du prince, qui est de connaître les hommes et de choisir ses ministres, pour le bien du royaume.

2. *La musique sacrée.* — Pie X a réformé non pas la musique religieuse, comme on le dit parfois, mais la musique dans les églises, où précisément il a ramené la musique religieuse, dont la profane prenait souvent la place. Ce qu'il avait fait en pays vénitien, il le voulait faire, à présent, pour le monde entier. Bien des chrétiens souhaitaient cette réforme. L'un d'eux, par exemple, critique musical, à la fois savant et très artiste, vint à Rome, dès l'automne de 1903, pour exposer ce vœu de beaucoup de musiciens, que le grand art de musique religieuse fût rétabli dans les églises. Le Pape, mieux que favorable à cette demande, laissa voir aussitôt la résolution qu'il avait formée. D'ailleurs, la droiture, l'esprit et aussi le bon italien de l'écrivain français l'avaient enchanté. La conversation se renouvela. Devenu camérier de cape et d'épée, Camille Bellaigue, depuis cette époque jusqu'à la mort du Souverain Pontife, fit, chaque année, un ou deux séjours à Rome, et l'on peut dire qu'il est de ceux qui ont parfaitement connu le Pape Pie X. Dans

un volume, — *Pie X et Rome,* — il a raconté cette première audience, et nous citerons une page de ce récit. Il nous a permis de citer également, au sujet de certains faits, désormais entrés dans l'histoire, quelques-unes des notes qu'il prenait pour lui-même, au sortir des audiences.

13 octobre 1903. — « Le Pape, dans les galeries, » au-dessus des *Loges* de Raphaël. Il passe devant » chacun, donnant son anneau à baiser. Il est doux, » tendre et mélancolique. Beaux yeux gris-brun, pro- » fonds, le nez fort, la main très blanche et très » belle, forte aussi ; la mèche de cheveux un peu » courte et relevée. Aucune photographie ne donne » idée de lui. Mgr Bisleti nous nomme au Pape, qui » nous dit qu'il nous attend demain matin, à onze » heures... Il passe en bénissant, en donnant la main » non seulement à baiser, mais à serrer, toujours » serein, toujours un peu triste, belle démarche silen- » cieuse et lente. Il suit toute la galerie. Pendant ce » temps, le soleil couchant teint en rose la Ville et » les monts albains. »

14 octobre. — « Nous arrivons pour l'audience, » à onze heures. Salons obscurs, tendus de soie verte, » rouge ; volets demi-clos ; ombre et chuchotements ; » officiers de service, monsignori et camériers. Nous

» attendons trois quarts d'heure, le Pape étant en
» conférence avec le nonce de Paris... Nous passons
» dans le salon attenant au cabinet du Pape. Silence,
» chaleur du dehors. On sent Rome ardente et lumi-
» neuse, à l'heure de midi... Puis la porte s'ouvre,
» on nous annonce, et nous entrons. Cabinet très
» petit, tentures vertes à dessins d'or, une fenêtre
» close. A gauche, sous un petit dais, le Pape est
» debout, devant un bureau d'acajou vide de papiers...
» De la porte au bureau, à peine la place de faire
» les trois génuflexions. Tandis que nous les faisons,
» le Pape nous regarde, nous appelle du regard,
» hâtant, pour ainsi dire, l'accomplissement des rites
» protocolaires. Nous lui baisons la main, il serre les
» nôtres, et nous fait asseoir, à côté de lui, tout
» près. L'entretien s'engage entre Lui et moi, en ita-
» lien. Il a l'accent de Venise. Je lui expose notre
» joie, à nous, artistes et chrétiens, l'espoir que nous
» avons en lui, la foi que nous mettons en ces pro-
» messes. Je lui cite ses paroles de Venise, qu'il
» s'étonne de me voir connaître. Il me demande : Que
« voulez-vous ? Encyclique ? *Motu proprio?* — Saint-
» Père, je ne viens pas ici conseiller, mais deman-
» der. — Oui, oui, j'entends : ce sera fait dans six
» semaines. »

» Nous parlons de Mgr Perosi, qu'il aime comme » un enfant. Il me raconte ce qu'était la musique à » Venise, lors de son arrivée... Mais il a tout changé. » Deux exécutions d'une messe de Palestrina, sous la » direction de Perosi. Triomphe, émotion des fidèles. » La première fois, c'était de l'enchantement, la seconde » ils étaient « *innamorati* »... « Nous aurons des guerres, » mais nous en avons eu, à Rome, de pires. » Il parle » de ses chers bénédictins de Solesmes... « Vous auriez » dû prendre, Saint-Père, le nom de Grégoire. » Alors, » avec un sourire confus, un mouvement de retraite » si modeste : « Moi, devoir signer Grégoire XVII ! » C'eût été épouvantable ! »

Une autre fois, le Pape dit, devant le même témoin, ce mot magnifique et devenu fameux : « Je » veux que mon peuple prie sur de la beauté. »

Plus tard encore, Camille Bellaigue, qui pouvait donc juger, d'une façon très sûre, le caractère de Pie X, note, sur son carnet : « Triste, dit-on ? Jamais » ainsi dans l'intimité. En public, oui. Il supporte » avec peine les cérémonies officielles, la tiare pèse » à son front, et la chape d'or à ses épaules. Il » interdit les acclamations. Un jour qu'il entrait dans » Saint-Pierre, porté sur la *sedia,* et que la foule » commença d'applaudir, quelqu'un, assure-t-on, l'en-

» tendit murmurer : « On n'applaudit pas le servi-
» teur dans la maison du Maître. » Seul, il a, paraît-
» il, ses heures de mélancolie. Un de ses familiers
» me contait l'avoir trouvé un jour regardant, avec
» les yeux humides, une photographie, et laquelle ?
» celle de la gare de Rome ! « Sortir ! Sortir ! »
» nous disait-il, avec une voix de rêve. « Mais je
» prie chaque jour, pour que le Pape n'ait plus de
» désirs. »

Avant même l'expiration des six semaines, la promesse était tenue. Le 22 novembre 1903, jour de la fête de sainte Cécile, le Pape signait le « *Motu proprio sur la musique sacrée* », qu'il appelait lui-même « *le code juridique de la musique sacrée* ». C'est une pièce où se révèlent non seulement la fierté jalouse de la Maison de Dieu, mais le sens pratique d'un homme goût, qui a gouverné des paroisses, qui a connu les maîtres de chapelle, les chantres et le « répertoire » des jours de fête.

« Parmi les sollicitudes de la charge pastorale,
» dit Pie X, dans ce *Motu proprio,* une des principales,
» sans nul doute, est de maintenir et de promouvoir
» la dignité de la Maison de Dieu, où se célèbrent
» les augustes mystères de la religion... Rien donc
» ne doit se présenter, dans le temple, qui trouble ou

» même seulement diminue la piété et la dévotion
» des fidèles, rien qui suscite un motif raisonnable
» de dégoût ou de scandale, rien surtout qui offense
» directement l'honneur et la sainteté des fonctions
» sacrées... Nous ne parlons pas de chacun des abus
» qui peuvent se produire sur cette matière. Aujour-
» d'hui, Notre attention se porte sur l'un des plus
» communs, des plus difficiles à déraciner, et qu'il y
» a lieu de déplorer parfois, là-même où tout le
» reste mérite les plus grands éloges... C'est l'abus
» dans tout ce qui concerne le chant et la musique
» sacrée. Nous le constatons : soit par la nature de
» cet art, par lui-même flottant et variable, soit par
» suite de l'altération successive des goûts et des
» habitudes dans le cours du temps, soit par la funeste
» influence qu'exerce, sur l'art sacré, l'art profane et
» théâtral, soit par le plaisir que la musique produit
» directement, et que l'on ne parvient pas toujours à
» contenir dans de justes limites, soit enfin par suite
» de nombreux préjugés, qui s'insinuent facilement
» en pareille matière, et se maintiennent ensuite avec
» ténacité, même chez des personnes autorisées et
» pieuses, il existe une continuelle tendance à dévier
» de la ligne droite, fixée par la fin pour laquelle
» l'art est admis au service du culte...

» Nous estimons que Notre premier devoir est » d'élever la voix sans différer davantage, pour ré- » prouver et condamner tout ce qui, dans les fonc- » tions du culte et la célébration des offices de l'Eglise, » s'écarte de la droite règle indiquée...

» Dans ce but, afin que nul ne puisse prétexter » dorénavant l'ignorance de son devoir, pour écarter » toute équivoque dans l'interprétation de certaines » décisions antérieures, Nous avons jugé à propos » d'indiquer brièvement les principes qui règlent la » musique sacrée dans les fonctions du culte, et de » réunir, dans un tableau général, les principales » prescriptions de l'Eglise contre les abus les plus » répandus en cette matière... »

Les hautes raisons qui le font agir ayant été exposées, le Pape développe une longue « instruction sur la musique sacrée ».

Partie intégrante de la liturgie solennelle, la musique sacrée participe à la fin générale de celle-ci. « Elle doit être *sainte,* et par suite exclure tout » ce qui est profane, non seulement en elle-même, » mais encore dans la façon dont les exécutants la » présentent. Elle doit être un *art véritable*. Mais elle » doit aussi être *universelle,* en ce sens que, s'il est » permis à chaque nation d'adopter, dans les compo-

» sitions ecclésiastiques, les formes particulières qui » constituent, d'une certaine façon, le caractère pro- » pre de sa musique, ces formes seront néanmoins » subordonnées aux caractères généraux de la musi- » que sacrée, de manière à ce que personne d'une » autre nation ne puisse, à leur audition, éprouver » une impression fâcheuse. »

Le second chapitre de l'*Instruction* traite des divers *genres de musique sacrée* ; le troisième, du *texte liturgique*. La noblesse du ton, et l'évidente convenance de l'ordre recommandent de telles pages à tout être pensant. Ces qualités, dit le Pape, — la sainteté, l'art véritable, l'universalité, — « le chant grégorien » les possède au suprême degré ; pour cette raison il » est le chant propre de l'Eglise romaine, le seul » chant dont elle a hérité des anciens Pères, celui » que, dans le cours des siècles, elle a gardé avec » un soin jaloux, dans ses livres liturgiques... *Une* » *composition musicale ecclésiastique est d'autant plus* » *sacrée et liturgique que, par l'allure, par l'inspiration* » *et par le goût, elle se rapproche davantage de la mélo-* » *die grégorienne, et elle est d'autant moins digne de* » *l'Eglise qu'elle s'écarte davantage de ce suprême modèle.* » L'antique chant grégorien traditionnel devra donc » être largement rétabli dans les fonctions du culte,

» tous devant tenir pour certain qu'un office religieux
» ne perd rien de sa solennité, quand il n'est accom-
» pagné d'aucune autre musique que de celle-là. Que
» l'on ait un soin tout particulier de rétablir l'usage
» du chant grégorien parmi le peuple afin que, de
» nouveau, les fidèles prennent, comme autrefois,
» une part plus active dans la célébration des offices.

» Les qualités sus dites, la polyphonie classique
» les possède, elle aussi, à un degré éminent, spécia-
» lement celle de l'école romaine, qui, au XVI^e siècle,
» atteignit l'apogée de sa perfection, grâce à l'œuvre
» de Pierluigi de Palestrina... Il y a donc lieu de la
» rétablir largement, elle aussi, dans les cérémonies
» ecclésiastiques... L'Eglise a toujours reconnu et favo-
» risé le progrès des arts, en admettant, au service
» du culte, tout ce que le génie a trouvé de bon et
» de beau dans le cours des siècles, sans toutefois
» violer jamais les lois de la liturgie. C'est pourquoi
» la musique plus moderne est aussi admise dans
» l'Eglise, car elle fournit, elle aussi, des compositions
» dont la valeur, le sérieux, la gravité, les rendent en
» tous points dignes des fonctions liturgiques. Néan-
» moins, par suite de l'usage profane auquel la musi-
» que moderne est principalement destinée, il y aurait
» lieu de veiller, avec grand soin, sur les composi-

Photo G. Felici, Rome.

LA CHAMBRE A COUCHER DE PIE X.

» tions musicales de style moderne ; l'on n'admettra, » dans l'église, que celles qui ne contiennent rien de » profane, ne renfermant aucune réminiscence de » motifs usités au théâtre, et ne reproduisant pas, » même dans leurs formes extérieures, l'allure des » morceaux profanes. »

Les Papes, défenseurs de la musique sacrée, le sont aussi de la langue liturgique. La succession des Pontifes romains a maintenu, sauvé, diffusé jusqu'aux extrémités du monde, la langue latine, l'associant, glorieuse servante, à l'Eglise immortelle. Pie X, après les autres, et passant la consigne aux Souverains Prêtres qui viendront, « interdit de chanter quoi que » ce soit en langue vulgaire, pendant les fonctions » solennelles de la liturgie, et, plus encore, de chan- » ter en langue vulgaire les parties variantes ou com- » munes de la messe et de l'office. » Il ordonne de conserver aux hymnes la forme traditionnelle, « de » ne pas composer, par exemple, le *Tantum ergo* de » façon à faire de la première strophe une romance, » une cavatine, un adagio, et du *Genitori* un allegro. » (Cette phrase-là est assurément de Pie X.) Il rappelle que les femmes ne peuvent être admises à faire partie du chœur ou de la maîtrise. Le chant doit tout primer : il est seigneur, et les instruments

ne le domineront jamais. Pas de fanfare, pas de tambours, pas de grosse caisse, pas de piano non plus, dans l'église. La très complète instruction du Pape se termine par trois vœux ou recommandations : que les évêques instituent, dans leurs diocèses, une commission spéciale pour veiller à la bonne exécution de la musique sacrée ; que les clercs soient instruits de ces choses, dans les Séminaires ; que les *Scholae cantorum* se multiplient, s'il se peut, jusque dans les campagnes.

Le Pape savait parfaitement, quand il étendit au monde entier la réforme établie par lui à Venise, qu'elle serait combattue par bien des objections, bien des paresses et quelques intérêts. L'Eglise connaît ses pauvres fils. Elle répète ses avis ; elle réfute les plus grosses des mauvaises raisons qu'on lui oppose ; elle encourage les chevaliers qu'elle a toujours pour elle, en toute partie du monde. Dans les *Acta apostolicae sedis* de la première année du Pontificat de Pie X, il n'y a pas moins de cinq autres pièces publiées, qui commentent le *motu proprio* du 22 novembre 1903, ou prescrivent divers moyens d'assurer la réforme. La première est une lettre, — un chef-d'œuvre de lettre, — adressée au cardinal Respighi, vicaire général de Rome, et datée ainsi : « en la fête de l'Immaculée,

de l'année 1903. » Le Pape veut espérer que son œuvre de restauration de la musique sacrée sera secondée par tous, « non seulement avec cette sou-
» mission aveugle, toujours louable pourtant, elle
» aussi, qui nous fait accepter, par pur esprit d'obéis-
» sance, des ordres pénibles et contraires à notre
» mode de concevoir et d'apprécier, mais aussi avec
» cette promptitude de volonté, fruit de l'intime
» conviction de devoir agir ainsi, pour des raisons
» mûrement considérées, claires, évidentes, irréfuta-
» bles... Cette promptitude de volonté, Nous Nous la
» promettons tout spécialement du clergé et des fidè-
» les de Notre chère Ville de Rome, centre du chris-
» tianisme et siège de la suprême autorité de l'Eglise. »

Car il y a des coutumes musicales à changer, dans Rome même. Déjà Benoît XIV disait, faisant allusion aux pèlerins qui traversent la Ville : « *Nous*
» *souhaitons qu'ils ne rentrent pas dans leur patrie scan-*
» *dalisés de nos coutumes.* » Trop de musique instrumentale ! Et Benoît XIV continuait, spirituellement : « *Quelle opinion se fera de nous celui qui, venu de pays*
» *où les instruments ne sont pas admis à l'église, les enten-*
» *dra dans les nôtres, tout comme s'il s'agissait de théâ-*
» *tres ?... Il en viendra peut-être aussi d'endroits, de pays*
» *où, dans les églises, l'on chante et l'on joue des instru-*

» *ments, comme dans les nôtres aujourd'hui. Mais, s'ils*
» *sont hommes de bon sens, il s'affligeront de ne pas trou-*
» *ver, dans notre musique, le remède qu'ils étaient venus*
» *chercher au mal de leurs églises...* »

« Pour vous, monsieur le Cardinal, qui remplis-
» sez dans Rome la noble fonction de Notre Vicaire
» pour les choses spirituelles, avec la douceur qui
» vous est propre, mais avec non moins de fermeté,
» vous vous appliquerez, Nous en avons la certitude,
» à rendre la musique qu'on exécute dans les églises
» et chapelles du clergé, tant séculier que régulier
» de Notre Ville, en tout point conforme à Nos ins-
» tructions. Il y aura beaucoup à supprimer ou à
» corriger dans les chants de la messe, des litanies
» de Lorette, de l'hymne eucharistique ; mais ce qui
» réclame une rénovation complète, c'est le chant des
» Vêpres, dans les fêtes que célèbrent les différentes
» églises et basiliques. On n'y retrouve plus les pres-
» criptions liturgiques du *Cérémonial des évêques,* ni
» les belles traditions musicales de l'école romaine
» classique. La pieuse psalmodie du clergé, à laquelle
» le peuple lui-même prenait part, a fait place à
» d'interminables compositions musicales, adaptées
» aux paroles des psaumes, et façonnées sur le mo-
» dèle des vieilles œuvres théâtrales, le plus souvent

» de si médiocre valeur que, sans nul doute, on » ne les tolérerait même pas, dans les concerts » profanes d'ordre inférieur. La dévotion ni la piété » chrétienne n'en reçoivent assurément aucun accrois- » sement, et, si la curiosité de quelques intelligences » médiocres y trouva sa pâture, elles sont, pour la » plupart, un objet de dégoût, un sujet de scandale, » et l'on s'étonne qu'un tel abus persiste encore. »

Voici donc le Pape qui ordonne. Et comme il le fait bien ! Avec quelle sûreté, et quelle ardeur ! Il a signalé l'abus, il commande :

« Nous voulons donc qu'il disparaisse complète- » ment... Pour vous, monsieur le Cardinal, n'usez pas » d'indulgence, n'accordez pas de délai. A différer, » on ne diminue pas la difficulté, mais on l'augmente, » et, puisqu'il faut supprimer, qu'on le fasse sur-le- » champ, résolument. Que tous aient confiance en » Nous et en Notre parole, à laquelle sont attachées » la grâce et la bénédiction du ciel...»

La fin de cette belle lettre recommande au cardinal de veiller à ce que, dans tous les Collèges et Séminaires ecclésiastiques de Rome, « qui voient ac- » courir, de toutes les parties du monde, de jeunes » clercs si nombreux et si distingués », le chant grégorien soit étudié avec un soin particulier, ce

chant qu'on peut retrouver, à présent, dans des éditions parfaites, conformes aux anciens manuscrits, et où il apparaîtra « doux, suave, facile à apprendre. Il » a une beauté si nouvelle et si inattendue que là » où il a été introduit, il a excité promptement un » véritable enthousiasme parmi les jeunes chanteurs... » Or, quand le plaisir entre dans l'accomplissement » du devoir, tout se fait avec plus d'entrain, et avec » un fruit plus durable... »

Le 25 avril 1904, dans un second *motu proprio,* Pie X annonçait que, pour fournir à l'Eglise romaine et à toutes les églises de ce rite, un texte commun des mélodies grégoriennes liturgiques, il décidait de faire entreprendre, par la typographie vaticane, « la » publication des livres liturgiques, contenant le » chant de la Sainte Eglise romaine » rétabli par lui. Il chargeait spécialement les moines bénédictins de la Congrégation de France et du monastère de Solesmes, « de la rédaction des parties qui contiennent » le chant ».

3. *L'action populaire catholique.* — Né dans le monde du travail manuel, Pie X, durant sa vie de vicaire, de curé, de grand vicaire, d'évêque, de patriarche, par devoir et par inclination naturelle, s'était

tenu près des hommes du peuple. Dès sa jeunesse, l'écho de leurs plaintes, celui également des sophismes de l'ambition politique, quêteuse de votes et de popularité, l'avaient enveloppé. Il avait donc étudié la question sociale de plus près que personne, et il savait que, s'il y a d'autres maux dont les travailleurs manuels puissent se plaindre, aucun n'est aussi grand que celui-ci : tout le temps guettés par la Révolution, ils ne sont pas défendus contre les erreurs mortelles qu'elle leur présente comme des remèdes.

Vingt discours, antérieurs au Pontificat, montrent l'expérience déjà d'un problème ample et difficile, et l'accord le plus parfait avec les actes de Léon XIII. Nous avons fait allusion, par exemple, au discours que le Patriarche de Venise prononça, en août 1896, devant les « catholiques sociaux » de toute l'Italie, rassemblés à Padoue, sous sa présidence. Maintenant, nous ouvrirons le livret, jauni par le temps, qui fut alors distribué aux congressistes.

« D'où viennent, disait le cardinal Sarto, toutes » les erreurs dites : socialisme, communisme, toutes » ces utopies de l'émancipation de la chair, de la » réhabilitation de la nature, de l'égalité des condi- » tions, du partage des biens, de la souveraineté de » la raison ? Toutes ces monstruosités n'admettent

» pas la chute de l'homme et sa dégradation origi-
» nelle,... l'existence du mal et la nécessité du re-
» mède ; tous ces points de la croyance catholique
» sont rejetés de nos modernes éducateurs, et c'est
» de cette négation que découlent toutes les appli-
» cations antisociales qui sont tentées sous nos yeux...
» Admettre Jésus-Christ, c'est affirmer la chute origi-
» nelle et avec elle l'intervention surnaturelle de Dieu,
» la Rédemption, l'Evangile, la loi nécessaire de la
» souffrance et de la résignation. Admettre ces véri-
» tés, c'est s'opposer directement au rationalisme, au
» naturalisme, au socialisme, au communisme. C'est
» confesser ouvertement le christianisme, qui sera
» toujours l'obstacle le plus insurmontable au désor-
» dre, l'ennemi le plus acharné de tous les excès et
» de toutes les erreurs, l'incorruptible gardien de
» toutes les vérités divines et humaines. Poser comme
» fondement de ces études Jésus-Christ, c'est com-
» prendre facilement le mystère inexplicable de l'iné-
» galité des hommes sur la terre, inégalité nécessaire,
» inévitable, qui se rétablirait, d'ailleurs, le lendemain
» du jour où un généreux rêveur croirait l'avoir abo-
» lie, parce que c'est une loi de ce monde périssable.
» Quoi que l'on fasse, il sera toujours impossible
» d'unir ces deux termes extrêmes, les premiers et

» les derniers, les riches et les pauvres, les grands et » les petits, si l'on ne met pas au milieu d'eux » l'Evangile et la Croix : la Croix, la seule arche » d'alliance, l'Evangile, l'unique traité de paix.

» Poser comme fondement de ces études Jésus- » Christ, c'est mettre en sûreté ce qui constitue la » question la plus délicate de nos jours, la pro- » priété et ses droits ; c'est mettre à leur place les » classes déshéritées, comme les propriétaires et les » capitalistes. Jésus-Christ et l'Eglise ne doivent pas » être confondus avec ces puissances terrestres qui, » placées entre les divers partis, embrassent le com- » mode principe de la neutralité, au gré de leurs » attraits et de leurs répugnances, n'ayant d'autre » règle que celle d'une damnable prudence, ou en- » core, selon les prévisions de l'avenir, leur donnent » et leur enlèvent capricieusement leur appui... »

A la fin de ce discours, Mgr Sarto disait encore :

« Recevez mes félicitations et mes remerciements, » pour le grand bien que vous avez fait et que vous » ferez à la cause sociale catholique, en combattant » les détestables et pernicieuses doctrines et les prin- » cipes subversifs du libéralisme et de ses dignes » enfants, le socialisme et l'anarchie. Je fais des

» vœux pour que ce splendide congrès, qui s'inaugure
» sous l'invocation de Jésus-Christ et les auspices de
» son auguste Vicaire, porte des fruits de bénédiction.

» Loué soit Jésus-Christ ! »

C'est la doctrine de tous les siècles, conforme aux postulats de notre nature raisonnable, indiquée dans les Ecritures, attaquée néanmoins dans le monde entier, ouvertement ou insidieusement, par des hommes ignorants, abusés ou mauvais. Des catholiques, des prêtres même, à toute époque, ont pu se rencontrer, dans une des catégories que nous venons d'énumérer. Pie X, auditeur naguère ou président de congrès d'action populaire chrétienne, connaissait cette misère : il avait vu, comme déjà l'avait vu Léon XIII, à quelles illusions et même à quelles erreurs de belles natures se laissaient entraîner, par le mirage des mots et notamment du mot de démocratie, qui peut signifier tant de choses différentes. Il en souffrait. Cinq mois ne s'étaient pas écoulés, depuis son élévation au trône pontifical, qu'il publiait, le 18 décembre 1903, le *motu proprio* sur l'Action populaire chrétienne, acte d'une forme originale, où le Pape se fait catéchiste de la science sociale, et, reprenant, résumant les encycliques célèbres de Léon XIII, *Quod apostolici muneris,* du 28 décembre 1878 ; *Rerum*

*novarum,* du 15 mai 1891 ; *Graves de communi,* du 18 janvier 1901, établit, en dix-neuf articles, les règles de l'Action populaire chrétienne, « qui doivent » être, dit-il, constamment suivies par tous les catho- » liques, et dont il serait téméraire de s'écarter, pour » peu que ce fût. »

Nous donnerons une partie notable de ce règlement fondamental.

« I. — La société humaine, telle que Dieu l'a » établie, est composée d'éléments inégaux ; ...les » rendre tous égaux est impossible, et serait la des- » truction de la société elle-même. *(Quod apostolici.)*

» II. — L'égalité des divers membres de la société » consiste uniquement en ce que tous les hommes » tirent leur origine de Dieu leur Créateur, qu'ils ont » été rachetés par le Sang de Jésus-Christ, et qu'ils » doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites » et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou » punis par Dieu. *(Quod apostolici.)*

» III. — En conséquence, il est conforme à l'or- » dre établi par Dieu qu'il y ait, dans la société » humaine, des princes et des sujets, des patrons et » des prolétaires, des riches et des pauvres, des sa- » vants et des ignorants, des nobles et des plé- » béiens, qui, tous unis par un lien d'amour doi-

» vent s'entr'aider à atteindre leur fin dernière dans » le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et » moral. *(Quod apostolici.)*

» IV. — L'homme a, par rapport aux biens de » la terre, non seulement la faculté générale d'en » user, comme les animaux, mais encore le droit » perpétuel de les posséder, ceux que l'on con- » somme par l'usage, comme ceux que l'usage ne » détruit pas. *(Rerum novarum.)*

» V. — C'est un droit naturel indiscutable que » la propriété privée, fruit du travail et de l'indus- » trie, de la cession ou de la donation, et chacun » en peut raisonnablement disposer à son gré. *(Rerum* » *novarum.)*

» VI. — Pour apaiser le conflit entre les riches » et les prolétaires, il est nécessaire de distinguer la » justice et la charité. Il n'y a droit à revendication » que lorsque la justice a été lésée. *(Rerum nova-* » *rum.)*

» VII. — Les obligations de justice, pour le » prolétaire et l'ouvrier, sont celles-ci : fournir inté- » gralement et fidèlement le travail qui a été con- » venu librement et selon l'équité ; ne point léser » les patrons, ni dans leurs biens, ni dans leur per- » sonne ; dans la défense même de leurs propres

» droits, s'abstenir des actes de violence, et ne » jamais transformer leurs revendications en émeute. » *(Rerum novarum.)*

» VIII. — Les obligations de justice, pour les » capitalistes et les patrons, sont les suivantes : » payer le juste salaire aux ouvriers ; ne porter at- » teinte à leurs justes épargnes, ni par la violence, » ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou dis- » simulée ; leur donner la liberté d'accomplir leurs » devoirs religieux ; ne pas les exposer à des sé- » ductions corruptrices et à des dangers de scan- » dales ; ne pas les détourner de l'esprit de famille » et de l'amour de l'épargne ; ne pas leur imposer » des travaux disproportionnés avec leurs forces, » ou convenant mal à leur âge ou à leur sexe. » *(Rerum novarum.)*

» IX. — C'est une obligation de charité, pour » les riches et ceux qui possèdent, de secourir les » pauvres et les indigents, selon le précepte de » l'Evangile. Ce précepte oblige si gravement que, au » jour du jugement, il sera spécialement demandé » compte de son accomplissement, ainsi que l'a dit » le Christ lui-même. *(Rerum novarum.)*

» XI. — A la solution de la question ouvrière, » peuvent contribuer puissamment les capitalistes et

» les ouvriers eux-mêmes, par des institutions des-
» tinées à fournir d'opportuns secours à ceux qui
» sont dans le besoin, ainsi qu'à rapprocher et unir
» les deux classes entre elles. Tels sont les sociétés
» de secours mutuel, les multiples assurances privées,
» les patronages pour les enfants, et, par-dessus tout,
» les corporations des Arts et Métiers. *(Rerum nova-*
» *rum.)*

» XII. — C'est ce but que vise spécialement
» l'Action populaire chrétienne, ou Démocratie chré-
» tienne, avec ses œuvres nombreuses et variées.
» Mais cette Démocratie chrétienne doit être enten-
» due dans le sens déjà fixé par l'autorité, lequel,
» très éloigné de celui de la « Démocratie sociale »
» a pour base les principes de la foi et de la morale
» catholique, celui surtout de ne porter atteinte, en
» aucune façon, au droit inviolable de la propriété
» privée. *(Graves de Communi.)*

» XIII. — En outre, la Démocratie chrétienne
» ne doit jamais s'immiscer dans la politique, elle
» ne doit jamais servir ni à des partis, ni à des des-
» seins politiques ; là n'est pas son domaine : mais
» elle doit être une action bienfaisante en faveur du
» peuple, fondée sur le droit naturel et les préceptes
» de l'Evangile. *(Graves de Communi.)*

» XIX. — ... Que les écrivains catholiques, en » soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, » se gardent d'employer un langage qui puisse ins- » pirer au peuple de l'aversion pour les classes supé- » rieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de » revendication et de justice lorsqu'il s'agit de pure » charité, comme il a été expliqué plus haut. Qu'ils » se souviennent du Christ, qui veut unir tous les » hommes par le lien mutuel d'un amour qui est la » perfection de la justice, et implique l'obligation de » travailler pour le bien réciproque. »

Que de sagesse en tout cela, et d'expérience, et quelle association touchante de deux grands Papes, pour le bien du monde du travail !

Les règles sont des libératrices, nous délivrant de l'erreur et de l'excès de nous-mêmes : ce n'est pas, pour tout le monde, une raison de les accueillir. Il y a toujours eu, dans le pays italien, pour lequel le *motu proprio* était plus particulièrement fait ; il y a partout ailleurs, des apôtres aventureux, serviteurs inconsidérés, souvent même inconscients, des idées les plus fausses. Chez eux, le cœur, qui a besoin d'avis, n'en reçoit pas, et leur esprit trop facile, prompt à toute nouveauté, ne sait pas bénir l'obstacle, quand c'est Dieu qui l'a mis. Ce rappel de l'iné-

galité des conditions humaines les irrite ; ce respect de la propriété privée, que les Papes recommandent, cette épargne, peut-être même la défense de recourir à l'émeute pour faire valoir une revendication ouvrière, ne répondent point à de certains rêves de transformation du monde, qu'ils ont faits, et qu'ils ont la naïveté de nommer le bonheur. De plus, les démocrates de l'Action populaire catholique sont bien souvent partisans d'une démocratie politico-sociale, au sujet de laquelle les Papes, Léon XIII notamment, ont multiplié les réserves. Ils connaissent la doctrine de l'Evangile, donc celle de l'Eglise, quant à la source de l'autorité : *Omnis potestas a Deo ;* toute autorité vient de Dieu. Le nombre ne la fait pas. Ceux qu'il nomme sont désignés, non investis par le suffrage populaire. Le pouvoir dont il indique les titulaires, venant de Dieu, ne peut s'opposer à Dieu. Il est donc limité, il est donc sujet : obligé de respecter la loi de Dieu, tout l'ordre qui est né de Dieu, et l'Eglise fondée par Dieu.

Voilà une autre barrière, — en réalité une protection, — que plusieurs de ces rêveurs sociaux, quelquefois bien intentionnés, ont essayé de franchir. Le Pape Pie X, comme d'autres Pontifes l'avaient fait, en leur temps, a été obligé de les avertir et de les

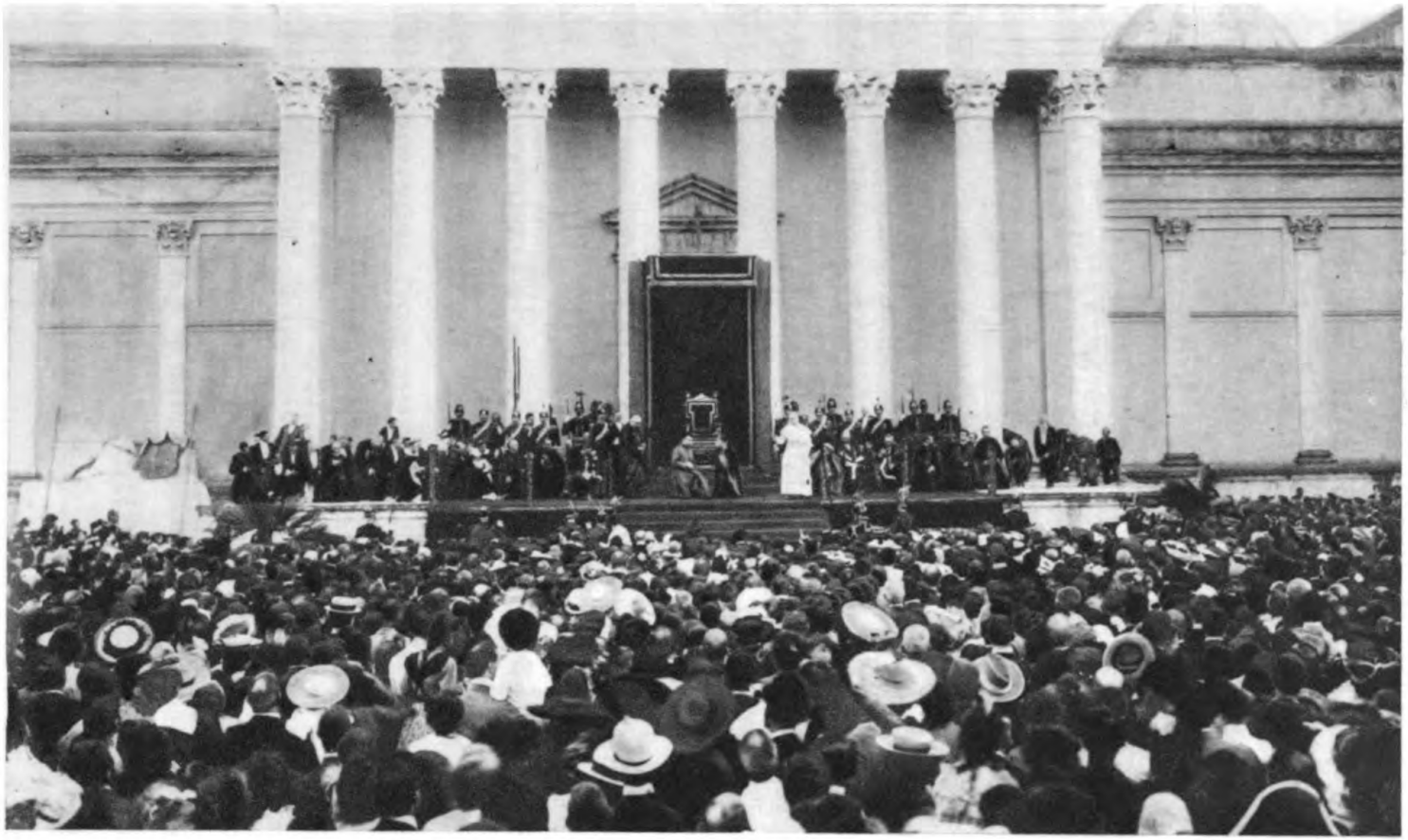

Photo G. Felici, Rome.

PIE X DANS LA COUR SAINT-DAMASE.

EXPLIQUANT L'ÉVANGILE DU JOUR AUX PÈLERINS DES PAROISSES DE ROME.

condamner. Ils disent, ne pouvant changer le monde, au gré de ce qu'ils croient être leur générosité : « Que reste-t-il de cette sympathie qui nous porte, » et qui porte tant d'autres cœurs, avec les nôtres, » vers la foule, et qui veut diminuer la misère, et » relever la condition des moins fortunés ? »

Mais justement, elle subsiste entière, non plus mêlée d'erreurs qui l'empêcheraient d'être utile et pourraient la rendre désastreuse, mais parfaitement saine, dégagée de toute menterie, de tout intérêt, de toute souillure humaine. Cette « démophilie » a existé depuis le Christ, et par Lui. Elle est dans le bonjour et dans l'adieu, dans le respect caché et senti, dans les actes menus, s'il le faut dans le complet dévouement. Indépendante des formes politiques, ombre d'une vertu divine, jamais, sans elle, le monde n'aurait connu la paix, qui n'est pas tant l'absence de guerre meurtrière que le secours tendre à toute souffrance, et la pitié parmi les hommes. Son nom de famille est charité et son prénom « La fraternelle ». Tout ce qui diminue le christianisme affaiblit cette vertu majeure. En la définissant dans leurs Lettres, avec tant de soin, Léon XIII et Pie X, Papes des temps industriels, ont promulgué tout un chapitre du code d'économie sociale, celui des droits et des devoirs de

l'ouvrier, du patron, et de tout chrétien dévoué à l'action populaire.

4. *Codification des lois ecclésiastiques.* — Le grand nombre des lois est une cause d'embarras pour tout Etat, et pour les citoyens eux-mêmes, qui ne savent plus où trouver le droit. Comment découvrir la réponse à telle question juridique, lorsque les textes se sont multipliés et répandus dans différentes collections ? Dans quelle mesure des dispositions récentes ont-elles abrogé la législation antérieure ? Ne devra-t-on pas même, à certain moment de la durée, reconnaître qu'une partie des vieilles lois peut être, faute d'usage, considérée comme abolies ? Ces difficultés conduisent les Etats, la plupart du moins, car le royaume de Grande-Bretagne demeure en dehors de cette coutume, à grouper les lois en vigueur, soit civiles, soit répressives, ou commerciales, ou administratives, et à les présenter en un seul corps, aux magistrats et aux justiciables, laissant tomber ce qui a péri, harmonisant les dispositions de divers âges qui doivent, dans le présent, vivre ensemble.

L'Eglise, plus ancienne que n'importe quel Etat, souffrait donc, elle aussi, de la dispersion de ses lois. Il y avait sans doute des recueils de droit canon, les

uns officiels, les autres non, mais ils dataient ; plusieurs contenaient des documents inutiles, et le nombre s'accroissait, d'année en année, des dispositions qui demeuraient là, à l'état de souvenirs, mais sans autre valeur, des lois nouvelles les ayant remplacés. Déjà plusieurs des Pères réunis au Concile du Vatican, les évêques de France entre autres, avaient émis des vœux, pour qu'il fût procédé à la codification du droit de l'Eglise. Et de même les évêques de la province de Naples, qui disaient plaisamment que faire une recherche dans ce droit dispersé, c'était remuer « la charge d'un chameau ».

Sous le Pontificat de Pie IX, et sous celui de Léon XIII, plusieurs constitutions ou décrets formulèrent, en articles nets et concis, certains chapitres du droit ecclésiastique. Mais la revision de toute cette immense législation, le travail d'ensemble, ce fut Pie X qui l'ordonna, l'entreprit, le poursuivit sans arrêt jusqu'à la fin du règne, et ce fut Benoît XV qui en vit et en célébra l'achèvement.

Pie X avait l'esprit de hardiesse, qui n'est nulle part aussi fort que chez les hommes très saints. Que redoutent-ils ? Ils se sont d'avance sacrifiés, et tout le succès de leur action est aux mains du Puissant. De plus, ce Pape, qui avait monté chacun des degrés

du ministère ecclésiastique, se rendait compte, mieux que personne, de l'utilité de la réforme. Il la désirait ardemment, et donc, dès qu'il fut Pape, il la voulut. Dans la première année de son règne, un jour qu'il recevait Mgr Gasparri, qui n'était point encore cardinal, qui était secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et l'un des canonistes les plus qualifiés du monde, ces trois phrases furent échangées, entre le Pape et le prélat :

— La codification du droit canon est assurément possible...

— Oui, très saint Père.

— Eh bien ! faites-la !

Le Pape avait tellement songé à cette grande entreprise, qu'il rédigea lui-même une sorte de premier plan, une note sur la meilleure manière de préparer le travail de codification. Le 19 mars 1904, en la fête de saint Joseph, son patron, il signait le *motu proprio* « *Arduum munus* », dans lequel, après avoir rappelé les inconvénients graves de la dispersion des textes de lois dans des recueils différents, il rendait publique sa résolution de rassembler, en ordre clair, et dans un seul code, toutes les lois ecclésiastiques, d'abroger celles qui seraient devenues caduques, d'en adapter d'autres aux circonstances présentes. En con-

séquence, il choisissait une commission de cardinaux, à laquelle serait remise, sous sa présidence, « la » direction et la charge de toute cette affaire ». Les cardinaux ainsi nommés auraient à choisir eux-mêmes, sous réserve de l'approbation du Pape, des théologiens et canonistes de valeur, qui devraient être répartis entre plusieurs sections et revoir, point par point, chacun en son domaine, toutes les dispositions du droit ecclésiastique. Ces consulteurs furent d'abord dix-sept, auxquels, par la suite, vingt-cinq autres furent adjoints. Le rôle principal, dans l'œuvre commençante, revenait à cette commission, et, dans la commission, au secrétaire, qui fut Mgr Gasparri. Celui-ci devait suivre le travail de chacune des sections, être, parmi elles, le représentant et le mainteneur de l'unité de l'œuvre, coordonner les rédactions admises par l'une avec les propositions délibérées par quelqu'une des autres, et servir de lien entre les consulteurs et la commission cardinalice.

Le Pape voulut associer l'épiscopat catholique à cette entreprise « d'une importance et d'une qualité exeptionnelles ». Le 25 mars 1904, une lettre du cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, faisait connaître aux évêques la volonté du Pape. Les archevêques devaient prendre l'avis de leurs suffragants, et envoyer

au Saint-Siège, « dans un délai de quatre mois, et » en peu de mots, leur façon de penser et celle des » prélats qu'ils auront consultés, avec ce qu'il y » aurait à changer ou à corriger, dans le droit canon » actuellement en usage. » Une interrogation aussi générale, début nécessaire de la procédure, ne pouvait donner lieu qu'à des réponses incomplètes. Supposons qu'une circulaire du Garde des Sceaux, dans un Etat quelconque, invite les présidents de Cours d'appel à formuler leurs critiques sur tout l'ensemble de la législation du pays : que de points seraient omis, dans les cahiers de réformes qu'il recevrait en retour ! Les mieux doués, parmi les juges, ne montrent toute la supériorité de leur bon sens, et toute la valeur de leur science, que si leur attention a été appelée sur des objets plus précis, et particulièrement sur un projet déjà formé, mis en formules, présenté de telle sorte qu'ils en puissent reconnaître, au premier coup d'œil, les défauts ou le mérite. Cette vérité d'expérience se trouva vérifiée, une fois de plus, dans les actes préparatoires de la réforme du droit canon.

Les observations des évêques étant parvenues au Saint-Siège, elles furent examinées par les diverses sections de consulteurs. Lorsqu'un certain ensemble

d'articles avait été soumis, de la sorte, à une étude qu'on peut qualifier de première instance, il était transmis à la commission cardinalice, qui pouvait y apporter des changements. Il faisait alors l'objet d'un rapport au Pape, à qui seul appartient de donner l'approbation, ou de la refuser. Passant ainsi d'une juridiction à une autre, certains articles remaniés du nouveau droit canon revinrent trois ou quatre fois, souvent plus, devant les consulteurs. Jamais ce travail ne fut interrompu. La guerre même ne devait pas le suspendre.

Le 20 mars 1912, une première épreuve du nouveau code, établie par le cardinal Gasparri d'après les observations écrites des spécialistes des deux commissions, fut adressée aux évêques, avec prière de la retourner, en l'accompagnant de remarques et de propositions nouvelles, s'il y avait lieu. Les réponses, cette fois, furent très nombreuses et très intéressantes. Ces critiques, résumées par le secrétaire de la commission, furent alors jugées par les cardinaux.

A la mort de Pie X, la rédaction du Code était presque achevée. Elle le fut entièrement, après quatorze années de travail ininterrompu, sous Benoît XV. Celui-ci, dans l'allocution consistoriale du 4 décembre 1916, annonçait la promulgation prochaine de

l'ensemble ; il reportait à son prédécesseur le mérite d'avoir osé entreprendre une tâche « pour ainsi dire sans borne » ; il déclarait que Pie X seul devait être regardé comme l'auteur du Code de droit canonique, et le plaçait parmi les papes illustres, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, qui contribuèrent le plus au renouvellement de la législation ecclésiastique. Dans ce discours, le Pape ne pouvait oublier le secrétaire de la Commission des consulteurs, le cardinal Gasparri. « Non seulement, disait-il, il a porté plus » que tous le poids de l'œuvre depuis ses débuts, » mais il a montré, dans la confection du Code, un » esprit et une science du droit tout à fait remarqua- » bles, ainsi qu'une constance dans l'étude et le tra- » vail qui ne se démentit même pas lorsque, chargé » des affaires d'Etat, il se vit distraire par d'autres » graves occupations. »

Six mois plus tard, le jour de la Pentecôte 1917, au milieu même de la guerre mondiale, Benoît XV promulguait cette grande œuvre législative.

5. *La fréquente communion.* — Plusieurs ont déjà nommé Pie X : « Le Pape de la fréquente Communion. » La réforme qu'il a introduite dans la vie eucharistique des fidèles est d'une étendue et d'une

bienfaisance que nul ne peut mesurer. Le Pape a voulu le renouvellement du monde. Selon sa devise, il l'a demandé au Christ. Il a dit aux hommes : « Appro-» chez-vous de Lui, quotidiennement ; j'abaisse les » barrières » ; il a dit aux enfants : « Venez à Lui, » dès que vous serez en âge de Le comprendre et de » L'aimer. » Le jansénisme, hérésie parmi les plus insidieuses, parce qu'elle s'adressait aux âmes ferventes, était née en Hollande, avait passé en France, et de là dans l'univers. Ne communier que rarement, parce que nous ne sommes pas dignes ; se priver de la communion par respect pour le Christ : tel était le fond de cette machination contre l'amour divin.

Par ordre de Pie X, la Sacrée Congrégation du Concile, le 16 décembre 1905, délibérait le décret : « Sur la réception quotidienne de la sainte Eucharis-» tie ». Soumis au Souverain Pontife, ce décret était promulgué le 20 décembre. Il rappelle le vœu du Concile de Trente : « Le très saint Concile souhaite-» rait qu'à chaque messe, les fidèles qui y assistent » ne se contentent pas de communier spirituellement, » mais reçoivent encore réellement le sacrement » eucharistique. » Il rappelle les paroles du Christ, assimilant le pain du ciel à la manne qui, chaque

jour, pleuvait pour la nourriture des Hébreux, et aussi l'oraison enseignée par le Christ, qui nous fait demander « notre pain quotidien », et donc celui de l'âme avant celui du corps. Puis, statuant sur la question longtemps controversée : quelles dispositions faut-il avoir pour bien recevoir, fréquemment, la sainte communion? la Congrégation du Concile formulait la réponse en neuf paragraphes, dont le premier renferme ce principe sauveur, cette cause de progrès et de joie pour la suite des siècles : « La communion » fréquente et quotidienne, étant souverainement dé» sirée par N.-S. Jésus-Christ et par l'Eglise catholi» que, doit être rendue accessible à tous les fidèles, » de quelque classe et de quelque condition qu'ils » soient, en sorte que nul, s'il est en état de grâce, et » s'il s'approche de la Sainte Table avec une inten» tion droite, ne puisse en être écarté. »

Ce décret, très promptement, amena la Congrégation du Concile à rendre une seconde décision. L'article 7 du décret porte que la communion fréquente et quotidienne devra être surtout favorisée dans les Instituts religieux de tout genre, dans les Séminaires des clercs, de même dans les autres maisons d'éducation chrétienne. Et l'on demanda tout de suite, dans des intentions différentes : « Faut-il donc

» recommander la communion fréquente aux enfants » qui ont fait leur première communion ? »

La Congrégation du Concile, 14 février 1906, répond affirmativement. « Cette pratique, dit-elle, a » pour elle l'ancienne discipline d'un grand nombre » d'églises, en vertu de laquelle le sacrement de l'Eu- » charistie était donné même aux petits enfants, pra- » tique qui, si elle est tombée en désuétude, n'a » jamais été réprouvée par l'Eglise. En effet, il est » nécessaire que les enfants soient nourris par le » Christ, avant qu'ils soient dominés par les passions, » pour qu'ils puissent repousser, avec plus de cou- » rage, les attaques du démon, de la chair, et des » autres ennemis du dehors et du dedans. »

Cette législation libérale heurtait beaucoup d'habitudes prises. Elles revinrent à la charge. Des ecclésiastiques, des laïcs écrivirent à Rome. Fallait-il donc considérer comme regrettable la coutume de laisser s'écouler une année entière, entre la première communion et la seconde ? « Est-ce qu'un jeune collégien, » un enfant à cet âge de légèreté, et dès sa pre- » mière communion, peut être admis à renouveler » fréquemment un acte aussi important ? Est-ce bien » la pensée du Souverain Pontife ? »

La décision ne tarda pas. Le 15 septembre 1906,



TAYLOR INST. OXFORD

après avoir développé, dans des considérants d'une tendresse touchante, les raisons de l'affirmative et réfuté les objections, la Congrégation du Concile formulait sa décision, et la déclarait approuvée par le Pape :

« Il faut recommander la communion fréquente, » selon l'article premier du décret, même aux enfants, » une fois admis à la Sainte Table, d'après les règles » indiquées par le catéchisme romain. Ils ne doivent » pas être exclus de la participation fréquente à la » sainte Communion, mais plutôt y être invités, toute » coutume existant ailleurs devant être réprouvée. »

Restait à définir l'âge auquel les enfants peuvent et doivent recevoir la communion. Il y avait longtemps que les règlements locaux s'opposaient à Jésus-Christ, et qu'Il ne pouvait venir dans l'âme des petits enfants. Les plus innocents étaient privés du sacrement de la défense. Fallait-il donc qu'on eût péché, pour recevoir son Dieu ? Avant dix ans, douze ans, quelquefois plus, les petites âmes étaient écartées de la communion. Une timidité lamentable objectait ce défaut de la majorité de l'enfant à la grâce qui attendait. Pie X voulut porter secours à la raison naissante, qui déjà lutte contre l'instinct. La solution qu'on lui demandait se trouvait dans les anciens usa-

ges ; elle était sous-entendue dans les récents décrets : il ordonna qu'elle fût manifestée et expliquée. La Sacrée Congrégation des Sacrements exposa la doctrine, dissipa les prétextes, et, par le décret du 8 août 1910, manifesta la volonté de l'Eglise, trésorière de l'Eucharistie. Ce sont là des pages dont on devrait remettre une copie aux jeunes gens qui se marient, afin qu'ils sachent un de leurs devoirs prochains, et le droit des enfants qui naîtront. Nous citerons quelques paragraphes de ce beau texte.

La Congrégation des Sacrements rappelle que, dès le début, l'Eglise eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ, par le commandement eucharistique, et que, jusqu'au troisième siècle, l'usage était d'administrer l'Eucharistie aux enfants que l'on baptisait, sous forme de quelques gouttes de vin consacré.

« Après le baptême, les enfants s'approchaient » souvent du divin banquet. Dans certaines églises, » on avait pour habitude de communier les tout petits » enfants aussitôt après le clergé, et ailleurs de leur » distribuer les fragments, après la communion des » adultes. Puis, cet usage disparut dans l'Eglise latine. » On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la » Sainte Table, que lorsque les premières lueurs de

» la raison leur apportaient quelque connaissance » de l'auguste sacrement. Cette nouvelle discipline, » déjà admise par quelques synodes particuliers, fut » solennellement confirmée et sanctionnée au qua- » trième concile œcuménique de Latran, en 1215... » Le concile de Trente confirma le décret de Latran : « Si quelqu'un nie que les chrétiens des deux sexes, » tous et chacun, parvenus à l'âge de discrétion, soient » tenus de communier chaque année, qu'il soit ana- » thème... »

» Mais, dans la fixation de cet âge de raison, » ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplo- » rables se sont introduits, au cours des siècles... » Suivant la variété des usages locaux et des opinions, » l'âge de la première communion a été fixé à dix » ou douze ans, là à quatorze et même davantage, » et, avant cet âge, la communion a été interdite » aux enfants ou adolescents.

» Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegar- » der le respect dû à l'auguste Sacrement, en écarte » les fidèles, a été cause de maux nombreux. Il arri- » vait, en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée » aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait » d'aucune sève intérieure ; et, par suite, la jeunesse, » dépourvue de secours efficace, et entourée de tant

» de pièges, perdait sa candeur, et tombait dans le » vice avant d'avoir goûté aux Saints Mystères.. Même » si l'on préparait la première communion par une » formation plus sérieuse et une confession soignée, » ce qu'on était loin de faire partout, il n'en faudrait » pas moins déplorer toujours la perte de la première » innocence, qui peut-être eût pu être évitée, si l'Eu- » charistie avait été reçue plus tôt...

» Mais ce qui est souverainement grave, c'est que, » en certains pays, les enfants, avant leur première » communion, même s'ils se trouvent en danger de » mort, ne sont pas admis à communier en viatique, » et, après leur mort, sont ensevelis selon les rites » prescrits pour les tout petits, et sont ainsi privés » du secours des suffrages de l'Eglise... »

« Un témoignage hors de pair est celui de saint » Thomas d'Aquin, qui a écrit : « Lorsque les enfants » *commencent* à avoir *quelque usage* de la raison, » de manière à pouvoir concevoir de la dévotion » pour ce sacrement (l'Eucharistie), alors, on peut le » leur administrer. » Ce que Ledesma commente ain- » si : « Je dis, et c'est l'avis universel, que l'Eucharis- » tie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de » la raison, quelle que soit leur précocité, et cela même » si l'enfant ne sait encore que confusément ce qu'il

» fait... » Le cathéchisme romain s'exprime ainsi : « L'âge auquel on doit donner les saints mystères » aux enfants, personne n'est plus à même de le fixer » que le père, et le prêtre à qui ils confessent leurs » péchés. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en » interrogeant les enfants, s'ils ont connaissance de » cet admirable sacrement, et s'ils en ont le désir... »

« De tous ces documents il ressort que l'âge de » discrétion, pour la communion, est celui auquel » l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du » pain ordinaire et corporel, et peut ainsi s'appro- » cher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas » une connaissance parfaite des choses de la foi qui » est requise, puisqu'une connaissance élémentaire, » c'est-à-dire une *certaine connaissance* suffit. Ce n'est » pas, non plus, le plein usage de la raison, puis- » qu'un commencement d'usage de la raison, c'est-à- » dire un *certain usage* de la raison suffit.

» En conséquence, remettre la communion à » plus tard, et fixer pour sa réception un âge mûr, » est une coutume tout à fait blâmable, et maintes » fois condamnée par le Saint-Siège... »

La loi de mansuétude que Pie X promulguait ainsi, Mgr Sarto l'avait lui-même appliquée, probablement à Mantoue, sûrement à Venise. Mgr Bres-

Photo G. Felici, Rome.

PORTRAIT DE PIE X AVEC LA TIARE.

san, qui fut son ami dès cette époque lointaine, nous racontait que le patriarche de Venise reçut un jour une maman et une toute petite fille. La petite fille, qui n'avait que sept ans, venait demander la permission de faire sa première communion le lendemain. Ce qu'elle demandait était contraire à tous les usages d'alors. Elle le savait. Le cardinal lui fit une seule question : « Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ ? — Deux, répondit l'enfant, la divine et l'humaine. » Aussitôt, le cardinal se tourna vers son secrétaire, et lui dit : « Ecrivez au curé de Saint-Sylvestre que, demain, il admette cette petite à la première communion. Moi-même, je la communierai, puisque je dois me rendre à l'église pour la cérémonie. »

Le décret de la Congrégation des Sacrements se termine par un dispositif en huit articles, indiquant les obligations des enfants (et celles des parents), relativement à la confession, à la communion, à la réception du viatique.

Les décrets eucharistiques de Pie X sont un des plus grands actes de la Papauté de tous les temps. On les doit appeler une œuvre de génie. Ils émurent de reconnaissance les âmes chrétiennes, en qui vit l'amour du Christ, c'est-à-dire une multitude de tout pays, de toute langue, de tout âge, qui seule em-

pêche le monde de tomber dans l'entière corruption. Les témoignages de cette gratitude affluèrent à Rome. Un des plus touchants fut le pèlerinage des enfants, en 1912. Des listes circulèrent, en divers pays, où les enfants inscrivirent la promesse de communier, le 19 mars, aux intentions du pape Giuseppe Sarto. Elles recueillirent, en France seulement, 133.700 signatures. Puis, en avril, un pèlerinage « tel que jamais on n'en avait vu », se dirigea vers l'Italie : c'étaient quatre cents petits Français, auxquels se joignirent, à Rome, des enfants des paroisses romaines. Le cardinal Vincent Vannutelli célébra pour eux la messe à Sainte-Marie Majeure, et leur parla. Le lendemain, dimanche 14 avril, la salle du Consistoire ayant été reconnue insuffisante pour recevoir les petits, les parents et les autres pèlerins qui s'étaient joints à eux, Pie X descendit à la chapelle Sixtine, fit défiler devant lui les enfants, deux à deux, leur donnant à chacun une médaille pieuse en argent, sur laquelle était gravé : « Catholiques et Français toujours. Dieu protège la France. » Quelques-uns lui remettaient une lettre. D'autres, plus hardis, lui parlaient : « Saint Père, guérissez ma » sœur ! Pape, convertissez mon père ! Moi, je veux » être prêtre, Saint Père. » Ce fut Pie X, ensuite, qui parla, en français, bien entendu.

« Nous lisons dans l'Evangile, leur dit-il, que le » divin Rédempteur appela un jour un petit enfant » semblable à vous, et, le plaçant au milieu de ses » apôtres, leur adressa ces paroles : « *Gardez-vous* » *de mépriser un seul de ces enfants, parce que, je vous* » *le dis, leurs anges contemplent sans cesse la face de mon* » *Père, qui est dans les cieux.* » Hélas ! ces gardiens » célestes, trop souvent, sont attristés et saisis d'hor- » reur, quand ils découvrent, dans les âmes qui leur » sont confiées, la dépravation et les souillures du » péché. Les anges des enfants, au contraire, sans être » jamais distraits, par leur sollicitude, de la vision » bienheureuse de Dieu, qu'ils voient face à face, dans » son éternelle lumière, le retrouvent encore dans » leur âme, où il se reflète, comme dans un miroir » d'innocence, de pureté et de candeur. Mais, si cela » est vrai de tous, aussi bien que de votre semblable » que Notre-Seigneur appela au milieu de ses apôtres, » qu'aurait-il dit de vous, chers petits enfants, qui » l'avez reçu Lui-même avec sa divinité et son huma- » nité sacrée, dans la sainte communion !... Qu'au- » rait-il dit de vos saints anges, au-dessus desquels » vous élève la participation à la Sainte Eucharistie, » puisqu'ils n'ont pas reçu cette grâce, qui vous a été » accordée, de vous nourrir de Jésus-Christ !... »

Pie X, Pape qui avait gouverné une paroisse avant de régir le monde de toutes les âmes, recommanda aux enfants « de fréquenter encore longtemps le catéchisme », de communier souvent, et, s'ils le pouvaient, chaque jour ; il leur souhaita « d'être transformés en apôtres de la gloire de Dieu ». Les enfants, en sortant, se retournaient vers le Vatican, et plusieurs disaient, faisant un geste de la main : « Vive notre bon Pape ! Nous reviendrons » vous voir ! »

Peu d'années après, lorsque toute l'Europe fut en guerre, son successeur, le Pape Benoît XV, déclarait qu'il n'avait « rien plus à cœur que de faire » observer pieusement et fidèlement les décrets *Sacra* » *Tridentina synodus,* et *Quam singulari,* promulgués » *par ordre de son prédécesseur* » et demandait que les enfants catholiques, dans toute l'Europe, communiassent aux intentions du Souverain Pontife. (Déclaration du cardinal Gasparri, 26 juin 1916). Dans le même temps, sur tout le front de bataille que nous connaissons le mieux, le nôtre, il se passa des scènes extraordinaires. Quels spectacles nouveaux ! Des hommes qui vont se battre communient à toute heure de jour ou de nuit. Des aumôniers militaires, au passage d'une troupe d'assaut, récitent l'acte de

contrition, et prononcent les paroles de l'absolution, pendant que bien des mains, dans l'escouade ou la compagnie, se lèvent et font le signe de la croix, celui peut-être qui sera le dernier. Les hommes de seconde ligne, ou ceux de l'arrière, dans les campements, les églises ruinées, les « cagnas », assistent à un salut, à une messe, se confessent à un prêtre soldat, à un aumônier militaire, recoivent la sainte communion. Que de témoins ont raconté de pareilles scènes dignes de nos plus grandes époques de foi !

L'un deux, aumônier militaire, terminait son récit par ces mots : « ...S'ils assistaient à ces scènes » émouvantes, ils seraient heureux de leur œuvre, » ceux qui eurent pitié de la foule, et lui donnèrent » du pain. Le cœur de Pie X tressaillirait d'allé- » gresse, à constater que sa grande réforme se pro- » page et que, sous les coups de canon, tombent les » obstacles qui retenaient les âmes loin de la Sainte » Table... » (Abbé Thellier de Poncheville.)

A présent, et depuis qu'un temps déjà long nous sépare de ce début de siècle, où Pie X publia ses décrets eucharistiques, nous pouvons voir les premiers fruits qu'ils ont produits. Nul doute. En France, dans les villes, et surtout dans les grandes villes, où l'instruction religieuse est plus forte et l'initiative plus

prompte, la fréquente communion est devenue la coutume d'une élite grandissante de chrétiens ; on peut observer, à certaines dates, par exemple le premier vendredi du mois et aux fêtes mariales, que le souhait exprimé par le concile de Trente, à savoir que ceux qui assistent à la messe y communient, est exaucé par les fidèles. La pratique sacramentelle a augmenté dans presque tous les collèges. Des petits enfants, par milliers et centaines de mille, ne sont plus obligés d'attendre l'âge de dix ou douze ans pour recevoir le Christ, dont il sont plus dignes que leurs aînés ; les communions pascales des élèves des grandes écoles deviennent chaque année plus nombreuses ; et, si l'on essayait de faire une enquête à travers le monde catholique, il est certain déjà que de pareils progrès seraient partout constatés. Un de nos amis, habitant les Etats-Unis d'Amérique, nous citait une université comptant 2.600 étudiants de dix-huit à vingt-cinq ans, dont un millier, chaque matin, assistent à la messe, et communient.

Cet acte de Pie X ouvrait des temps nouveaux. Mgr de Ségur, appelant, de loin, ces grandes réformes, avait écrit : « Le Pape qui fera cela sera le rénovateur du monde. »

Tout se résume, en effet, dans la question des

âmes. Seront-elles à Dieu, qui est vie et jeunesse ? Ou à l'autre, qui est ruine ? Pie X les a rapprochées du Cœur du Christ-Roi. Il a grandi leur courage, quand le péril grandissait. Quel avenir prépare une telle discipline ? Que seront ces peuples, ou ces fractions de peuples, nourris de Jésus-Christ ? On peut le dire d'un mot : ce que furent les premiers chrétiens, le nombre en plus.

6. *La séparation de l'Eglise et de l'Etat.* — Les dernières années de la vie de Léon XIII avaient vu le commencement d'exécution de cet assaut définitif que la libre pensée préparait en France, contre l'Eglise catholique, et qui serait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La liste des lois antireligieuses, votées sous ce Pontificat, par le Parlement français, accuse un plan médité de détruire la foi. Nous n'avons pas besoin de la reproduire tout entière pour expliquer le trouble général des esprits ; la violence des luttes électorales, pleine licence étant laissée aux journaux et aux orateurs populaires de calomnier l'Eglise ; l'exode de nombreuses congrégations religieuses, d'hommes et de femmes, non pas exilées formellement, mais obligées à s'exiler elles-mêmes, la vie conventuelle, selon leur vocation, leur étant devenue difficile, ou impos-

sible. Pour mesurer le chemin parcouru, dans la période à laquelle nous faisons allusion, il n'est que de regarder les bornes principales qui le jalonnent.

1882 (28 mars), loi qui « laïcise » l'école primaire publique, en omettant, dans l'énumération des diverses matières enseignées, l'enseignement religieux ;

1884 (27 juillet), loi rétablissant le divorce, qu'avait supprimé, dans le Code civil, une loi de 1816 ;

1884 (14 août), loi supprimant les prières publiques, lors de la rentrée du Parlement ;

1884 (29 décembre), loi frappant d'un droit d'accroissement le patrimoine des communautés et associations religieuses ;

1886 (30 octobre), loi excluant les congréganistes de l'enseignement public ;

1889 (15 juillet), loi sur l'organisation de l'armée, imposant le service militaire aux clercs ;

1901 (1er juillet), loi proclamant la liberté d'association, mais excluant du droit commun les congrégations religieuses, pour lesquelles elle exige l'autorisation législative préalable ;

1903 (mars), refus, par la Chambre des Députés, d'examiner les demandes d'autorisation présentées par cinquante et une congrégations d'hommes (dont vingt-

cinq enseignantes), et quatre-vingt-une congrégations de femmes, toutes enseignantes ;

1904 (7 juillet), loi interdisant l'enseignement de tout ordre et de toute nature aux membres de congrégations religieuses, et ordonnant la suppression, dans un délai de dix ans, des congrégations exclusivement enseignantes.

On ne peut voir sans quelque étonnement, ni sans indignation, que pendant un règne à tant d'égards glorieux, le Pape Léon XIII n'a ainsi obtenu aucune justice pour la religion. Ni son génie, au besoin reconnu en passant, par les ennemis de l'Eglise, ni la fidélité qu'il montrait à maintenir le protectorat de la France en Orient, ni sa constante, son évidente volonté d'arrangement, ni la politique du ralliement, qui eût ramené à lui tant de personnages officiels, s'ils eussent été simplement des républicains, comme ils le prétendaient : rien n'avait désarmé la haine, secrète ou avouée, contre l'Eglise elle-même. Ce grand Pape, pour remerciement de sa bienveillance, de ses sacrifices et de son génie, ne reçut que des compliments. Son heureuse action s'exerça dans le domaine des consciences chrétiennes, par des encycliques mémorables : il orienta les hommes de bonne volonté vers les vérités d'ordre social, vers l'apostolat ouvrier,

vers la philosophie traditionnelle de l'Eglise, et, si l'on peut admirer, aujourd'hui, les plus belles intelligences quêtant Jésus-Christ et le retrouvant, et cette ardeur de tant d'âmes qui se dévouent au salut de leurs frères, aussitôt, celui-là se dresse dans le souvenir, qui redonna pour maître, aux hommes d'études, saint Thomas d'Aquin, et qui signa la charte de la paix future, l'encyclique *Rerum novarum*.

Pie X commençait donc son règne au moment où la persécution ne faisait que s'accroître. Il avait, de la France, une compréhension mystérieuse, infiniment touchante ; cette nation, qu'il n'avait pas visitée, était au nombre de ses tendresses chrétiennes ; il savait d'elle, avant tout, ce qu'avait dit le cardinal Pie, que « faire la guerre à Dieu n'est pas dans sa nature ». Comment agir ? A qui parler ? Parmi tant de personnages instables, le Pape chercha un homme qui eût puissance, et qui pût comprendre une plainte juste. Quatre mois après son élection au Suprême Pontificat, il écrivit une lettre au Président de la République française, M. Loubet, naguère avocat, familier, depuis longtemps, avec les questions de droit et celles de la politique. La lettre était datée du 2 décembre 1903. Le Pape y déplorait l'exode de ces « milliers de religieux et de religieuses,... con-

» traints à chercher un asile et la liberté en des » terres étrangères » ; il rappelait que le gouvernement n'avait pas voulu examiner les demandes d'autorisation qu'elles avaient présentées, conformément à la loi nouvelle, et les attaques contre le Pape, et les suspensions de traitements ecclésiastiques, et la vacance prolongée d'un grand nombre de sièges épiscopaux, et la menace imminente de priver du droit d'enseignement à ses trois degrés, supérieur, secondaire et primaire, tout membre d'une congrégation religieuse, même autorisée. Alors, avec une tristesse et une fermeté légitimes, il disait au chef de l'Etat : « En voyant cette longue série de mesures toujours » plus hostiles à l'Eglise, il semblerait, monsieur le » Président, qu'on veuille, comme certains le croient, » préparer insensiblement le terrain, pour en arri- » ver, non seulement à séparer complètement l'Etat » d'avec l'Eglise, mais, si c'est possible, à enlever » à la France cette empreinte de christianisme qui a » fait sa gloire dans les siècles passés. Nous ne » pouvons Nous persuader que les hommes d'Etat » qui gouvernent actuellement les destinées de la » France nourrissent de tels projets, qui entraî- » neraient fatalement, à l'intérieur, la plus grave » perturbation religieuse, et, à l'extérieur, une dimi-

» nution du prestige et de l'influence morale de la France. »

Venait ensuite cette phrase où Pie X, loyal et brave, avertissait le Président que si la séparation de l'Eglise et de l'Etat était un jour prononcée, il n'y avait aucun doute à conserver : « Pour Nous, disait-» il, si, par malheur, de telles éventualités devaient » se produire, certes, Notre cœur, qui aime tendre-» ment la Fille aînée de l'Eglise, en éprouverait une » profonde douleur ; mais, en même temps, Nous » devons ajouter, en toute franchise, que le Saint-Siège, » poussé à ces extrémités, plein de confiance dans la » vitalité de l'Eglise en France, ne manquerait à aucun » des devoirs que lui imposeraient et sa mission » divine, et la nature des circonstances, laissant » à d'autres la responsabilité des conséquences qui » pourraient en dériver. »

La réponse ne fut reçue que le 27 février 1904. Elle n'appartient pas au même ordre de grandeur. M. Loubet déclarait bien souhaiter « le maintien de » la paix religieuse et la loyale exécution du Concor-» dat », mais le Souverain Pontife s'était trompé, en s'adressant à lui. « Le Président de la République » doit se renfermer dans son irresponsabilité consti-» tutionnelle, en ce qui concerne les mesures gou-

» vernementales, et s'abstenir de tout acte person-
» nel. »

Deux mois plus tard, M. Loubet venait à Rome (24 avril 1904), rendait au roi Victor-Emmanuel la visite que celui-ci avait faite à Paris, et ne paraissait pas au Vatican, où, il le savait, il n'eût pas été reçu.

Le Président n'ignorait pas davantage que le Saint-Siège serait obligé de protester contre une visite faite au roi d'Italie, à Rome, par le chef d'une nation catholique. Toutes les chancelleries connaissaient les règles établies, à ce sujet, depuis 1870. Dans l'été de 1903, aux derniers jours de la vie de Léon XIII, le projet d'un voyage à Rome ayant été divulgué par les journaux, le cardinal Rampolla avait même donné l'ordre, au nonce à Paris, de se rendre auprès de M. Delcassé, et de lui rappeler à quelle interprétation fâcheuse pouvait se prêter, et quelle conséquence ne manquerait pas d'avoir l'exécution d'un tel projet. Le *Livre blanc* officiel sur la Séparation résume les déclarations faites, au ministre des Affaires étrangères, par le Secrétaire d'Etat de Léon XIII. Dès le début, le principe de la politique pontificale sur cette question est formulé.

« Il faut d'abord répéter ici ce qui a été ouver-

» tement déclaré à plusieurs reprises, et ce que le » nonce fit observer à M. Delcassé, dans l'audience » du 3 juin 1903 : le Saint-Siège, qui toujours se » garde bien de s'immiscer dans la politique inté- » rieure ou extérieure des Etats, quand les intérêts » de l'Eglise ne sont pas en jeu, n'a jamais entendu » réprouver, ou entraver d'aucune façon, le rappro- » chement de l'Italie et de la France : bien plus, il » voit avec plaisir tout ce qui tend à favoriser la » fraternité des peuples, et à écarter le danger des » conflits internationaux et des guerres. De sorte que » si, étant donné le rapprochement entre les deux » nations, M. le Président Loubet avait rendu visite » au roi Victor-Emmanuel III dans une autre ville » italienne, certainement le Saint-Siège aurait gardé » le silence.

» Mais, après les douloureux événements de 1870, » et aussi longtemps qu'ils n'ont pas reçu une juste » réparation, qui garantisse l'indépendance stable et » entière du Pasteur Suprême de l'Eglise, en face de » n'importe quelle autorité civile, le Saint-Siège ne » peut s'abstenir de protester, quand le chef d'une » nation catholique, surtout s'il est lui-même catho- » lique, vient, par une visite officielle et solennelle, » rendue à Rome, au roi d'Italie, dans un palais

» apostolique, approuver de fait la spoliation subie » par le Pontife romain et le caractère anormal de » sa situation présente. »

Malgré ces avertissements, la visite de M. Loubet à Rome ayant eu lieu, le Secrétaire d'Etat du nouveau Pape ne pouvait pas ne pas protester. Il le fit, le 24 avril 1904, en reproduisant, presque mot à mot, la protestation rédigée, quelques mois plus tôt, par le cardinal Rampolla. Les textes sont publiés parmi les annexes du *Livre blanc ;* ils détruisent la fable que le cardinal Merry del Val aurait pris une attitude différente de celle de son prédécesseur. C'était la même. Le gouvernement français, dont on peut penser qu'il cherchait alors une occasion de rompre, ne jugea pas la circonstance favorable, mais le document pontifical, qui n'était pas destiné à la publicité, ayant été publié, par suite d'une indiscrétion, l'ambassadeur de France près le Saint-Siège reçut l'ordre de partir en congé. En s'éloignant de Rome, l'ambassadeur, M. Nisard, eut soin de déclarer formellement que « ce congé ne signifiait ni rupture, » ni interruption ou suspension des rapports diplo- » matiques, entre le Saint-Siège et le gouvernement » français ; par suite, il présentait M. de Courcel » comme chargé d'affaires provisoire, annonçant, pour

» le surlendemain, l'arrivée à Rome de M. de Navenne, » chargé d'affaires titulaire. »

La rupture n'était que différée. Elle eut lieu, à propos de deux incidents de procédure canonique. Il s'agissait de deux évêques, celui de Laval et celui de Dijon, qui, priés de se rendre à Rome, afin de s'y défendre, refusaient, en fait, d'obéir au Pape. Le gouvernement de M. Combes prétendait que le Pape n'avait pas le droit de correspondre directement avec les évêques, dans des cas semblables, et de leur représenter qu'une résistance prolongée entraînerait contre eux des sanctions ecclésiastiques. Rome, avec patience et clarté, répondait que, « dans aucun des » dix-sept articles du Concordat, il n'est dit, pas » plus dans l'esprit que dans la lettre, que le Saint- » Siège ne peut, sans le consentement préalable du » gouvernement, conseiller à un évêque de renoncer » à son diocèse, pour son plus grand avantage et » pour celui du diocèse lui-même, ou bien l'appeler à » Rome pour fournir des explications sur sa conduite. »

Le cardinal Secrétaire d'Etat, signataire des lettres et notes adressées au Gouvernement français, faisait observer, d'ailleurs, que le Pontife romain « n'aurait » pu faire cette concession, sans manquer à ses » devoirs sacrés de Pasteur suprême de l'Eglise, car,

Photo G. Felici, Rome.

PIE X AU MILIEU DES ÉVÊQUES ORIENTAUX.

» si personne ne conteste que les évêques, en France, » doivent avoir avec le Gouvernement les rapports » nécessaires définis par le Concordat, toutefois, » dans leur juridiction, ces évêques dépendent du » Pontife romain, qui leur a conféré cette juridiction » au moyen de l'institution canonique, et qui la » leur conserve : et il ne peut pas subordonner » cette dépendance au consentement de l'autorité » civile. »

N'était-ce pas l'évidence même ? Mais le Gouvernement poursuivait d'autres fins, et l'évidence ne l'arrêtait pas. Une note verbale du chargé d'affaires de France à Rome, du 30 juillet 1904, signifiait au Saint-Siège la rupture des relations diplomatiques.

Le *Livre blanc,* dont nous venons d'analyser quelques pages, renferme, au chapitre IX, deux remarques qui seront considérées, par tout esprit droit, comme l'exacte conclusion de ce débat « des deux évêchés », et comme le jugement anticipé de l'histoire.

« Pour résumer, le Gouvernement français a » rompu ses relations diplomatiques séculaires avec » le Saint-Siège :

» 1° Parce que le Saint-Siège, après avoir in- » formé le Gouvernement, avait rappelé à Rome deux » évêques, les invitant à s'y justifier des graves impu-

» tations, d'ordre purement ecclésiastique, qui pesaient » publiquement sur eux ;

» 2° Parce que le nonce apostolique avait notifié, » à Mgr Le Nordez, que le Saint-Siège ordonnait de » suspendre provisoirement les ordinations sacerdotales, » mesure exigée par des raisons de prudence élé- » mentaire...

» ... Il sera facile, à l'opinion publique impar- » tiale, et à l'histoire, d'attribuer à ces motifs leur » juste valeur, et de juger à qui incombe vraiment la » responsabilité d'une rupture également funeste aux » intérêts de l'Eglise et à ceux de l'Etat. »

La rupture diplomatique préparait et annonçait comme imminente la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat. Celle-ci fut votée, dans l'année suivante, par le Parlement (loi du 11 décembre 1905). Sans négociation préalable, contrairement aux règles du droit, le Gouvernement français dénonçait le contrat bilatéral appelé Concordat. Il se déclarait déchargé de l'obligation de payer le traitement du clergé, obligation inscrite, il est vrai, dans le Concordat, mais qui n'était qu'une restitution partielle, et réduite au minimum, pour la spoliation des biens du clergé pendant la période révolutionnaire. Les fondations pieuses, confiées à l'Eglise, les sommes données aux

menses et aux fabriques, afin que des messes fussent dites, à perpétuité, pour l'âme des fondateurs, disparaissaient dans le même gouffre ; les églises, de par la volonté du plus fort, étaient déclarées biens des communes ; le prêtre n'y était plus qu'un usager surveillé ; l'inventaire du mobilier de toutes les églises devait être fait par les agents de l'Etat, et aucune mention n'était inscrite dans les textes, qui empêchât le fonctionnaire d'ouvrir les tabernacles. Il y avait, dans cette loi, plusieurs autres dispositions indéfendables, mais la principale, c'était ce reniement public que faisait le Gouvernement de la République, déclarant : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne » subventionne aucun culte. » La République reniait ainsi ses dettes, ce qui n'a jamais passé pour honnête ; elle offensait, en outre et surtout, cette règle première, que les nations doivent un culte à Dieu, quelle que soit la Constitution.

La loi de Séparation instituait des « associations cultuelles », qui devaient posséder ce qui restait des biens d'Eglise, l'administrer, verser leurs fonds de réserve, soigneusement limités, entre les mains de l'Etat, rendre compte des dépenses et des recettes au préfet. De ces biens, l'Etat n'était point obligé de faire la dévolution aux seules associations dirigées

par l'évêque. Il pouvait choisir. La hiérarchie de l'Eglise faisait partie des « choses séparées » : on ne s'en préoccupait point.

Dès la promulgation de la loi, les agents du gouvernement, receveurs des domaines, percepteurs, policiers, gendarmes et serruriers, commencèrent l'inventaire des 60.000 églises de France. La France chrétienne avait senti l'injure faite à Dieu et aux hommes de foi. Dans les villes, principalement à Paris, dans beaucoup de villages, les catholiques défendirent leurs églises. Le trouble était à l'extrême.

Le Pape ne pouvait manquer d'intervenir. Avant même que la Séparation fût votée, répondant aux vœux de fête du Sacré Collège, le 18 mars 1904, il s'était plaint des injustes mesures édictées, ou préparées en France contre les religieux. Au Consistoire du 14 novembre de la même année, ayant exposé la querelle suscitée par le gouvernement de la République, au sujet de la nomination des évêques, et cet arbitraire procédé dont usait le même gouvernement, qui privait de traitement des évêques et des prêtres, sans enquête, sans défense possible, sans jugement : « Nous ne pouvons pas espérer, disait-il, » que le cours des attaques contre l'Eglise prenne » bientôt fin... Eh bien ! surviennent les événements

» les plus durs : ils Nous trouveront prêt et sans » peur. »

Lorsque l'iniquité fut accomplie, le Pape tint parole.

En France, ailleurs peut-être, il n'avait pas manqué de gens pour dire que le Pape tardait à répondre aux attaques si violentes et si répétées de l'irréligion. Quelqu'un, vers cette époque, l'ayant interrogé, avec la nuance de respect et d'affection qui permet beaucoup de liberté, Pie X répondit : « Ne sentez-vous » pas que le moment approche où Notre-Seigneur » Jésus-Christ lui-même va mettre les mains dans » les choses de France, oui, ces deux mains divines, » dont l'une abat et terrasse, quand il le faut, et » dont l'autre relève, ressuscite et purifie. » Pie X avait appris, par téléphone, que la loi de Séparation était votée. « Alors, Très-Saint-Père, qu'avez-vous » fait ? » Le Pape répondit ce mot admirable : « *Pregato ;* j'ai prié. » Il dit encore : « Voici peut-» être l'heure où les chrétiens de France devront » donner au Christ plus de leur temps, de leur peine » et de leur amour. La France ne sera pas détachée » du Christ. Songez que, dans l'histoire, elle n'a » jamais, en dépit des efforts, abandonné la véritable » Eglise. Et il y a chez vous, *tanti buoni, buonissimi !* » Comptez-vous donc pour rien toutes les souffrances,

» tous les sacrifices, tant de martyrs déjà de la foi » et de la liberté ?.. » (D'après les notes de Camille Bellaigue, audience du 7 janvier 1906.)

La réponse publique, ce furent deux encycliques sur les affaires de France, et qui parurent toutes les deux en 1906.

La première, l'encyclique *Vehementer,* du 11 février, adressée « aux archevêques, aux évêques, au clergé et à tout le peuple français », jugeait et condamnait, dans la rupture du Concordat, l'omission des formes prescrites ; dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le principe même.

« Pour vous, disait-il aux évêques de France, elle » n'aura été bien certainement ni une nouveauté, ni » une surprise, témoins que vous avez été des coups » si nombreux et si redoutables portés par l'autorité » publique à la religion. Vous avez vu violer la » sainteté et l'indissolubilité du mariage chrétien, par » des dispositions législatives en contradiction for- » melle avec elles ; laïciser les écoles et les hôpitaux ; » arracher les clercs à leurs études et à la discipline » ecclésiastique, pour les astreindre au service mili- » taire ; disperser et dépouiller les Congrégations » religieuses et réduire la plupart de leurs membres » au dernier dénuement. D'autres mesures légales ont

» suivi, que vous connaissez tous : on a abrogé la
» loi qui ordonnait des prières publiques au début
» de chaque session parlementaire et à la rentrée des
» tribunaux ; supprimé les signes de deuil traditionnels
» à bord des navires le Vendredi Saint ; effacé du
» serment judiciaire ce qui en faisait le caractère
» religieux ; banni des tribunaux, des écoles, de
» l'armée, de la marine et de tous les établissements
» publics enfin, tout acte et tout emblème qui pou-
» vait, d'une façon quelconque, rappeler la religion.
» Ces mesures, et d'autres encore, qui, peu à peu,
» séparant de fait l'Eglise de l'Etat, n'étaient rien
» autre chose que des jalons placés dans le but
» d'arriver à la séparation complète et officielle : leurs
» promoteurs eux-mêmes n'ont pas hésité à le recon-
» naître hautement et maintes fois... Attentions,
» services, bons efforts, tant de la part de Notre
» Prédécesseur que de la Nôtre, tout est resté sans
» effet... C'est pourquoi, dans une heure aussi grave
» pour l'Eglise, conscient de Notre charge aposto-
» lique, Nous avons considéré comme un devoir
» d'élever la voix, et de vous ouvrir Notre âme, à
» vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre
» peuple, vous tous que Nous avons toujours entourés
» d'une tendresse particulière, mais qu'en ce moment,

» comme c'est bien juste, Nous aimons plus tendre-
» ment que jamais. »

Le Pape a donc fait ce qu'il devait faire, pour éviter cette loi. A présent, il va la juger. « Qu'il » faille séparer l'Etat de l'Eglise, dit-il, c'est une » thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur. »

Quel principe invoque-t-on pour séparer l'Etat de l'Eglise ? Celui-ci : que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte, grave injure à Dieu, Créateur de l'homme et fondateur des sociétés humaines, et auquel est dû non seulement un culte privé, mais un culte public et social.

« En outre, cette thèse est la négation très claire » de l'ordre surnaturel. Elle limite l'action de l'Etat à » la seule poursuite de la prospérité publique durant » cette vie, qui n'est que la raison prochaine des » sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune » façon... de leur raison dernière, qui est la béatitude » éternelle, proposée à l'homme quand cette vie si » courte aura pris fin... »

« Cette thèse bouleverse également l'ordre établi » par Dieu dans le monde, ordre qui exige une har-» monieuse concorde entre les deux sociétés... » Si l'accord vient à disparaître, les occasions de conflit

se multiplieront, et les âmes « seront remplies d'une » grande anxiété. »

Les Souverains Pontifes n'ont donc pas cessé de réfuter et de condamner la doctrine de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pie X cite, notamment, ce passage de l'encyclique *Immortale Dei* (Léon XIII) : « Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir » criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait » pas, ou refuser de se préoccuper de la religion, » comme si elle leur était chose étrangère et qui ne » pût leur servir en rien. »

Injustice grave, qu'une autre a suivie. En effet, une fois rompus les liens du Concordat, la conséquence naturelle eût été de laisser à l'Eglise son indépendance. L'Etat ne l'a pas fait : il a cherché à mettre l'Eglise sous la domination du pouvoir civil. Voici comment. L'Eglise, dit l'encyclique, est « le » corps mystique du Christ, corps régi par des *Pasteurs* et des *Docteurs*,... une société *inégale,* c'est-à-» dire une société comprenant deux catégories de » personnes, les Pasteurs et le troupeau, ceux qui » occupent un rang dans les différents degrés de la » hiérarchie, et la multitude des fidèles... Contrairement à ces principes, la loi de Séparation attribue » l'administration et la tutelle du culte public non

» pas au corps hiérarchique institué par le Sauveur,
» mais à une association de personnes laïques. A
» cette association, elle impose une forme, une per-
» sonnalité juridique, et, pour tout ce qui touche au
» culte religieux, elle la considère comme ayant seule
» des droits civils et des responsabilités à ses yeux.
» Aussi est-ce à cette association que reviendra
» l'usage des temples et des édifices sacrés ; c'est elle
» qui possédera les biens ecclésiastiques, meubles et
» immeubles ; c'est elle qui disposera, quoique d'une
» manière temporaire seulement, des évêchés, des
» presbytères et des séminaires ; c'est elle enfin qui
» administrera les biens, réglera les quêtes, et rece-
» vra les aumônes et les legs destinés au culte reli-
» gieux. Quant au corps hiérarchique des Pasteurs,
» on fait sur lui un silence absolu. Et si la loi pres-
» crit que les associations cultuelles doivent être
» constituées conformément aux règles d'organisation
» générale du culte dont elles se proposent d'assurer
» l'exercice, d'autre part, on a bien soin de déclarer
» que, dans tous les différends qui pourront naître
» relativement à leurs biens, seul le Conseil d'Etat
» sera compétent. Ces associations cultuelles elles-
» mêmes seront donc, vis-à-vis de l'autorité civile,
» dans une dépendance telle que l'autorité ecclésias-

» tique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun » pouvoir. Combien toutes ces dispositions sont bles- » santes pour l'Eglise, et contraires à ses droits et à » sa constitution divine, il n'est personne qui ne » l'aperçoive au premier coup d'œil. »

Beaucoup d'entraves sont en outre apportées à l'exercice du culte, par cette loi, ainsi qu'à la prédication de la foi et de la morale catholiques ; le Pape y fait allusion, et, en dernier lieu, constate que l'Etat, par la Séparation, s'exonère de l'obligation qu'il avait de pourvoir aux dépenses cultuelles. Mais l'Etat ne peut le faire, et l'histoire est là qui le prouve, sans blesser encore la justice.

La nouvelle loi sera aussi des plus funestes à la France, dit Pie X : elle attisera des passions trop ardentes, et bouleversera le pays.

Alors, dans une forme solennelle, le Pape condamne la loi de Séparation, déclarant « qu'elle ne » pourra jamais être alléguée contre les droits impres- » criptibles et immuables de l'Eglise, pour les infir- » mer. » Et ce sont de très belles paroles, qu'il faut citer, non résumer :

« C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre charge » apostolique, et conscient de l'impérieux devoir qui » Nous incombe de défendre contre toute attaque et

» de maintenir, dans leur intégrité absolue, les droits » inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'auto- » rité suprême que Dieu Nous a conférée, Nous, pour » les motifs exposés ci-dessus, Nous réprouvons et » Nous condamnons la loi votée en France sur la » Séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme profondé- » ment injurieuse vis-à-vis de Dieu, qu'elle renie offi- » ciellement, en posant en principe que la République » ne reconnaît aucun culte. Nous la réprouvons et » condamnons comme violant le droit naturel, le droit » des gens, et la fidélité publique due aux traités ; » comme contraire à la constitution divine de l'Eglise, » à ses droits essentiels et à sa liberté ; comme ren- » versant la justice et foulant aux pieds les droits de » propriété que l'Eglise a acquis à des titres multiples » et, en outre, en vertu du Concordat. Nous la réprou- » vons et condamnons comme gravement offensante » pour la dignité de ce Siège apostolique, pour Notre » Personne, pour l'Episcopat, pour le clergé et pour » tous les catholiques français. »

Le Pape terminait l'encyclique par des mots d'espérance divine : « Nous avons... l'espérance, mille » fois vérifiée, que jamais Jésus-Christ n'abandonnera » son Eglise ; que jamais il ne la privera de son indé- » fectible appui. Aussi sommes-Nous bien loin d'é-

» prouver la moindre crainte pour cette Eglise. Sa » force est divine, comme son immuable stabilité, » l'expérience des siècles le démontre victorieuse- » ment. »

Aussitôt qu'il eut signé cette grande leçon de justice, le Pape, usant d'un droit que les auteurs de la loi de Séparation n'avaient pas pu lui ravir, nommait, sans entrave d'aucune sorte, seize évêques français, et les appelait à diriger les seize diocèses vacants.

On attendit alors une autre décision. Vers la fin de l'encyclique *Vehementer,* Pie X, en effet, annoncait, aux catholiques de France, qu'il leur adresserait, en temps opportun, des instructions pratiques. Quelles seraient-elles ? Les chancelleries, les hommes politiques, la presse, les salons, discutèrent pendant plusieurs mois. Bien que la simple lecture de l'encyclique le laissât clairement voir, plusieurs voulaient douter que le Pape eût le courage, — ils disaient l'imprudence, — de s'opposer à la constitution des associations cultuelles. Quelques-uns, et c'étaient les auteurs avérés ou secrets de la loi, pensaient que Pie X, ayant condamné le principe, se contenterait de cette manifestation éclatante, et que, pour éviter une terrible épreuve à l'Eglise de France, celle de l'absolu dénuement, qu'ils avaient préparée, et qui

était là, menaçante, il se résignerait à conseiller aux catholiques d'essayer tout au moins le régime des cultuelles. D'autres, qui n'étaient point ennemis de l'Eglise, mais la jugeaient trop humainement, disaient : « Comment voulez-vous résister ? On va ruiner toutes » les œuvres, réduire le clergé à l'absolue misère, fer- » mer peut-être les églises ! Célébrera-t-on la messe » dans les maisons particulières et dans les granges ? » Cela s'est vu autrefois, mais aujourd'hui, avec cette » foi amoindrie et dans l'état de division où s'agite » le peuple, vous n'obtiendrez que la prolongation du » trouble religieux, non pas même partout, mais en » certaines provinces. Et quoi encore ? des luttes à » main armée peut-être, dans lesquelles quelques par- » tisans sont d'avance condamnés à être vaincus, et » la religion en France ira diminuant, jusqu'au jour » où il n'y aura plus de prêtres, plus de séminaires, » plus de sacrements. » D'autres, d'une foi certaine, d'un dévouement certain, conservaient une illusion, au sujet de la psychologie révolutionnaire. Depuis des années, habitués aux défaites parlementaires, portés par leur nature, et leur vertu même, à ne pas croire aux haines irréductibles, comme à s'exagérer la valeur des concessions de détail qu'ils avaient pu, çà et là, obtenir, ils se persuadaient qu'on arriverait à « s'ar-

ranger », qu'il y aurait des accommodements, et que l'association cultuelle corrigée, non par le législatif qui l'avait faite, mais par quelque moyen indirect, deviendrait acceptable, et qui sait ? bienfaisante. Et, en effet, beaucoup d'efforts furent tentés, beaucoup de conciliabules tenus, et la fermeté du Pape Pie X ne manquant point d'inquiéter le monde gouvernemental, diverses propositions parurent être acceptées par le ministère, celle-ci notamment : le Conseil d'Etat ferait un règlement, un commentaire pratique de la loi de Séparation, dans lequel serait sauvegardée, dans une certaine mesure, l'autorité de la hiérarchie catholique. Une jurisprudence serait créée, qui donnerait satisfaction aux catholiques. On constituerait ainsi des associations « légales et canoniques ». Erreur involontaire et certaine. La Révolution ne revient jamais, si ce n'est forcée, sur un principe destructeur qu'elle est parvenue à faire admettre. Une jurisprudence est plus facile à changer qu'une loi. La loi demeurait, malgré l'atténuation proposée, et avec elle, en elle, ce principe de méconnaissance que les rédacteurs du texte avaient fait passer de leur cœur dans la loi.

Le Pape jugeait mieux des prêtres et des fidèles de France. Il pensait, il savait que la France « ne serait pas détachée du Christ ». Les conséquences du refus

d'acceptation des cultuelles allaient être très dures. Peu de nations, sans doute, auraient pu supporter une telle épreuve. La première baptisée, la Fille aînée de l'Eglise, avec la grâce de Dieu, la porterait, cette épreuve nouvelle, en sortirait plus pure, et, dans la profondeur des âmes, plus forte. Ce fut un choix douloureux, mais le plus glorieux hommage qu'un Pape pût faire à l'Eglise de France. Il la jugea capable d'héroïsme : il refusa les cultuelles. Avant de publier cet acte redouté et libérateur, il avait consulté les évêques de France, réunis à Paris, en assemblée plénière, et il pouvait leur dire, par conséquent, dans sa seconde Lettre : « Nous voyons que nous devons plei-» nement confirmer, de Notre autorité apostolique, la » délibération presque unanime de votre assemblée. » Sur ce point essentiel, à savoir, le refus des associations cultuelles, telles que les organisait la loi, Pie X n'avait, en effet, qu'à homologuer l'avis des évêques français, réunis à Paris, et qui, à l'unanimité morale, — 74 voix contre 2, — s'étaient prononcés contre les associations cultuelles. Il devait décider, dès lors, une question subsidiaire. Fallait-il étudier les divers systèmes proposés, pour transformer les associations condamnées en associations nouvelles, conformes, disait-on, aux exigences du droit ecclésiastique ? Les

Photo G. Felici, Rome.

PIE X SUR LA SEDIA GESTATORIA.

évêques, dans la même réunion, l'avaient pensé, à la majorité, (45 voix pour, 27 voix contre). Le Pape jugea différemment. Il estima, lui le Chef souverain, que les modifications proposées, simples correctifs de procédure ou de jurisprudence, ne donneraient point aux catholiques une sécurité suffisante. Dans cette même encyclique, *Gravissimo officii,* du 10 août 1906, qui condamnait les cultuelles de la loi votée par les Chambres, il rejetait également les associations proposées comme « canonico-légales », déclarant ne pouvoir accepter qu'une seule modification : celle de la loi elle-même. Que celui qui a fait la loi la défasse et la refasse ! « La loi restant telle quelle, Nous décla-» rons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre » genre d'associations. »

Le retentissement fut immense, dans le monde entier. Ceux qui avaient cru tuer l'Eglise, ou l'asservir en la divisant, s'apercevaient qu'elle avait payé de tous ses biens la rançon de sa liberté, et qu'elle n'était point de leur monde. Ils l'appauvrirent consciencieusement. Les colonnes du *Journal officiel* publièrent, pendant des années, ils publiaient encore, vingt ans après la date de ce *Gravissimo officii,* les in-folio de la spoliation des pauvres, vivants ou morts, par un Etat sans repentir comme sans prévision. Les catho-

liques sont demeurés généreux. Leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs patronages, leurs séminaires, leurs curés et leurs vicaires, il les ont soutenus. La rente diminuée, dont doivent vivre les membres du clergé, ils continuent de la payer, et les prêtres continuent de souffrir de la suppression du budget des cultes : mais on ne les a point vus renoncer à leur ministère, ni même s'élever contre la cause si noble qui les a ainsi réduits à un état voisin de la misère.

Dans l'intervalle entre les deux encycliques de 1906, une cérémonie peut-être sans exemple, avait eu lieu à Saint-Pierre de Rome : le dernier dimanche de février, dimanche de la quinquagésime, quatorze évêques français, nommés directement par le Pape, étaient sacrés par lui.

Pie X, à leur arrivée, les avait accueillis avec grande affection ; il avait donné aux treize premiers une croix pectorale, et, comme Mgr Grellier, évêque nommé de Laval, arrivait après eux : « Bienheureux ceux qui sont venus les derniers », avait dit le Pape, en lui offrant la croix pectorale, la chaîne d'or et un anneau.

Dans l'abside de la basilique vaticane, et perpendiculairement à l'autel de la chaire de saint Pierre, un autre autel, très long, avait été dressé. Sur le

premier, le Souverain Pontife célébrerait la messe ; sur l'autre, les quatorze évêques commenceraient à dire leur messe, car, après l'évangile, ils devaient tous monter à l'autel pontifical, se tenir aux côtés du Pape, sept à droite, sept à gauche, réciter les prières avec lui, consacrer avec lui, achever avec lui la messe. Au premier rang de l'assistance, en grande partie française, et qu'on peut évaluer à 4.000 personnes, il y avait cinq cardinaux, dont voici les noms : Rampolla, Merry del Val, di Pietro, Mathieu, Macchi. Derrière eux, ceux qui habitaient Rome reconnaissaient deux sœurs du Pape. Les deux archevêques de Reims et d'Auch assistaient les ordinands.

A huit heures, Pie X fait son entrée dans Saint-Pierre. Il est à pied ; ses gentilshommes, ses gardes, les quatorze évêques l'accompagnent ; les chœurs de la Sixtine attaquent l'admirable *Tu es Petrus* de Don Lorenzo Perosi ; tous les fidèles présents se mettent à genoux, et « l'Homme Blanc » passe, celui qui, dans la détresse de l'Eglise de France, a voulu faire, pour elle, le premier geste réparateur.

Nous citerons ici quelques pages écrites par un des témoins de cette grandiose cérémonie, le recteur de l'Université catholique d'Angers, Mgr Pasquier :

« Quand le Pape a fini sa prière au pied de

» l'autel, et qu'il a revêtu ses habits pontificaux, il » s'assied sur son trône, et l'un des archevêques » assistants lui présente les quatorze ordinands, qui, » à genoux devant le Pape, lisent à haute voix une » formule de serment de fidélité. Les paroles de ce » serment sont très solennelles et très énergiques : » elles rappellent des temps un peu barbares, où la » force attentait à la sûreté des Papes... Après ce » serment, le Pape commence un examen très tou- » chant des dispositions des ordinands, et chacun de » ceux-ci répond à ses questions : « Je le veux. » — » Voulez-vous régler votre prudence d'après les Saintes » Ecritures ? — Je le veux. — Voulez-vous enseigner » par vos paroles et par vos exemples ? — Je le » veux... » Puis, après cet examen, dont l'objet est » la conduite du futur évêque et ses intentions, le » Pape examine sa foi : sa foi à la Trinité, à la Rédemp- » tion, à l'Ecriture sainte, à la Divinité de l'Eglise, à » la résurrection de la chair, à la vie éternelle. »

Les cérémonies se développent selon l'ordre connu. Les quatorze futurs évêques se prosternent, le front touchant la terre, pendant le chant des litanies des saints ; ils se relèvent ; le Pape leur impose les mains : « Recevez le Saint-Esprit » ; puis il fait, avec le Saint Chrême, les onctions sur la tête et les mains. A cha-

cun des nouveaux pasteurs, il remet la crosse, il remet l'anneau bénit.

Et la messe commence, aux deux autels.

« A l'Offertoire, les ordinands apportent au Pape » la matière du sacrifice qu'ils vont offrir ensemble : » deux pains et deux petits barils de vin. Cette céré- » monie reporte l'esprit aux âges de la primitive Eglise, » alors que les fidèles apportaient eux-mêmes le pain » qui devait être consacré, et avec lequel ils devaient » faire la sainte communion.

» A partir de l'Offertoire, les quatorze ordinands » se rangent aux côtés du Pape, sept à droite, sept à » gauche, et ils récitent tout haut avec lui les prières » de la messe, jusqu'à la fin. Cette messe, dite par » quinze évêques, dont le Pape, émeut vivement les » assistants. On songe aux apôtres, qui entouraient » Notre-Seigneur à la Cène. J'ai entendu dire à un » des assistants, et non des moins capables de juger » la beauté religieuse des cérémonies, que le moment » le plus émouvant avait été celui où, dans un silence » absolu, on avait entendu les voix des quatorze » évêques, dirigées et dominées par celle du Pape, » prononcer les paroles de la Consécration, et où » on avait vu l'hostie et le calice consacrés élevés » au-dessus de l'autel... Habituellement, dans un

» sacre d'évêque, il n'y a qu'une grande hostie con-
» sacrée, qui est partagée par la moitié pour la com-
» munion du consécrateur et du consacré. A cause
» du grand nombre des ordinands, le Pape avait
» devant lui huit hosties et trois calices. Ce fut éga-
» lement un moment très solennel que celui de la
» communion, quand le Pape, après s'être communié
» lui-même, distribua, à chacun des quatorze élus, la
» sainte hostie et le calice. On se serait cru à la
» sainte Cène, alors que Notre-Seigneur donnait à
» ses disciples le pain consacré et le calice de Son
» Sang (1). »

Quelques mois passèrent. Le 17 décembre, le vieux cardinal Richard était contraint, par l'effet des lois de spoliation, de quitter l'hôtel jusqu'alors affecté à l'habitation des archevêques de Paris.

Le 2 janvier 1907, lendemain du jour où les hommes civilisés ont coutume d'échanger des vœux de bonheur, une loi était promulguée que l'on peut résumer ainsi : puisque les catholiques n'ont pas organisé d'associations cultuelles, au cours de l'année 1906, toutes les confiscations de biens immobiliers et mobiliers, toutes les privations de traitement ou

(1) Conférence à l'Université catholique d'Angers, le mardi saint 1906.

de droits d'usage, inscrits naguère, comme une menace, dans la loi de Séparation, deviennent définitives.

Le 5, Pie X, ému de tant de calomnies que lançaient les gens de l'irréligion, non seulement contre lui, mais contre ses enfants de France, qui souffraient persécution, publiait une nouvelle encyclique : « Une » fois encore, les graves événements qui se précipitent, » en votre noble pays, Nous amènent à adresser la » parole à l'Eglise de France, pour la soutenir dans » ses épreuves, et la consoler dans sa douleur. » Le Pape réfutait deux sophismes, faciles et dérisoires, que l'on faisait courir : non, disait-il, l'Eglise ne souhaite pas la persécution, comme certains le prétendent, car la persécution est une injustice ; non, l'Eglise n'a point abandonné les biens ecclésiastiques, biens du culte, biens des pauvres et des trépassés, mais on les lui a pris, et la vérité vraie n'est autre que celle-ci : « perfidement mise en demeure de choi- » sir entre la ruine matérielle et une atteinte consen- » tie à sa constitution, qui est d'origine divine... », elle a refusé, « au prix même de la pauvreté, de » laisser toucher en elle à l'œuvre de Dieu ». Il rappelait que toutes les ruses des ennemis de l'Eglise n'avaient pu séparer d'avec le Pape les évêques de France, qu'il n'avait jamais douté de cette fidélité au

Siège apostolique. « Nous n'en éprouvons pas moins, » écrivait-il aux évêques, une joie immense, au spec- » tacle magnifique que vous donnez actuellement et, » en vous louant hautement devant l'Eglise tout en- » tière, Nous en bénissons, du fond du cœur, le Père » des miséricordes, auteur de tous les biens. »

Dix jours après, les évêques lui répondaient. Pour la troisième fois, depuis moins d'une année, ils étaient obligés de se réunir en assemblée plénière. Ils se proposaient de délibérer, cette fois, sur un projet de contrat administratif, entre les maires et les curés, les premiers concédant aux seconds la jouissance des édifices du culte. — Ce projet, d'ailleurs, dut être promptement abandonné. — L'assemblée ne pouvait plus avoir lieu à l'archevêché. Le cardinal de Paris accepta l'invitation du comte de Franqueville, et c'est au château de la Muette que les cardinaux, archevêques et évêques français tinrent leurs séances, du 15 au 19 janvier. Avant de commencer leurs travaux, ils voulurent rédiger une adresse à Pie X. Le Pape leur avait demandé l'obéissance, et, malgré lui, la pauvreté. Ils le remercièrent donc d'avoir eu confiance en eux, et l'assurèrent de leur « adhésion » entière et convaincue au jugement porté par Sa » Sainteté, sur la législation en matière religieuse qui

» a commencé à la loi de 1905, et qui vient de se » continuer par la loi du 2 janvier 1907 ».

Il fallait que le texte fût porté à Rome. Pour cette mission d'honneur, le cardinal Richard choisit Camille Bellaigue.

Dès son arrivée au Vatican, le 18 janvier, l'envoyé de l'archevêque de Paris est reçu. Le Pape l'attend dans sa bibliothèque. « Saint-Père, tout indi- » gne que j'en suis, j'ai le grand honneur d'apporter à » Votre Sainteté l'adresse des évêques de France. » « Nous nous asseyons, le Pape à son bureau, moi » dans le fauteuil, à sa gauche. Il est onze heures » du matin. Le soleil inonde la bibliothèque, où déjà » tant de fois j'eus l'honneur de cet auguste entre- » tien. Je retrouve tous les objets connus : la sta- » tuette du curé d'Ars, sur le bureau ; la poudrière » d'or ; le galet, sans doute un galet du Lido, avec » sa vilaine peinture ; les armes du Saint-Père et sa » belle devise « *Omnia instaurare in Christo* » ; la » tabatière d'argent ; les papiers, les livres, des jour- » naux ; à droite, dans un coin, la canne à pomme » d'or, pour la promenade prochaine. Et le soleil » éclaire plus loin la Jeanne d'Arc de Dubois, les bus- » tes de marbre blanc de Pie IX et de Léon XIII, » les bibliothèques laquées de blanc...

» Le Pape ouvre le pli que je lui ai remis, et » commence à lire. Je suis le mouvement des lèvres » et l'émotion du visage. Il donne des marques d'as- » sentiment, de plaisir. Ses yeux même brillent de » larmes. A plusieurs reprises, et surtout à la fin, il » murmure, d'une voix profonde : « *Bello ! Bellissimo !* »

» Nous parlons de l'admirable encyclique, et, » comme j'en fais un éloge enthousiaste, le Pape » dit : « Je ne suis pas diplomate, mais je protège » la loi de mon Dieu. Il ne s'agit que d'une chose : » de savoir si l'Eglise a été, ou non, divinement cons- » tituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si oui, rien » ne peut faire abandonner ses droits, la hiérarchie, » les biens, la liberté. » Eternellement revient le mot » de liberté. »

Le soir même, *l'Osservatore romano* imprimait le document. Toute l'Eglise de France était avec le Pape. Le temps du vieux gallicanisme doctrinal était clos.

Pie X avait déjà, du temps même où se tramait, — et il y fit allusion, — la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, exprimé sa confiance dans les destinées de la France. Le 23 septembre 1904, aux pèlerins venus de Paris, il avait adressé une sorte d'allocution lyrique, qui n'est pas isolée dans le recueil de ses

Actes. — Par exemple, la première fois qu'il répondit aux vœux de nouvel an du Sacré Collège, il répéta comme un refrain : « La cabane de Bethléem est une école », et de ce refrain, il tira six leçons différentes. — Devant les pèlerins de 1904, il développa ce thème : « Dieu aime la France », et vers la fin du discours, où il n'avait point dissimulé les ingratitudes et les fautes de ce pays, il prononça ces paroles : « Empor-» tez avec vous, non pas seulement l'espérance, mais » la certitude que Notre Jésus-Christ, dans l'infinie » bonté de son cœur miséricordieux, sauvera votre » patrie, en la maintenant à l'Eglise. »

Vinrent ensuite la dénonciation du Concordat, des affronts officiels et de plus d'une sorte, faits aux chefs de l'Eglise catholique et à l'Eglise elle-même, par des ministres français. Mais il y eut, après la Séparation, ce redressement fier des âmes catholiques, prêtres et fidèles, acceptant la spoliation plutôt que de désobéir au Pasteur qui sait la route ; il y eut la période démonstrative des inventaires, et, dans la suite, tant de paroles et d'écrits, tant de traits de fidélité dont les uns sont connus, dont beaucoup ne le sont pas, que Pie X, homme tout près de Dieu, n'hésita point à confirmer, plus solennellement encore, et d'une façon presque étrange, les prévisions qu'il

avait exprimées en 1904. En effet, l'allocution consistoriale du 29 novembre 1911 fut et demeurera, pour nous et pour d'autres, une douceur, et comme une fontaine d'espérance. Le Pape imposait la barrette à des cardinaux d'Angleterre, de Hollande, des Etats-Unis et de France. La veille au soir, il avait écrit tout le discours de sa main. Le matin venu, il leur dit que la pourpre est un symbole de douleur et de sacrifice, mais que, dans la peine même d'un combat qui ne cesse point, ils auraient des consolations.

« Consolez-vous, Fils bien-aimés d'Angleterre et » de Hollande, parce que, dans la sainte joie de vos » compatriotes pour votre élévation au cardinalat, » s'est manifestée la vive foi dont les catholiques » sont animés. Votre cœur, comme le mien, s'ouvre » à la chère espérance que leur exemple influera sur » l'heureux retour de tous les autres au sein de l'Eglise.

» Cette espérance me sourit avec une extrême » douceur en votre présence, à vous qui arrivez d'A- » mérique. L'enthousiasme avec lequel fut accueillie la » nouvelle de votre élévation à la pourpre sacrée, » les démonstrations que vous ont faites toutes les » classes de la société, les acclamations accompagnées » de bénédictions, de souhaits et d'affectueuses salu- » tations, à votre départ de New-York et de Boston,

» et enfin votre voyage triomphal sur l'Océan, sous » la protection du drapeau pontifical, me donnent, » non seulement l'espérance, mais la certitude que le » Seigneur, à votre retour, multipliera les fruits de » votre apostolat, et que, sur cette terre hospitalière, » qui accueille tous les peuples du monde, et qui, » avec la liberté bien comprise, pourvoit au bien » universel, le Seigneur régnera et que sa gloire res- » plendira sur elle...

» Que vous dirai-je, maintenant, à vous, Fils de » France, qui gémissez sous le poids de la persécu- » tion ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu, aux » fonts baptismaux de Reims, se repentira, et retour- » nera à sa première vocation. Les mérites de tant » de fils, qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le » monde presque entier, et dont beaucoup l'ont scellée » de leur sang ; les prières de tant de saints qui dé- » sirent ardemment avoir pour compagnons, dans la » gloire céleste, les frères bien-aimés de leur patrie ; » la pitié généreuse de tant de ses fils, qui, sans s'ar- » rêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du » clergé, et à la splendeur du culte catholique... » appelleront certainement sur cette nation les misé- » ricordes divines. Les fautes ne resteront pas impu- » nies, mais elle ne périra pas, la fille de tant

» de mérites, de tant de soupirs et de tant de » larmes.

» Un jour viendra, et Nous espérons qu'il n'est » pas très éloigné, où la France, comme Saül sur le » chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière » céleste, et entendra une voix qui lui répétera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ? » Et sur » sa réponse : « Qui es-tu, Seigneur ? » la voix » répliquera : « Je suis Jésus que tu persécutes. Il » t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, » dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et » elle, tremblante et étonnée, dira : « Seigneur, que » voulez-vous que je fasse ? » Et lui : « Lève-toi, » lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille » dans ton sein les sentiments assoupis, et le pacte » de notre alliance, et va, Fille aînée de l'Eglise, » nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme » par le passé, mon nom devant tous les peuples et » tous les rois de la terre. »

7. *Le modernisme.* — L'encyclique *Pascendi dominici gregis,* — 8 septembre 1907, — est sans doute la plus étendue qu'ait écrite Pie X. Le texte remplit quatre-vingt-treize pages d'une impression fine et serrée. Elle dévoile une hérésie d'une extrême

habileté. Les auteurs italiens, allemands, français, anglais, et d'autres races encore, presque tous gens de style et de nuances, historiens, théologiens, exégètes, romanciers, savaient à merveille dissimuler leur œuvre sous les formules de respect, et, prétendant « moderniser » l'Eglise, pour son bien, la ruinaient entièrement, dans son autorité, son dogme et sa morale. La préparation de cette vaste discussion de l'erreur, et on peut dire la reconstitution intégrale d'une hérésie à dessein morcelée, cachée, camouflée, n'a pas demandé moins de deux années.

Le Pape ne parla pas tout de suite directement, mais, en son nom et sur son ordre, le 3 juillet de la même année, un décret de la congrégation du Saint Office avait paru, qui réprouvait et proscrivait soixante-cinq propositions erronées, tirées des livres ou articles des modernistes. Ce nouveau *Syllabus,* pour débuter, signale la prétention qu'avaient les modernistes de se mettre à l'abri du jugement de Rome. Car ils déclaraient que « la loi ecclésiastique » qui prescrit de soumettre à une censure préalable » les livres concernant les divines Ecritures, ne s'étend » pas aux écrivains qui s'adonnent à la critique ou » exégèse scientifique des livres de l'Ancien et du » Nouveau Testament. » Ne fallait-il pas qu'on laissât

à l'hérésie la liberté de publier ses doctrines et de tromper d'honnêtes gens ? On voit apparaître immédiatement, dans cette précaution d'une école nouvelle, l'esprit d'insubordination, l'esprit d'orgueil aussi, et cette détestable revendication du droit au mal hypothétique, dont le ravage est sans limite, dans la politique humaine. Puis, l'orgueil insistant, les modernistes osaient formellement mettre leur petite science aventureuse et d'un jour au-dessus de la science divine et séculaire de l'Eglise ; ils avançaient, en termes différents, cette proposition que le Saint Office résume et condamne : « L'interprétation des Livres » Saints par l'Eglise n'est sans doute pas à dédai- » gner ; elle est néanmoins subordonnée au juge- » ment plus approfondi et à la correction des exégè- » tes. » C'est la négation même de la divinité de l'Eglise. La société religieuse fondée par Jésus-Christ, assurée d'une assistance quotidienne jusqu'à la fin des temps, devient la servante du fouilleur de textes, du grammairien, du faiseur de contre-sens philosophiques, de l'inventeur non breveté d'hypothèses et de gloses, de l'homme perverti, qui veut trouver, dans la loi révélée, ce qui n'y sera jamais, — tous les siècles l'ont essayé plus ou moins : — l'entière libération des instincts de la chair, et la glorification

Photo G. Felici, Rome.

CONSÉCRATION DE QUATORZE ÉVÊQUES FRANÇAIS, EN FÉVRIER 1906.

du petit homme de talent, que tous les autres doivent croire, et peut-être adorer. Nous n'exagérons rien, et les propositions suivantes, proscrites par le Saint-Office et indiquées sous les numéros 6, 7, 11, 14 du décret, montrent l'extraordinaire déviation de ces modernistes, partis d'un grand contentement d'eux-mêmes et résolus à n'avoir plus de Maître.

(Proposition erronée.) « 6. — Dans les définition doctrinales, l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante collaborent, de telle sorte qu'il ne reste, à » l'Eglise enseignante, qu'à sanctionner les opinions » communes de l'Eglise enseignée. »

(Proposition erronée.) « 7. — L'Eglise, lorsqu'elle » proscrit des erreurs, ne peut exiger des fidèles » qu'ils adhèrent, par un assentiment intérieur, aux » jugements qu'elle a rendus. »

(Proposition erronée.) « 11. — L'inspiration » divine ne s'étend pas de telle sorte à toute l'Ecriture sainte, qu'elle préserve de toute erreur toutes » et chacune des parties. »

(Proposition erronée.) « 14. — En beaucoup de » récits, les évangélistes ont rapporté, non pas tant » ce qui est vrai, que ce qu'ils ont estimé, quoique » faux, plus profitable aux lecteurs. »

Et l'on arrive ainsi, d'erreur en erreur, à cette

vingtième, qui supprime tout l'Ancien Testament, et tout le Nouveau :

(Proposition erronée.) « 20. — La Révélation n'a » pu être autre chose que la conscience, acquise par » l'homme, des rapports existants entre Dieu et lui. »

Les négations continuent. Le Christ fils de Dieu est nié ; la doctrine de la mort expiatoire du Christ est déclarée, non pas évangélique, mais simplement « paulinienne » ; le credo de Nicée, la doctrine des antiques conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, considérée, par les exégètes modernistes comme décidément trop favorable à la divinité de Jésus-Christ, « n'est pas celle que Jésus a enseignée » ; les sacrements ne sont plus les sacrements : ils n'ont d'autre but que de rappeler, à l'esprit de l'homme, la présence toujours bienfaisante du Créateur, (proposition 41) ; chacun des sacrements fait l'objet d'un blasphème particulier. Pour les modernistes, il n'y a donc plus de religion divine, il n'y a plus de Rédempteur ; on a compris déjà qu'il n'y avait plus d'Eglise ; après de telles prémisses, il aurait pu sembler superflu de la nier expressément : cependant elle est niée par le modernisme : elle perd sa filiation nécessaire et divine, pour n'être plus qu'un fait soumis au changement.

Et tout cela aboutit à cette affirmation de nihi-

lisme absolu, résumée par le décret, sous le n° 58 : « La vérité n'est pas plus immuable que l'homme lui-» même, car elle évolue avec lui, en lui et par lui. » L'homme devient omnipotent ; il crée la vérité : vieille erreur, présentée au vingtième siècle comme une découverte et un progrès.

Cet acte formidable d'accusation et de condamnation prévenait les chrétiens contre le modernisme ; il avertissait ceux qui en auraient pu douter que le fait de soutenir une des propositions réprouvées constituait une faute grave : il ne remontait pas aux sources de l'hérésie, et n'en exposait pas les conséquences. Ce fut, deux mois plus tard, l'objet de l'encyclique *Pascendi.*

Dans ce traité doctrinal, — on peut nommer ainsi l'encyclique, — la position des modernistes est d'abord définie. Il ne s'agit pas, comme il est arrivé si souvent, au cours de l'histoire, d'hommes qui déclarent rompre avec une Eglise qu'ils attaquent. Au contraire, cette guerre, ils la font au-dedans, se prétendant rénovateurs, avant tout soucieux du bien de l'Eglise, qu'ils veulent réconcilier avec le temps présent. « En-» nemis de l'Eglise, certes ils le sont, déclare le Pape, » et, à dire qu'elle n'en a pas de pires, on ne s'écarte » pas du vrai. Ce n'est pas du dehors, en effet, on

» l'a déjà noté, c'est du dedans qu'ils trament sa
» ruine ; le danger est aujourd'hui presque aux en-
» trailles et aux veines de l'Eglise : leurs coups sont
» d'autant plus sûrs qu'ils savent mieux où la frap-
» per... Amalgamant en eux le rationalisme et le
» catholicisme, ils le font avec un tel raffinement
» d'habileté, qu'ils abusent facilement les esprits mal
» avertis... Avec cela, et chose très propre à donner
» le change, une vie toute d'activité, une assiduité et
» une ardeur singulières à tous les genres d'études,
» des mœurs recommandables, d'ordinaire, par leur
» sévérité... Nous avions usé avec eux d'abord de
» douceur, comme avec des fils, puis de sévérité ;
» enfin et bien à contre-cœur, de réprimandes publi-
» ques. Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, la
» stérilité de nos efforts : ils courbent un moment la
» tête, pour la relever aussitôt plus orgueilleuse. Ah !
» s'il n'était question que d'eux, Nous pourrions peut-
» être dissimuler ; mais c'est la religion catholique,
» sa sécurité qui sont en jeu. Trêve donc au silence,
» qui, désormais serait un crime ! Il est temps de
» lever le masque à ces hommes-là, et de les mon-
» trer à l'Eglise universelle, tels qu'ils sont. »

Les trois idées dominantes du modernisme, dont Rome examine à nouveau le procès très ancien, et

qu'elle réfute avec la vigueur de la sagesse et celle de l'habitude, sont : *l'agnosticisme, l'immanentisme* et *l'évolutionnisme.*

Déclarer Dieu inconnaissable, c'est ignorer l'homme et sa raison ; tout le long de son histoire, l'Eglise a enseigné le contraire, maintenant ainsi la dignité de l'homme, et elle n'est pas éloignée de nous, cette dernière condamnation dont le Concile du Vatican frappait l'agnosticisme : « Si quelqu'un dit que la » lumière naturelle de l'humaine raison est incapable » de faire connaître avec certitude, par le moyen des » choses créées, le seul et vrai Dieu, notre Créateur » et Maître, qu'il soit anathème. »

Mais, comment, de l'agnosticisme « qui n'est après tout qu'ignorance », les modernistes passent-ils à l'athéisme scientifique et historique ? Le Pape répond : « Comprenne qui pourra. » Car prétendre qu'on ne peut connaître une chose n'autorise pas à la nier. Elle demeure en suspens. Ils devraient, logiquement, réserver sa place à l'hypothèse-Dieu. C'est ce qu'ils ne font pas. « Toujours est-il qu'une chose, pour eux, » parfaitement entendue et arrêtée, c'est que la science » doit être athée, pareillement l'histoire ; nulle place, » dans le champ de l'une comme de l'autre, sinon pour » les phénomènes : Dieu et le divin en sont bannis. »

Il faut cependant expliquer l'existence de la religion, avant d'attaquer ses dogmes et sa morale. Les modernistes ont essayé de le faire. Ayant refusé à la raison tout pouvoir de connaître Dieu, et aboli la Révélation, l'hérésie cherche l'explication dans la nature de l'homme et dans la vie. « ...Tout phéno-» mène vital... a pour premier stimulant une néces-» sité, un besoin ; pour première manifestation, ce » mouvement du cœur appelé sentiment. Il s'ensuit, » puisque l'objet de la religion est Dieu, que la foi, » principe et fondement de toute religion, réside dans » un certain sentiment intime, engendré lui-même » par le besoin du divin. »

Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré que des négations, dans le modernisme. Sommes-nous donc arrivés au moment où nous verrons s'élever un système positif, une sorte de construction nouvelle ? Il faut montrer à tous l'extrême malfaisance de l'hérésie, et comment, faisant mine de construire, elle achève de détruire le christianisme, et toute religion, d'ailleurs. D'après les modernistes, les religions sont donc nées du besoin du divin. « Et que l'on n'attende pas une » exception en faveur de la religion catholique : elle » est mise entièrement sur le pied des autres. Son » berceau fut la conscience de Jésus-Christ, homme

» d'une nature exquise, comme il n'en fut ni n'en » sera jamais ; elle est née là, non d'un autre prin- » cipe que de l'*immanence vitale*. On est saisi de stu- » peur, en face d'une telle audace dans l'assertion, » d'une telle aisance dans le blasphème. Et ce ne sont » point les incrédules seuls, Vénérables Frères, qui » profèrent de telles témérités. Ce sont des catholi- » ques, ce sont des prêtres même, et nombreux, qui » les publient avec ostentation. » Jusqu'ici, aucune place, dans cette hérésie, n'a été faite à l'intelligence. Voici que l'intelligence analyse le sentiment, qu'elle interprète la formule primitive et vague. Ces formules plus approfondies, plus distinctes, sanctionnées par le magistère de l'Eglise, constitueront le dogme. Le dogme naîtrait ainsi du croyant lui-même. « Et comme » l'absolu, qui est l'objet de ce sentiment, a des » aspects infinis, sous lesquels il peut successivement » apparaître ; comme le croyant, d'autre part, peut » passer sous des conditions fort dissemblables, il » s'ensuit que les formules dogmatiques sont sou- » mises aux mêmes vicissitudes, partant sujettes à » mutation. » Le Pape peut donc conclure, sur ce point : « Ainsi est ouverte la voie à la variation subs- » tantielle des dogmes. » Une maxime favorite des modernistes est que « l'évolution religieuse doit se

« coordonner à l'évolution intellectuelle et morale », ou, pour mieux dire, et selon le mot d'un de leurs maîtres, « s'y subordonner ». C'est le troisième principe de l'hérésie, c'est l'*évolution du dogme*.

« Ce qui jettera plus de jour encore, ajoute le » Pape, sur ces doctrines des modernistes, c'est leur » conduite, qui y est pleinement conséquente. A les » entendre, à les lire, on serait tenté de croire qu'ils » tombent en contradiction avec eux-mêmes, qu'ils » sont oscillants et incertains. Loin de là : tout est » pesé, tout est voulu, chez eux, mais à la lumière » de ce principe que la foi et la science sont l'une à » l'autre étrangères. Telle page de leur ouvrage pour- » rait être signée par un catholique ; tournez la page, » vous croyez lire un rationaliste. Ecrivent-ils l'his- » toire : nulle mention de la divinité de Jésus-Christ ; » montent-ils dans la chaire sacrée, ils la proclament » hautement. Historiens, ils dédaignent Pères et Conci- » les ; catéchistes, ils les citent avec honneur... De » même, en vertu de ce principe que la science ne » relève à aucun titre de la foi, s'ils dissertent de » philosophie, d'histoire, de critique, ils affichent en » mille manières, — n'ayant pas horreur de marcher » en cela sur les traces de Luther, — leur mépris » des enseignements catholiques, des saints Pères,

» des Conciles œcuméniques, du magistère ecclésias-
» tique : réprimandés sur ce point, ils jettent les
» hauts cris, se plaignant amèrement qu'on viole leur
» liberté. Enfin, vu que la foi est subordonnée à la
» science, ils reprennent l'Eglise, ouvertement et en
» toute rencontre, de ce qu'elle s'obstine à ne point
» assujettir et accommoder les dogmes aux opinions
» des philosophes ; quant à eux, après avoir fait
» table rase de l'antique théologie, ils s'efforcent d'en
» introduire une autre, complaisante celle-ci, aux
» divagations de ces mêmes philosophes. »

Plus loin, le Pape résume les soi-disant *réformes* que conseille à l'Eglise l'hérésie, et qu'elle prétend bien, à la longue, imposer. « Rien, absolument rien
» dans le catholicisme, dit-il, à quoi elle ne s'atta-
» que. » L'énumération qui justifie l'affirmation du Souverain Pontife, nous ne pouvons la reproduire en entier. Quelques indications vont suffire à peindre au naturel, les modernistes et le modernisme. Plus de philosophie scolastique dans les Séminaires, disent-ils, — quel magnifique éloge indirect, dans cette proscription par le révolté ! — il faudra reléguer la scolastique dans l'histoire, et parmi les systèmes périmés. A la place de la doctrine thomiste, on enseignera la philosophie moderne ; le dogme sera mis en

harmonie avec ce que les tenants de l'erreur appellent « la science et l'histoire », et qui n'est, en réalité, que l'opinion présente de quelques savants et de quelques historiens, agréables au modernisme ; le gouvernement de l'Eglise sera réformé dans toutes ses branches, on le mettra en harmonie, lui aussi, avec « la démocratie » ; les congrégations romaines, et particulièrement celles du Saint-Office et de l'Index, gênantes pour l'hérésie, seront mises hors d'état de nuire ; le célibat ecclésiastique sera aboli.

Pie X a pu définir une pareille doctrine : *le rendez-vous de toutes les hérésies*. Le modernisme ne diffère guère de la libre pensée absolue que par sa prétention de demeurer catholique. Il a réellement tout nié, sauf le petit sentiment obscur, l'aspiration vers l'idéal, qu'il continue de nommer religion. Il est satisfait de l'immensité de la ruine qu'il a faite, en théorie du moins, et de la place, désormais, qu'il espère occuper, sans parler des franchises morales que son constant voisinage avec le protestantisme l'a sans doute amené à revendiquer. Exemple, après bien d'autres, dans l'histoire, de cette vérité de fait que l'hérétique, presque toujours, travaille pour soi. Sans doute, il peut chercher autre chose, mais il ne s'oublie pas. Le moderniste veut détruire l'Eglise, parce qu'il ne

peut supporter un maître ; il rebâtit : mais à son profit personnel. Il devient créateur, et de quel monde ! Il est roi, et de quel royaume : la religion ! Désormais, la religion sera ce qu'il aura voulu. Le petit moderniste est content. Il la façonnera, d'accord avec les confrères ! Règne de l'encrier ! Réussite des régents de la virgule et des inventeurs d'hypothèses ! Si la morale reste gênante, on la changera. Dieu va dépendre du vouloir de l'abbé frondeur, ou du laïc mal préparé, pour qui l'imputation de témérité fut toujours un éloge, un synonyme de noble audace et le début d'un brevet de génie.

Dans la lettre pontificale, où la doctrine de l'Eglise est rétablie et vengée point par point, c'est un spectacle grandiose, que de voir défiler, plusieurs par page, les témoins vénérables et forts des siècles où les mêmes erreurs, probablement anciennes déjà, furent produites par des esprits aventureux ou pervers. Les textes cités par le Pape, décision du second concile de Nicée, du quatrième de Constantinople, du concile de Trente, du concile de Vatican, décisions doctrinales de Léon X, de Grégoire XVI, de Pie IX, de Léon XIII, restituent l'ordre ébranlé, et l'homme est rempli d'admiration devant la majesté, la raison, la bénignité du dogme catholique, et il remercie

l'Eglise de cette heureuse intransigeance, qui est l'un des hommages essentiels dus à la vérité.

On s'aperçoit mieux alors de la justesse de chaque trait de l'encyclique, et de cette ligne notamment, où Pie X désigne les causes éloignées d'une telle hérésie : « Les causes éloignées, dit-il, nous paraissent pouvoir se réduire à deux : la curiosité et l'orgueil. » Que cela est donc vrai ! Il n'est plus besoin d'insister, en ce qui concerne l'orgueil, après ce que nous avons dit déjà. Les modernistes ont tous été des orgueilleux, quelques-uns jusqu'à l'enfantillage. Mais la curiosité, non pas le désir louable de savoir, mais l'instabilité de ce désir, l'inutile dépense de l'esprit à tout propos et sur tout sujet, le défaut d'approfondissement, l'importance accordée à l'imagination et au sentiment dans un ordre qui n'est point celui de ces deux puissances, paraissent avoir été des défauts très communs dans les rangs modernistes. Une pensée de Léon XIII, citée dans l'encyclique *Pascendi,* explique pourquoi le modernisme a trouvé de nos jours plus d'adeptes qu'il n'en aurait eu à d'autres époques de l'histoire. « Si l'on recherche avec soin la cause de ces erreurs, disait Léon XIII, on la retrouvera surtout en ceci : que plus s'est accrue l'ardeur pour les sciences naturelles, plus les hautes

» sciences, les sciences sévères, sont allées en décli-
» nant ; il en est qui languissent dans l'oubli... » N'en doutons pas : au XIII^e siècle, où les « sciences sévères » étaient répandues, le modernisme aurait moins bien réussi qu'en nos temps ; il eût rencontré moins de défaillances de sens commun, et moins d'ignorances principales.

Lorsqu'on lit, en effet, la vie de certains modernistes, ce n'est pas un des moindres sujets de méditation que celui-ci : comment des âmes fines, d'une sensibilité presque féminine, d'une piété trop vague mais sincère, d'un dévouement indéniable, ont-elles pu se laisser prendre à de si lourds sophismes ? On aurait peine à le concevoir, si on ne savait l'obscur cheminement de l'orgueil, dans les esprits, l'état de faiblesse où les mettent l'agitation de la vie et la dispersion de leurs efforts. Des hommes de ce tempérament, sans études suffisantes de l'essentiel, possédés d'une frénésie de succès que dissimule à leurs propres yeux le désir de l'apostolat, sont voués à la plus humiliante timidité devant les mots, les simples mots de progrès, de science et de liberté. Ils déchoient, victimes d'eux-mêmes et d'une mode. On ne voit plus en eux cette exquise vertu que Pie X, dans la dernière allocution consistoriale qu'il ait prononcée, en

1914, appela si bellement : « la délicatesse virginale en matière de doctrine ». L'extrême misère des solutions philosophiques auxquelles ils se raccrochent, laïcs ou prêtres, montre, hélas ! qu'ils ont perdu même ces qualités de finesse et de goût qu'on leur avait reconnues.

L'un des chefs de cette secte, un Anglais, le P. Tyrrell, ne recourut point à l'argument coutumier des philosophes condamnés par Rome ; il ne prétendit pas que le système moderniste n'avait pas été compris : au contraire, il eut l'insolence de déclarer le portrait ressemblant, et de paraître de s'en étonner. Dans un long article, publié par le *Times*, le 30 septembre 1907, il disait : « La partie de beau-
» coup la plus étendue de ce document est consa-
» crée à un exposé et à une discussion du moder-
» nisme. L'auteur en est quelque subtil théologien
» scolastique, extraordinairement familier avec son
» sujet que, néanmoins, il critique à la lumière de
» ses propres principes. Si cela n'était pas évident,
» on serait parfois tenté de croire que c'est l'œuvre
» d'un traître à l'orthodoxie, tant la peinture qu'il
» trace du modernisme est séduisante, pour tout
» esprit éduqué... » Plus loin, rendant témoignage de la vigueur des coups qu'il recevait, il disait encore :

« Aucun moderniste n'a le droit d'être surpris de » cette encyclique, sinon du courage et de la simpli- » cité inaccoutumés avec lesquels, laissant de côté la » diplomatie et les équivoques habituelles, elle ne » craint pas de présenter, à un monde étonné, toutes » les conséquences logiques, pratiques non moins que » spéculatives, de la théologie scolastique... »

Le mot revient souvent, comme on le voit, dans la défense de Tyrrell, et c'est celui d'un vaincu de saint Thomas. Le même religieux avait dit, trois ans plus tôt : « C'est toute la valeur de la Révélation qui est en jeu. »

Le Pape avait bien jugé. Il avait mis en sûreté son troupeau — et le monde, — dénonçant un nouveau protestantisme déjà très répandu, plus sournois, mieux élevé, mais non moins dangereux que celui de Luther.

Comme les chefs modernistes ne s'étaient soumis, ni après le décret du 3 juillet, ni après l'encyclique du 8 septembre, il déclarait, par *Motu proprio* du 18 novembre, que « si quelqu'un avait assez de » témérité pour défendre n'importe laquelle des pro- » positions, des opinions et des doctrines réprouvées » dans l'un ou l'autre de ces documents », il encourait, *ipso facto*, la peine d'excommunication.

8. *L'exhortation au clergé catholique.* — A l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce, Pie X, le 4 août 1908, fit paraître une *exhortation* adressée au clergé catholique et demeurée célèbre. La date de la publication de cette sorte d'homélie sur « l'homme de Dieu » était celle même où commençait la sixième année du Pontificat.

« Le prêtre, dit le Pape, ne peut être bon ou » mauvais pour lui seul. De quelle conséquence n'est » pas, pour le peuple, sa manière d'être et l'habitude » de sa vie ! Là où il y a un bon prêtre, il y a un » trésor, et de quel prix !... Le Christ a exprimé la » même pensée lorsque, pour montrer en quoi doit » consister l'action sacerdotale, il comparait les prê- » tres au sel et à la lumière. Le prêtre est donc la » lumière du monde, le sel de la terre. Personne, » sans doute, n'ignore que cela consiste surtout, pour » lui, à communiquer la vérité chrétienne, mais peut- » on davantage ignorer que ce ministère est à peu » près inutile, si le prêtre n'appuie de son exemple » ce qu'il enseigne de vive voix ?... C'est pourquoi » le Christ lui-même, constitué le modèle des prê- » tres, a d'abord enseigné par l'exemple et ensuite » par la parole... Nous avons donc à remplir le rôle » du Christ ; la mission qu'il nous a donnée, nous

Photo G. Felici, Rome.

PIE X SUR SON LIT DE MORT.

» devons l'accomplir en prenant pour but celui qu'il » s'est proposé. Et comme n'avoir qu'un même vou- » loir et une même aversion est le propre d'une » solide amitié, nous sommes tenus, en qualité d'amis, » de conformer nos sentiments à ceux de Jésus-Christ, » qui est *saint, innocent,* et *sans tache.* »

Ces phrases, dont l'ample pensée reste simple, accessible au plus modeste chrétien, Pie X les écrivit toutes lui-même, en italien, dans les temps qui précédèrent le mois d'août. La chaleur avait interrompu les audiences. Le cardinal, son ancien Secrétaire d'Etat, nous racontait : « Je le voyais, chaque matin, » composer son exhortation. Il écrivait avec une » aisance incroyable, s'interrompait à ma venue, et » me disait : « Est-ce bien ainsi ? Ne vous gênez pas » pour corriger. » Le cardinal ne corrigeait rien : il n'y avait rien à reprendre, dans une œuvre préparée et assurée par la méditation quotidienne de cinquante années de sacerdoce.

Développant les principes ainsi posés dans les premières lignes de l' « exhortation », le Pape montre comment le clerc est acheminé par degrés, sous-diacre d'abord, puis diacre, vers la prêtrise, et averti, à chaque passage, de la sainteté qui convient à sa nouvelle dignité. C'est elle qui importe, dit-il. « Si cette

» sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance » suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, » tout lui manque. Car sans elle, même les trésors » d'une science remarquable, — et Nous Nous effor- » çons de la promouvoir dans le clergé, — même » l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils » puissent être de quelque utilité à l'Eglise ou aux » individus, sont fréquemment, néanmoins, la source » de préjudices déplorables. Mais un homme profon- » dément saint, fût-il le dernier de tous, combien » d'œuvres merveilleuses ne peut-il entreprendre, et » mener à bonne fin, pour le salut du peuple de » Dieu !... Nous en avons une preuve éclatante, et » dont le souvenir n'est pas éloigné, dans Jean-Bap- » tiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à qui » Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné » les honneurs dus aux bienheureux. »

Pas de sainteté sans la grâce, et la grâce s'obtient par la prière. « Que d'occasions de s'élever vers Dieu » se présentent, chaque jour, pour une âme possédée » du désir de sa propre sanctification, non moins que » du salut du prochain ! Les angoisses intimes, la vio- » lence et l'opiniâtreté des tentations, le manque de » vertu, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les » péchés et les négligences sans nombre, la crainte

» enfin des jugements divins, tout nous excite vivement » à pleurer en présence du Seigneur, et, après avoir » obtenu son secours, à nous enrichir facilement par » l'acquisition des mérites.

» Nous ne devons pas pleurer seulement à cause » de nous. Dans ce déluge de crimes, qui va se » répandant et s'élargissant partout, c'est à nous » surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la » divine clémence... Epargnez, Seigneur, épargnez » votre peuple ! »

Chaque jour, un temps déterminé doit être réservé à la méditation. Le prêtre est obligé de passer sa vie, pour ainsi dire, au milieu d'une société mauvaise : « en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa » charité pastorale, il doit redouter les pièges de l'in- » fernal serpent... Elle est donc manifeste, et combien » grave, la nécessité absolue, pour le prêtre, de » revenir chaque jour à la contemplation des vérités » éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement » de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté, » contre ces périls.

» Nous pouvons emprunter la confirmation de » ces vérités, confirmation pénible, assurément, à la » vie des prêtres qui apprécient peu, ou prennent » absolument en dégoût, la méditation des choses



TAYLOR OXFORD

» divines. Ce sont des hommes en qui le sens du » Christ, ce bien si précieux, s'est presque éteint ; » des hommes entièrement tournés vers les choses de » la terre, en quête de frivolité, se perdant en commé- » rages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec » relâchement, froideur, et peut-être indignité... Parmi » ceux à qui pèse cette *récollection du cœur*, ou qui » la négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent » guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, » et s'en excusent sous le prétexte qu'ils se sont jetés » sans réserve dans le tourbillon du ministère, pour » rendre de multiples services au prochain. Erreur » lamentable ! N'ayant pas l'habitude de converser avec » Dieu, lorsqu'ils parlent aux hommes,... ils man- » quent totalement du souffle divin, en sorte que la » parole évangélique semble presque morte en eux. » Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté » et son éloquence, ne rend nullement le son de la » voix du Bon Pasteur... »

Que le prêtre joigne, à la méditation, la lecture de livres pieux, particulièrement la lecture de l'Ecriture sainte. Plusieurs s'égarent, « surtout parce qu'ils pré- » fèrent, aux livres pieux et divins, toutes sortes de » livres très différents, et une multitudes de journaux, qui » répandent à profusion l'erreur subtile et la corrup-

» tion... Tenez-vous sur vos gardes, Fils bien-aimés ! » Ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous » laissez pas abuser par cette espérance illusoire que » vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une » manière plus efficace. »

Ce ton de tendresse et de sévérité paternelle constitue le caractère même de cette exhortation. Le Pape recommande encore au prêtre une chasteté « éclatante », une grande charité « pour la multitude des » malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques », ce qui se doit entendre au figuré principalement ; il lui recommande de faire une retraite annuelle, de s'associer avec d'autres prêtres, sous la direction de l'autorité épiscopale, — associations d'ordre économique, associations pour la défense des prêtres injustement diffamés, associations d'études religieuses et de piété surtout. — « Les annales de l'Eglise » attestent qu'aux époques où les prêtres vivaient » partout en commun, ce genre d'associations fut » fécond en heureux résultats. Pourquoi ne pourrait-on pas rétablir, à notre époque, quelque chose de » semblable, en tenant compte de la diversité des pays » et des nécessités ? »

Et cette conférence, faite par le Souverain Pontife, à ses Fils les prêtres de l'univers catholique,

s'achève sur des mots pathétiques. Pie X déclare que, les yeux levés au ciel, il répète souvent, pour tout le clergé catholique, la supplication même de Jésus-Christ : « Père Saint, sanctifiez-les ! » Il sait que beaucoup de fidèles s'unissent au Pape dans cette prière, lui, le chef des âmes, très bien informé, non seulement des événements du monde, mais des secrets des chevaliers et des saints, et il montre aux prêtres tentés, aux prêtres persécutés, aux prêtres contredits et calomniés, que dans le cloître et dans le monde, dans plusieurs pays sûrement, il y a des chrétiens qui offrent leur vie à Dieu, afin que Dieu, ému d'un tel amour, soutienne tous les prêtres et les rende conformes au modèle divin.

Quand on a fini de lire cette exhortation, la pensée vient que Pie X, énumérant les signes auxquels les hommes peuvent reconnaître le prêtre modèle, a, sans le vouloir, tracé son propre portrait. Il a été le pieux, le méditant, le charitable, le chaste, l'exact observateur, en tout point, de la loi et du conseil ; il a été intrépide aussi. Comme il n'avait eu peur d'aucun devoir, depuis sa jeunesse, il n'a eu peur d'aucun homme. Les puissants, ni leurs complots, ni leur presse, ni la souffrance de son propre cœur, lorsqu'il devait faire souffrir un de ses fidèles, ou

une de ses nations, n'ont intimidé ce fils de Margherita Sanson et du *cursore* de Riese. Ceux même qui vivent loin de l'Eglise catholique, ceux même qui l'ignorent, ou peut-être la combattent, s'ils sont de bonne foi, ne peuvent refuser leur admiration, ni quelque chose de plus, leur vénération, à ce prêtre si doux et humble de cœur, si lumineux, si redoutable aux ténèbres, si mortifié, si simple, qu'il ressemble à son Maître, dans la mesure où l'humain peut ressembler au divin. Il eut le souci non seulement des catholiques, mais de l'humanité entière. Car elle est de lui, dans sa première allocution au Sacré Collège, cette phrase qui a peu d'égales, et qui exprime la charité sans mesure : « Mission sublime que la Nôtre, puisque, par delà » ce monde passager, elle vise les biens immortels ; » nulle frontière ne l'enferme : elle doit embrasser » les intérêts de l'univers, assurer de toute manière » le respect des préceptes évangéliques, étendre enfin » Notre sollicitude non seulement aux fidèles, *mais à* » *tous les hommes, pour qui le Christ est mort.* »

Nous ne pouvons entreprendre d'analyser tous les actes importants du Pontificat de Pie X ; un volume n'y pourrait suffire : ce sera la tâche et l'honneur de quelque historien futur. Les exemples que nous avons

choisis peuvent à peine donner l'idée de l'activité grande et réformatrice de ce Pape. Quelle liste on établirait, en suivant la table des *Acta apostolicae sedis !* Voici des titres, éloquents par eux-mêmes, pris parmi beaucoup d'autres : Constitution apostolique *Commissum nobis* contre le *veto* des puissances séculières dans les élections pontificales ; — Encyclique *Acerbo nimis,* sur l'enseignement de la doctrine chrétienne ; — Lettre sur la visite apostolique de toutes les églises et des lieux pieux de Rome ; — *Motu proprio* ordonnant une édition vaticane des livres liturgiques qui contiennent les mélodies grégoriennes ; — Constitution apostolique *Sapienti consilio,* sur la réorganisation de la Curie romaine ; — Constitution apostolique *Divino afflatu,* sur le Psautier du bréviaire romain, (en réalité, distribution nouvelle et très heureuse des prières récitées par les clercs et par de nombreuses religieuses dans le monde entier) ; — Lettre confiant à l'Ordre bénédictin la tâche de restituer, dans sa teneur primitive, le texte de la version de la Bible par saint Jérôme ; — Lettre apostolique *Vinea electa,* pour l'érection de l'Institut biblique pontifical de Rome ; — Constitution apostolique décrétant qu'à partir de 1909, il soit publié, par l'imprimerie vaticane, un bulletin officiel, contenant les

actes du Saint-Siège et des Congrégations romaines ; — Encyclique sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Portugal ; — Lettre à l'Episcopat français sur le « Sillon » ; — Discours aux pèlerins français sur la confessionnalité des œuvres ; — Encyclique à l'épiscopat de la Pologne russe ; — Lettre aux évêques de l'Amérique latine sur l'adoucissement de la déplorable condition des Indiens ; — Lettre encyclique aux évêques d'Allemagne sur les associations ouvrières, catholiques et mixtes...

Ces actes, et d'autres de Pie X, et d'autres des diverses Congrégations romaines, ou de la Secrétairerie d'Etat, agissant toutes sous l'autorité du Pape, remplissent huit volumes d'un texte compact. On ne peut les lire sans admirer l'intelligence qui a conduit une telle œuvre, la noblesse qui s'y révèle, la foi claire et robuste, instruite de la faiblesse humaine, mais jalouse des droits de Dieu, et très sûre, quand elle les venge, de sauvegarder le premier bien de tous les hommes, qui est la vérité. Comme de pareils livres laissent loin derrière eux les recueils que font rédiger les chefs d'Etat, où l'on voit que les mots mentent souvent ! Le style ample des latinistes du Vatican étonne un peu, mais la grandeur n'est pas seulement ici dans la forme. Cette droiture évidente,

cette clarté divinatrice, découvrant le danger, confondant la perfidie bien longtemps avant nous, cette perpétuelle invocation à Dieu, à la longue tradition où Il n'a pas permis qu'une seule erreur se glissât, tout cet extraordinaire et cet inhabituel transporte de joie l'esprit, né pour la lumière et la sécurité.

On se demande, dès lors, pourquoi les *Acta* sont si peu lus ? Pourquoi l'histoire de l'Eglise, dont ils constituent les incomparables archives, n'est pas étudiée dans les collèges catholiques, et pourquoi nous négligeons une richesse que nous sommes seuls à posséder ? Si, un jour, la jeunesse est instruite de la plus belle histoire qui soit au monde, la joie immédiate des générations qui se lèveront, et se sentiront mieux armées et plus fières, remerciera les novateurs qui les auront faites plus solidement chrétiennes.

# CHAPITRE X

## LES DERNIERS JOURS DE PIE X

Pie X gouverna ainsi l'Eglise du 4 août 1903 au 20 août 1914.

Le 2 juin de cette année-là, il était entré dans sa quatre-vingtième année. La guerre approchait, dont il devait mourir. Il avait prévu ce bouleversement du monde ; il avait dit plus d'une fois au cardinal Merry del Val, qui lui apportait, le matin, les dépêches diplomatiques et les autres documents de la veille, et qui exposait quelque affaire importante : « Qu'est-» ce que cela, à côté de ce qui vient ? Elle vient la » grande guerre : 1914 ne passera pas avant qu'elle » n'éclate. » La première fois qu'il prononça ces paroles, ce fut à l'époque où les Italiens firent un débarquement sur les côtes de Tripolitaine (1911).

Plusieurs mois avant que le monde entrât en guerre, le Pape, se promenant dans les jardins du Vatican, avec Mgr Bressan, lui avait dit aussi : « Après ma » mort, c'est là, vraiment, qu'il y aura *religio depopu-* » *lata*. » La dernière parole de ce genre fut adressée, en mai de l'été redoutable, au ministre du Brésil, qui prenait congé du Souverain Pontife : « Vous êtes heu- » reux, lui dit le Pape, vous ne verrez pas, de près, » la grande guerre. » Le diplomate, frappé de ce propos, qui ne répondait alors à aucune indication nette, en écrivit à plusieurs amis.

Moins de trois mois après, cinq nations mobilisaient leurs armées, et l'Allemagne envahissait la Belgique.

On a raconté qu'ayant été deux fois sollicité, par l'ambassadeur d'Autriche, de bénir les armées alliées de l'Autriche et de l'Allemagne, Pie X avait répondu : « Je bénis la paix. » Le mot est bien de ses mots : nous n'avons cependant pas la preuve qu'il ait été dit. Plus tard, beaucoup de choses, assurément, seront révélées.

Le Pape au grand cœur ne put supporter la souffrance et la mort de ses fils. Quand éclata cette guerre qu'il avait prévue, elle le trouva affaibli, et, comme elle en devait frapper d'autres, des pères et

des mères même bien loin des champs de bataille, elle le frappa l'un des premiers. Il recevait des jeunes gens étrangers, élèves des séminaires de Rome, qui partaient, appelés par les lois militaires de leurs nations, et, au sortir de ces audiences, on l'entendit qui disait : « Je donnerais volontiers ma vie pour » conjurer cet horrible fléau. »

Son dernier acte pontifical fut une « exhortation aux catholiques du monde entier ». Elle porte la date du 2 août 1914. Ce n'est qu'un cri de douleur, une lettre de dix-huit lignes, où Pie X se déclare « péné- » tré d'angoisse, quant au salut et à la vie de tant » d'individus et de peuples », et où il exhorte les prêtres à « organiser dans toutes les paroisses des » prières publiques », et tous les fidèles à élever leur esprit « vers Celui de qui seul peut venir le secours, » vers le Christ, prince de la paix et médiateur tout- » puissant auprès de Dieu ».

Il se passa quelques jours, et le bruit que le Pape était malade courut dans Rome et dans le monde. Le Pape souffrait d'une bronchite. Elle semblait légère, mais on s'aperçut bientôt que les battements du cœur devenaient irréguliers, et que la vie était menacée.

Vers le milieu du mois, le mal s'aggrava. « Que

» la volonté de Dieu soit faite, dit Pie X, je crois » que tout est fini. »

Le 18 août au matin, il demanda à communier en viatique. Bientôt après, il entra dans le silence. Il avait ce grand calme et cette expression angélique qui avaient ému tant de gens, lorsqu'il était plus facile, semble-t-il, d'être « la majesté même ». Cette beauté de l'âme était si admirable, que les médecins en firent mention dans leur dernier bulletin. Il comprenait tout, mais ne parlait plus. Quelquefois, lentement, il faisait le signe de la croix, qui est celui de l'épée et celui de la foi. Plusieurs chers amis furent admis à s'approcher de son lit, des petits, des grands. Il avait pu bénir ceux qui vinrent les premiers ; il serra les mains de ceux qui vinrent plus tard. Longtemps, bien longtemps, il garda ainsi, entre ses mains, celles de son Secrétaire d'Etat, qui l'avait si fidèlement et si bien servi.

Le 19 août, la grande cloche de Saint-Pierre, donnant le signal à toutes celles de la ville, sonna *pro Pontifice agonizante*. Le 20 août, avant que le jour fût levé, Pie X rendit son âme à Dieu.

Le deuil fut grand dans le monde. Il n'y eut pas un chrétien ou seulement un homme droit qui n'éprouvât une douleur, parce que cette grande âme

avait cessé d'appartenir à la terre. Dans les numéros du 20 et du 21 août 1914, le *Times* publia deux longs articles sur Pie X, le premier sûrement écrit par un catholique, et le second par un protestant. Tous deux sont un bel hommage : mais on peut se demander si l'Anglais protestant n'a pas ici, résumant l'œuvre du Pape, et jugeant, du dehors, le prince fils de pauvres qui venait de disparaître, dépassé, en justesse comme en prévision, le jugement que le fidèle avait porté la veille. Nous traduirons quelques paragraphes de ces deux études :

*Article du « Times »*, 20 août 1914. — « Il est » très probable qu'aucun cardinal italien n'était moins » connu à la Curie que le cardinal de Venise. Le » Vatican ne vit d'abord en lui qu'un travailleur, un » saint évêque d'une rare modestie et d'une profonde » simplicité de vie : et l'on se demanda avec curio- » sité, — et anxiété, — entre quelles mains il allait » tomber... On s'aperçut bientôt que Pie X avait » résolu d'être maître chez lui. Il ne tarda pas à » modifier, sur bien des points importants, l'étiquette » de sa cour, et à faire quelques légers changements, » tendant à une plus stricte économie. Il ne manquait » pas de consulter ses cardinaux et ses chambellans; il

» était bien aise d'avoir leur avis : mais ses décisions
» portaient toujours le caractère de sa personnalité,
» et, sous sa déférente courtoisie et sa douceur, il
» fallut bientôt reconnaître la fermeté inébranlable du
» maître...

» On avait beaucoup parlé, dès les premiers mois
» de son Pontificat, de changements dans l'esprit de
» la Papauté. A l'avenir, disait-on, l'Eglise doit avoir
» un Pape pieux, non un politique. Ces mots *un Pape*
» *pieux,* pris dans ce sens, soulevaient, chez le nouveau
» Pape, une vive indignation. « Il ferait beau voir,
» disait-il un jour, alors qu'il était encore patriarche
» de Venise, il ferait beau voir un Pape qui ne soit
» pas pieux !... Ceux qui parlent de la sorte s'ima-
» ginent que le Pape doit être relégué dans l'ombre
» de sa basilique, sans aucune influence au point de
» vue social, passant son temps à distribuer des béné-
» dictions ! Non, ce n'est pas le Pape dont nous
» avons besoin. Le catholicisme a le devoir d'exercer
» son inflence sur la société, et, surtout de nos jours,
» n'a nullement le droit de se retirer au dernier plan. »

» Au Consistoire du 9 novembre 1903, il pré-
» cise la même idée, dans son allocution : « Nous
» ne pouvons nous dissimuler que nous choquerons
» plus d'une personne, en déclarant que Nous devons,

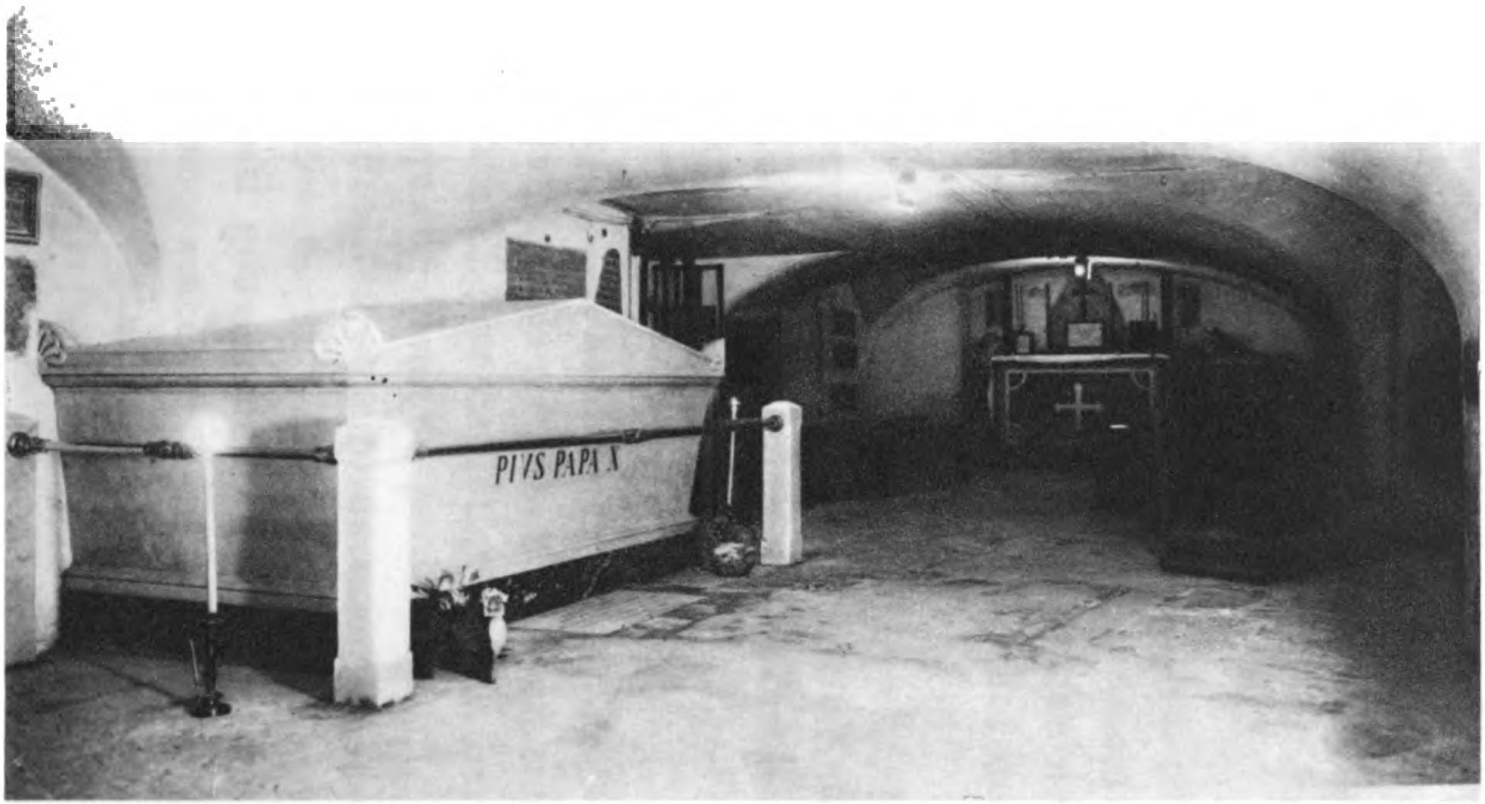


Photo G. Felici, Rome.

TOMBEAU DE PIE X, DANS LA CRYPTE DE SAINT-PIERRE.

» de toute nécessité, Nous occuper de politique. Mais,
» tout juge équitable des choses aperçoit que le Sou-
» verain Pontife, investi par Dieu de la suprême Magis-
» trature, n'a pas le droit de séparer la politique du
» domaine de la foi et des mœurs. »

» Léon XIII lui-même n'a jamais plus nettement
» proclamé le devoir politique du Pontife romain.
» Dès l'abord, il fut évident que son successeur ne
» souffrirait aucune atteinte aux droits suprêmes du
» Saint-Siège. »

Le grand journal anglais résume ensuite les principaux actes de Pie X, et le montre fidèle à lui-même et à sa charge.

*Article du « Times »*, 21 août 1914. — « Tous
» ceux qui tiennent à honorer la religion et la sainteté
» personnelle s'uniront à l'Eglise catholique romaine,
» pleurant le Pontife qu'elle vient de perdre.

» La politique de Pie X a suscité de nombreuses
» critiques, — et toutes ne se sont pas élevées en
» dehors de l'Eglise qu'il gouvernait, — mais nul n'a
» jamais discuté l'éclatante sincérité de ses convictions,
» ou refusé d'admirer ses vertus sacerdotales.

» Sorti du peuple, il l'aimait, le comprenait,

» comme tout bon prêtre de paroisse doit le faire. » C'est là le secret qui lui valut, à Venise, une popu- » larité si puissante, et lui gagna, du premier coup, » l'affection des plus humbles. Mais cette popularité, » il ne la rechercha jamais. Quand il prêchait à ses » ouailles, il ne craignait pas d'affirmer son autorité, » et d'insister sur leur obéissance.

» L'Eglise catholique pleure en lui plus qu'un » saint prêtre, qu'un grand évêque : elle pleure aussi » un grand Pape. Pie X a été témoin de douloureux » événements, de véritables désastres dans la vie de » l'Eglise : il a vu s'accomplir la Séparation de l'Eglise » et de l'Etat, en France et en Portugal ; il a assisté » à la déchristianisation nationale et sociale dont » cette Séparation était le symbole.

» Ceux dont le jugement n'est pas aveuglé par » les préjugés ne peuvent blâmer le Souverain Pontife » d'avoir rejeté tout compromis avec une politique » qui, de l'aveu même de ses instigateurs, visait déli- » bérément à détruire la foi qu'il avait mission de » préserver. On a dit qu'il aurait dû se prêter à des » compromis : mais il y a des principes que Rome » ne peut ni écarter momentanément, ni supprimer » définitivement.

» Pie X comprit que tout accommodement, avec

» le nouveau système qui lui était présenté, mettait
» ces principes en danger. Ce ne fut pas d'un cœur
» léger qu'il imposa, aux clergés de France et de
» Portugal, l'attitude qui entraîna pour eux la perte
» de leurs revenus, de leurs presbytères, et même du
» droit légal dans leurs églises. Il s'agissait, pour
» Pie X, non de trancher une question d'intérêt ou
» de convenance, mais de choisir entre le bien et le
» mal. Il fit ce choix, uniquement guidé par la cons-
» cience. Et, d'un bout du monde catholique à l'autre,
» ses enfants spirituels ont été remplis d'un juste
» orgueil, au spectacle d'héroïque obéissance de ces
» prêtres, à qui leur Père ordonnait la pauvreté.

» Cependant, si son Eglise lui attribue une place
» distinguée dans la longue succession des Pontifes
» romains, ce n'est pas parce que Pie X a agi, en
» cette circonstance, comme, sans aucun doute, tout
» autre Pape l'eût fait. C'est à cause de son activité
» dans les affaires intérieures de cette institution si
» vaste et d'une organisation si complète, qui promet
» de laisser la marque de son Pontificat sur les siè-
» cles à venir... L'étendue et le sens profond des
» réformes qu'il a inaugurées ont été à peine remar-
» qués, en dehors de sa propre communion. Il n'est
» pas exagéré de dire que Joseph Sarto, fils d'un

» paysan et d'une couturière, a fait de sa propre » initiative, dans la discipline de l'Eglise catholique, » plus de changements qu'aucun de ses prédécesseurs » depuis l'époque du Concile de Trente... »

Vie simple, et magnifique ! Mgr Bressan nous disait, la résumant :

« Du 16 septembre 1885 jusqu'à sa mort, j'ai » toujours été avec lui. Et je puis dire qu'il était » l'homme du devoir, du travail, du sacrifice accom- » pli avec tranquillité, avec amabilité, sans laisser » voir la moindre fatigue et sans se donner la moin- » dre importance, comme s'il eût été le dernier des » petits abbés... Il était toujours de bonne humeur, » plaisantait volontiers, sans jamais perdre une digni- » té naturelle. D'une extrême charité, il aurait voulu » soulager toute misère dès qu'il l'apprenait ; je l'ai » vu secourir, avec un empressement particulier, » ceux qui lui avaient causé quelque désagrément. » Personne n'hésitait à lui ouvrir son cœur, bien que » tous ceux qui le voyaient comprissent qu'ils par- » laient à un être supérieur. Même avant qu'il fût Pape, » on aurait pu le nommer un souverain, enveloppé » de courtoisie et d'humilité... Il était fort par devoir, » après avoir prié. Il remerciait Dieu, ensuite, de lui » avoir permis d'agir sans faiblesse... »

Dans son testament, ce souverain du monde catholique disait : « Je suis né pauvre, j'ai vécu » pauvre, je désire mourir pauvre. » De ses trois sœurs, Rosa, Anna et Maria, qui l'avaient suivi à Rome, la première était morte dans l'hiver de 1912, et le Pape avait dit, n'ayant pu l'assister : « Pauvre » Rosa ! Sans son Bepi ! » Les autres continuaient d'habiter le modeste appartement qu'elles avaient choisi tout près du Vatican, au quatrième étage d'une maison de la place Rusticucci, qui est le prolongement de la Place Saint-Pierre. C'était toujours la même vie dévouée, aumônière et effacée.

Au début de son règne, la commission héraldique avait fait demander au Pape : « Comment s'ap- » pelleront les sœurs de Votre Sainteté ? Quel sera » leur titre ? Princesses ? Comtesses ? — Appelez-les » les sœurs du Pape », avait répondu Pie X. Elles n'avaient reçu ni titre, ni donation. Leur privilège avait consisté à assister, chaque jeudi, à la messe de leur frère, à prendre le café avec lui, après la messe, et à causer alors, comme autrefois, de la famille, de Riese, de Tombolo, et des autres stations de la grande route. Mourant, Pie X ne voulut pas laisser dans le besoin ces vieilles femmes fidèles, mais il ne leur donna que le nécessaire, priant son successeur de

leur faire verser trois cents francs par mois. Il léguait à ses neveux dix mille francs, à condition que son successeur approuvât le legs, et il assurait l'entretien, qu'il avait pris à sa charge, de quatre cents orphelins, victimes du tremblement de terre de Messine et de Reggio, en 1908. Sans cette dernière libéralité, qui était de charité pure, les dispositions testamentaires du Pape eussent ressemblé à celles d'un petit rentier.

Anna, Maria, restèrent donc à Rome. Avec elles vivait leur nièce Ermenegilda Parolin, un des dix enfants nés du mariage de Teresa Sarto avec Jean-Baptiste Parolin, propriétaire, à Riese, de l'auberge *Alle due Spade.* Jeune, parfaitement bien élevée, intelligente et d'aimable visage, elle eût été, en d'autres temps, recherchée et fêtée comme une princesse de famille souveraine. Et sans doute quelques avances lui furent-elles faites, qui lui eussent rendu tout aisée l'entrée dans le monde romain. Les Romains disaient d'elle ces mots tout populaires : « C'est elle qui portera la chance. » Mais non : elle ne se maria pas ; elle resta simple et effacée ; Gilda Parolin n'accepta que l'aumône pour les œuvres et les pauvres du Pape ; elle vécut dans l'ombre de la basilique de Saint-Pierre et des hauts murs du Vatican ; elle aida « les tantes »

à recevoir les innombrables visites que leur valait une si étroite parenté avec le Pape ; elle apprit le français de manière à le parler sans accent ; elle fut d'une piété angélique, pèlerine quotidienne des églises de Rome, et son rôle principal et caché consista à distribuer, dans la ville, les dons de ce prodigue de la charité que fut, plus que jamais, Giuseppe Sarto. Elle mourut, après un mois de maladie, le 20 janvier 1923, et les journaux rendirent alors, à cette modeste femme, un hommage singulier. Dans le *Giornale d'Italia,* voici, par exemple, quelques passages d'un article qu'écrivait M. Pio Molajoni. Il rappelait que, au début du Pontificat, la famille Sarto avait refusé même d'être simplement inscrite dans l'annuaire de la noblesse romaine, ainsi que le proposait, selon une coutume ancienne, le Conseil héraldique pontifical. « Les parents » du Pape, habitués à penser et à juger comme lui, » depuis l'époque où ils voyaient, dans le nouveau » prêtre et dans le curé, un ministre du Seigneur qui » sanctifiait leur famille, sentaient bien plus vive- » ment, en un pareil moment, et tout comme lui, le » poids si lourd de la nouvelle responsabilité dont ses » épaules étaient chargées... Cette pourpre, qui jadis » descendait sur les épaules des parents ecclésias- » tiques, aussitôt après l'élection d'un Pape, n'apparut

» même pas en songe au révérend Parolin, qui savait
» bien que l'oncle avait incliné la tête sous « la
» grande épreuve » du Pontificat, mais n'aurait jamais
» voulu imposer à ses chers parents un sacrifice du
» même genre... Gilda Parolin traversa de la sorte
» les années de jeunesse... Sans aucune satisfaction
» de vanité et sans amour, elle vécut vingt ans de vie
» romaine, dans le cercle restreint des intimes de son
» auguste parent, dans la continuelle prière adressée
» à Dieu, pour que les peines, les responsabilités,
» les épines du Pontificat, ne détruisissent pas une
» santé si chère à son cœur... Autour de la modeste
» et gentille figure de Gilda Parolin, fleurira un jour
» la légende, qui sera, comme toujours, si voisine de
» la vérité. On racontera des épisodes de bonté et de
» vertu qu'inventeront les futurs chroniqueurs, puis-
» que les contemporains ne connurent point les réa-
» lités, empêchés qu'ils furent de franchir le seuil de
» cette demeure où l'on souhaitait seulement de vivre
» en paix. Rome, qui vit surgir, des votes de concla-
» ves, tant de familles de princes, qui vit s'agiter une
» telle foule seigneuriale dans le sillage lumineux de
» la barque mystique, a vu ceci, également : au
» commencement du vingtième siècle, au pied du
» trône du Pape, une famille de saints. »

Plusieurs de ces neveux et de ces nièces du Pape défunt avaient dû quitter la Vénétie, lorsque l'Italie fut entrée dans la guerre. La contrée était pleine de soldats italiens, français, anglais, écossais. Partout les logements étaient réquisitionnés. Riese se trouvait presque aux avant-postes, car ils ne sont pas à grande distance, le champ de bataille du Piave, et donc ce Vittorio Veneto, où les Autrichiens furent définitivement battus, à la fin d'octobre 1918, ce qui fait qu'aujourd'hui l'ancien Vittorio Veneto est devenu Vittoria della Vittoria. On se résolut à partir ; on laissa la maison blanche où était né Giuseppe Sarto ; pour la défendre, on écrivit seulement sur la porte, avec un bâton de craie : « Epargnez cette maison, qui est celle de Pie X. » Et cela suffit. Les troupes continuèrent à passer dans Riese. Apercevant une façade aux fenêtres toujours fermées, les officiers et les soldats s'approchaient : mais, quand ils avaient lu l'inscription, ils n'essayaient pas d'entrer. Même en une pareille presse, ils respectaient la maison du Pape : toutes les autres furent occupées.

La famille avait donc, en partie, quitté le grand village. Femmes, enfants, quelques hommes âgés et portant des bagages, formaient un groupe d'une ving-

taine de voyageurs, qui parvinrent difficilement jusqu'au chemin de fer.

Où allaient-ils ? A Rome, où habitaient encore les sœurs du Pape défunt.

Ils arrivèrent un soir, et débarquèrent dans le petit appartement de la place Rusticucci. Epuisés, ayant monté les quatre étages, ils demandèrent à coucher. Plusieurs dormirent par terre. Le lendemain matin, l'ancien Secrétaire d'Etat de Pie X vint les voir et les interroger. Ils étaient en demi-cercle devant lui.

— Vous avez bien souffert, mes chers amis !

— D'autres ont souffert plus que nous, Eminence.

— Dites-moi, reprit le cardinal, que puis-je faire pour vous ?

— Si Votre Eminence peut nous trouver du travail, ce serait bon.

Pas une demande de secours, pas une prétention à une faveur quelconque. Mais ils étaient de la famille de Pie X : les Romains apprirent très vite leur arrivée ; ils s'empressèrent ; ils vinrent au-devant. La *maestra di scuola* fut placée dans une école, les employés dans une maison de commerce ou dans une administration. On disait : « Vous êtes un Sarto ? Alors venez, venez, il y a de la place pour vous ! »

Dès que la victoire le permit, tous ces Vénitiens nouvellement émigrés regagnèrent la Vénétie.

En 1926, il ne restait plus, des trois fidèles sœurs de Pie X qui l'avaient accompagné à Rome, que Mlle Maria Sarto, devenue octogénaire. Cette excellente femme avait hérité du bien de famille, c'est-à-dire de la maison de Riese. Etant la sœur de Pie X, elle ne pouvait guère ne pas lui ressembler, et l'idée lui vint donc de se dépouiller de toute sa mince fortune, et de faire donation, à la commune de Riese, de la maison, désormais sacrée, où, voilà bientôt un siècle, naquit Giuseppe Sarto. L'acte fut dressé, la municipalité de Riese décida de conserver pieusement la relique ainsi transmise, et d'y installer un « musée de Pie X ». Ceux qui étaient reçus, à Rome, dans l'appartement habité par la dernière des Sarto, pouvaient voir, pendue au mur du petit salon, une adresse signée, au nom de toute la population de Riese, par le podestat Bottio. Elle avait été composée par un petit-neveu de Pie X, Giuseppe Parolin, et le vélin était enluminé avec goût. Sur la partie gauche, se trouvait la photographie de Margherita Sanson, et, à droite, un dessin de la maison. L'inscription, — c'en était une, et selon les belles traditions romaines, — disait beaucoup de choses en peu de mots :

« Des hauts sommets du Pontificat romain, — » Pie X, — de sainte et vénérée mémoire, — sou- » vent ramenait sa pensée et son cœur — vers la » paix sereine de cette humble maison natale, — que » vous aujourd'hui, — Maria Sarto, — sa sœur pré- » férée, — dans un pareil amour attendri pour le » pays d'enfance, — vous donnez à perpétuité à la » commune de Riese. — Et Riese, — ému et recon- » naissant, — reçoit le précieux don de vos mains, » — tout pénétré d'un orgueil légitime, d'être ainsi » constitué le gardien attentif et affectueux — de ces » humbles murailles bénies, — qu'aujourd'hui tous » les cœurs transforment — en chapelle sainte. »

Cette dernière sœur de Pie X est morte elle-même dans les premiers mois de l'année 1930. Malgré ses 83 ans, elle continuait de travailler pour les enfants pauvres, cousant à la machine, et, de temps à autre, levant la tête, et regardant, pour se reposer, le mouvement des passants sur la place Rusticucci.

---

Les lecteurs de ce livre auront remarqué l'absence de tout récit de guérisons merveilleuses attribuées à Pie X. Un grand nombre de faits de ce genre

ont été signalés, du vivant même du Pape ; d'autres, plus récents, sont attribués à l'intercession du Souverain Pontife ; des attestations médicales sont invoquées à l'appui ; des lettres circulent, signées de noms parfaitement honorables, et qui rapportent en détail les circonstances où se sont produites ces guérisons. Nous croyons que les dossiers établis, en vue d'une béatification possible, renferment déjà plus de cent témoignages écrits, qui manifestent du moins une conviction, répandue dans tout le monde catholique, et le culte populaire spontanément rendu à la mémoire de Pie X. Nous ne sommes qu'un simple fidèle. Aucune mission particulière ne nous a été confiée. Dès lors, il nous a paru plus respectueux, plus conforme aux volontés et aux conseils de l'Eglise, de ne rien dire, en ce moment, des faits qui sont soumis à son examen, et ne peuvent être retenus que si elle les retient. Le peuple est unanime dans ses vœux : mais le jugement ne lui appartient pas.

FIN

# TABLE DES CHAPITRES


| | | Pages |
|---|---|---|
| I. | — L'enfant de Riese. . . . . | 5 |
| II. | — La préparation au sacerdoce. . . . . | 19 |
| III. | — Tombolo. . . . . | 31 |
| IV. | — La grande paroisse . . . . . | 43 |
| V. | — Les années de Trévise . . . . . | 53 |
| VI. | — L'évêque de Mantoue . . . . . | 65 |
| VII. | — Le Patriarche de Venise . . . . . | 93 |
| VIII. | — Le pape Giuseppe Sarto . . . . . | 125 |
| IX. | — Actes pontificaux. . . . . | 139 |
| X. | — Les derniers jours de Pie X . . . . | 265 |

6392868

CE LIVRE

EST SORTI DES PRESSES

DE L'IMPRIMERIE DARANTIERE

A DIJON

LE CINQ NOVEMBRE

M. CM. XXX

RENÉ BAZIN
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

# PIE X

(140)

L/R 4905 A.1

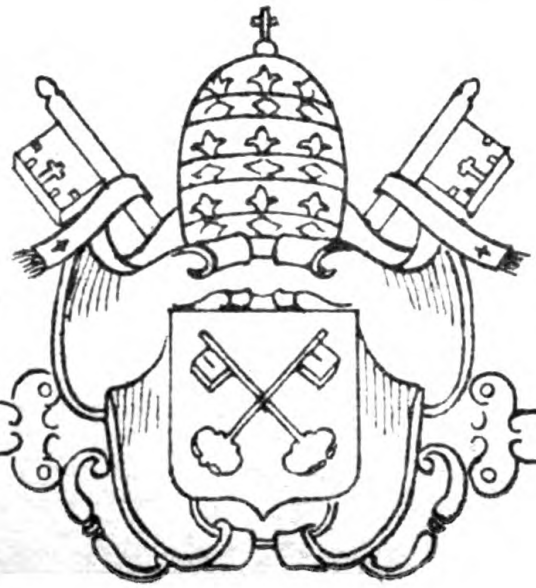
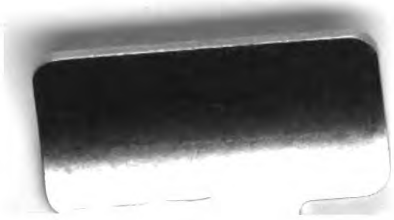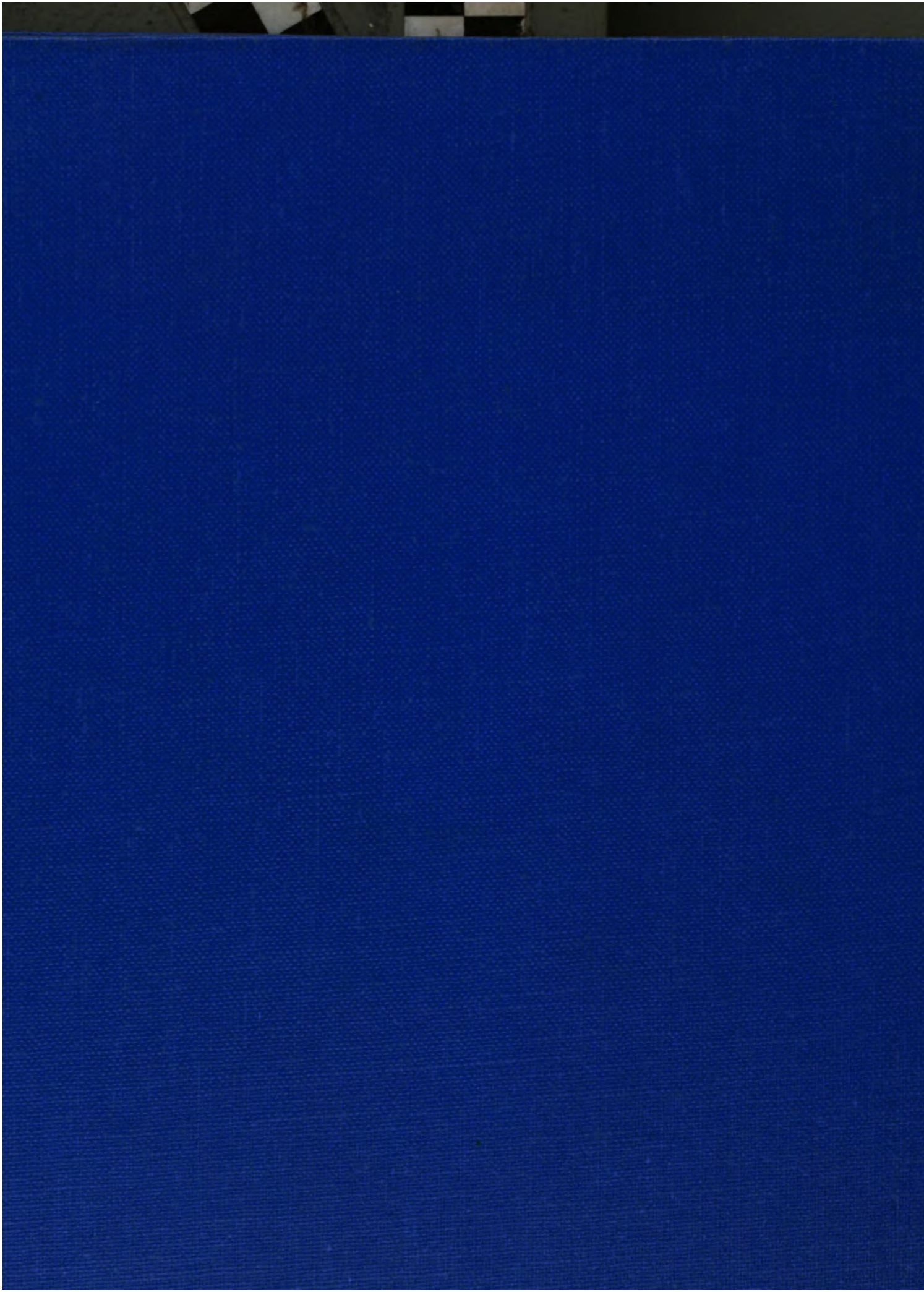
*Prix : 35 francs*